

Revue de l'Enseignement Primaire et Supérieur

N° 3

VINGT-DEUXIÈME ANNÉE

15 Octobre 1911

ON S'ABONNE A LA
BIBLIOTHÈQUE D'ÉDUCATION
15, rue de Cluny, à Paris

Chez les libraires et dans les bureaux de poste
Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois. — On ne s'abonne que pour un an.

PRIX DE L'ABONNEMENT

France et Colonies. 6 »
Etranger. 7 60

Nouveau Cours d'Études Primaires

ÉDITÉ PAR LA

BIBLIOTHÈQUE D'ÉDUCATION

et particulièrement recommandé aux lecteurs de la *Revue*

VIENNENT DE PARAÎTRE

DUFRENNE et SOULISSE	Lectures Héroïques et Contes (Cours Moyen).	1 50
MARGUERITE-BODIN	La Lecture Intelligente (Nouvelle méthode de lecture). En 2 livrets. Le livret.	» 50
J. BOEX (J.-H. ROSNY Jnr)	La Leçon de la vie (Livre de lecture courante pour le Cours Moyen et Supérieur). . .	1 40
F. CISTAC	Les grands musiciens à l'Ecole prim. (15 chants)	» 25
MAURICE CHEVALIS	Solfège scolaire (500 morceaux variés). . . .	2 75
H. HOLLAND	Lectures Encyclopédiques (Cours Moyen et Supérieur).	1 30
ALBERT THOMAS	Lectures Historiques (Histoire du travail)	1 80
MARC FROMENT	Lectures Morales (Nouv. C. de Morale). . .	1 »
C. CALVET	Histoire de France (Cours Préparatoire). . .	» 70
—	(Cours Élémentaire).	» 80
—	(Cours Moyen).	1 30
—	(C. Moyen et Supér.).	1 40
ALIX et BAZENANT	Arithmétique (Cours Préparatoire). . . .	» 75
—	(Cours Élémentaire).	» 90
—	(Cours Moyen, nouv. édit.).	1 40
E. PRIMAIRE	Manuel de Lectures classiques (C. Elem.). .	» 90
—	(C. Moy. et Sup.).	1 30
DECOLLY, PAGNOZ, SEROUT	Manuel d'Éducation morale, civique, soc. .	1 30
—	Le 1 ^{er} livre de Langue française.	» 60
—	Le 2 ^e livre — (Nouv. édit. cor.). . . .	» 80
—	Le 3 ^e livre — (Nouv. édit. cor.). . . .	1 30
STUDY	La Lecture des Petits Enfants.	» 70
LALANNE et BIDAULT	Les Sciences à l'Ecole primaire (C. Elem.).	» 80
—	(C. Moy. des écoles rurales).	1 »
—	(Cours Moyen et Supérieur des écoles urbaines). . .	1 30
—	L'Éducation ménagère à l'Ecole primaire. .	1 »
—	Cours de Sciences (Brevet).	2 50
P.-FÉLIX THOMAS	Ker-Fleur (Cours Élémentaire de lecture). .	» 80
—	Pierre et Suzette (Cours Moy. de lecture). .	1 30

Ces ouvrages sont adoptés par les villes de Paris, Lyon, Bordeaux, etc.

ADMINISTRATION & RÉDACTION

BIBLIOTHÈQUE D'ÉDUCATION

Société fondée par les Instituteurs français pour la Propagande laïque

H. BAUDEAN, DIRECTEUR

PARIS. — 15, rue de Cluny, 15. — PARIS (5^e)

Revue Sociale.
La Question du jour.
JEAN JAURÈS.
La Semaine.
LE SPECTATEUR.
Communications
Revue Littéraire.
Contes.
Le Mouvement scientifique E. POTIER.
Echos et Curiosités
Revue Corporative.
Le Congrès de Nantes.
E. GLAY.
La dotation de l'école.
JIBEL.
Intérêts du Personnel.
CH. MARTEL.
Coups de Roche
BUCHERON.
Sons de cloche
Le CARILLONNEUR.
Revue pédagogique.
Causerie pédagogique.
Populo.
Lettre d'un voyageur en pédagogie.
JEAN COSTE.
Au vol.
CL. GUEUX.
La neutralité de l'école laïque.
LE CHEVALLIER.
L'Information administrative.
Revue Scolaire.
Exercices scolaires.

La Revue paraît tous les Dimanches.

La « Revue » est composée et imprimée par un personnel syndiqué



Exp. univ^{le} de 1900. HORS CONCOURS. Membre du Jury

PIANOS A. BORD

14 bis, boulevard Poissonnière, PARIS

Facilités de paiement. Envoi franco du Catalogue illustré.

CONDITIONS SPÉCIALES

Pour MM. les Instituteurs et Mesdames les Institutrices.

TABLEAU TECHNOLOGIQUE 50x70

sur papier de luxe pour LEÇON sur la
Fabrication de la CHAUSSURE

(Texte et 12 Reproductions, grandeur naturelle), est offert sur demande adressée
à la SOCIÉTÉ FRANÇAISE de CORDONNERIE, 58, Rue Volta, PARIS (III^e Arr^t).
Rappeler le nom du journal
et joindre 0.10
pour frais d'expédition.

GRATUITEMENT A MM. LES INSTITUTEURS

Si vous désirez de bons INSTRUMENTS de MUSIQUE
garantis, exigez qu'ils portent le nom des fabricants :

Jérôme Thibouville-Lamy & C^{ie}

68 bis à 72, rue Réaumur, PARIS

4 Usines. — 1,000 Ouvriers. — La
plus importante Manufacture d'ins-
truments de Musique du Monde. —
Fondée en 1790.

FOURNISSEURS DE L'ARMÉE ET DU CONSER-
VATOIRE NATIONAL DE MUSIQUE DE PARIS

Conditions spéciales et confidentielles
accordées aux Membres de l'Enseignement

Envoi franco de notre Catalogue
comprenant tous les Instru-
ments de Musique fabri-
qués dans nos ateliers :

Violons, Violoncelles, Archets,
Etuils, Mandolines napolit-
aines, Cordes diverses, Cor-
nets, virtuoses, Bugles, Trom-
pettes, etc., Flûtes, Clari-
nettes, Hautbois, etc. Anches,
accordéons italiens,
Harmoniums. — Concess^{ns} des
Machines parlantes : Pathé et
Gramophone.

EXIGER NOTRE NOM SUR CHAQUE INSTRUMENT
afin d'éviter les nombreuses contrefaçons



AVIS IMPORTANT

La Maison H. GIRAUD Fils, à Lançon (Bouches-
du-Rhône), continue à offrir en faveur des Membres
de l'Enseignement, en mettant en pratique la devise :
Vendre bon pour vendre beaucoup :

L'Huile d'olive extra, garantie pure. . . 2.50 le lit.
L'Huile de table (la Délicieuse). . . 2.10 —
L'Huile de table (dite des Gourmets). . . 1.80 —
L'Huile de table (la Ménagère). . . 1.60 —
Savon blanc extra, le Czar. . . 0.65 le k^o.
Café des meilleures provenances, cru. . . 4.50 —
torréfié, 5 50 le k^o, franco logé.

Paiement 30 jours 2 0/0 d'escompte ou 90 jours net. Remise
spéciale sous forme de prime à tout acheteur de 15 à 20 litres
d'huile. Savon commandé seul 40 kil. minimum ; joint à l'huile,
10, 20, 30 kil. Sup. prime offerte à qui procurera rep^s sérieux.

VINS DE BORDEAUX

Négociant n'ayant jamais reçu dans ses chais de vins ne proven-
ant pas des Vignobles Girondins, ainsi que le prouvent les écri-
tures de la Régie, offre Bordeaux vieux, rouge et blanc, à partir
de 130 fr. la barrique franco de port et droits de Régie. —
Grands Vins : St-Eulion, Pomerol, St-Estèphe, Graves, à
1 fr. 75 la bouteille franco port et Régie. Caisnes assorties.
Envoi franco, contre mandat de 8 fr. 75 de postal. 5 bouteilles
assorties p^r réceptions. Echantillons franco. Indiquer en deman-
dant échantillons si on désire vins blancs ou rouges. Maison
M.-L. Jadouin à Libourne (Gironde). — Grandes facilités de paiement.

CHEVEUX EMBELLIS. CONSERVÉS. SAUVÉS

PAR LE
MERVEILLEUX
Petrole HAHN

EMPLOI AGREABLE — PARFUM EXQUIS

PARTOUT 2.50, 5 et 10^e LE FLACON. Gros : F. VIBERT FAB^{re} 40^e BERTHELOT LYON

SOLFÈGE PRATIQUE

ÉLÉMENTAIRE & PROGRESSIF

Pour les Écoles et Sociétés musicales

Cours élémentaire. 36 leçons / 96 leçons

Cours moyen. . . 60 leçons

Par A. TOURNOU, sous-chef de musique en retraite
du 3^e Zouaves

Professeur de musique aux Écoles de Philippeville (Algérie)

Prix. 0.50 ; Spécimen, 0.30. Remise suivant quantité.

N. B. — Ces leçons rendent l'élève apte à l'étude des grands
solfèges et à la dictée musicale. — Notice franco.

Lorsqu'on a une

il faut

porter un

parce que la supériorité de cet appareil est

basée, non point sur la réclame, mais sur

des faits de notoriété publique tels que : son

adoption pour l'Armée, ses Médailles d'Or

aux Expositions de Bordeaux 1907 et

Londres 1908 et ses 80 Succursales répandues

dans le monde entier. Broch. et essais gratuits :

M. BARRÈRE, 3, Boul^d du Palais, PARIS.

Conditions spéciales à MM. les Instituteurs.

ÉCRITURE Comptabilité, etc., de M. BARADAT.

Méthode fort ingénieuse.

Voir son annonce dans le présent n^o.

dans ce numéro l'importante

annonce

LIRE Pour être bien habillé !!!

RECHERCHES D'HERITIERS

des héritiers inconnus en totalité ou en partie dans les successions. Remise importante aux correspondants

Etienne et ses collègues généalogistes-archivistes, 2, Boul.
Henri-IV, Paris, 4^e. — Le Cabinet s'occupe de la recherche
des héritiers inconnus en totalité ou en partie dans les successions. Remise importante aux correspondants

REVUE SOCIALE

La Question du Jour

MÉTHODE COMPARÉE

Il y a quelques semaines, j'ai eu l'occasion d'admirer, en pays basque, comment un antique langage, qu'on nésait à quelle famille rattacher, avait disparu. Dans les rues de Saint-Jean-de-Luz on n'entendait guère parler que le basque, par la bourgeoisie comme par le peuple : et c'était comme la familiarité d'un passé profond et mystérieux continué dans la vie de chaque jour. Par quel prodige cette langue si différente de toutes autres s'est-elle maintenue en ce coin de terre ? Mais quand j'ai voulu me rendre compte de son mécanisme, je n'ai trouvé aucune indication. Pas une grammaire basque, pas un lexique basque dans Saint-Jean-de-Luz où il y a pourtant de bonnes librairies. Quand j'interrogeais les enfants basques, jouant sur la plage, ils avaient le plus grand plaisir à me nommer dans leur langue le ciel, la mer, le sable, les parties du corps humain, les objets familiers ! Mais ils n'avaient pas la moindre idée de sa structure, et quoique plusieurs d'entre eux fussent de bons élèves de nos écoles laïques, ils n'avaient jamais songé à appliquer au langage antique et original qu'ils parlaient des procédés d'analyse qu'ils sont habitués à appliquer à la langue française. C'est évidemment que les maîtres ne les y avaient point invités. Pourquoi cela, et d'où vient ce délaissement ? Puisque ces enfants parlent deux langues, pourquoi ne pas leur apprendre à les comparer et à se rendre compte de l'une et de l'autre ? Il n'y a pas de meilleur exercice pour l'esprit que ces comparaisons ; cette recherche des analogies et des différences en une matière que l'on connaît bien est une des meilleures préparations de l'intelligence. Et l'esprit devient plus sensible à la beauté d'une langue basque, par comparaison avec une autre langue il saisit mieux le caractère propre de chacun. L'originalité de sa syntaxe, la logique intérieure qui en commande toutes les parties et qui lui assure une sorte d'unité organique.

Ce qui est vrai du basque est vrai du breton. Ce serait une éducation de force et de souplesse pour les jeunes esprits ; ce serait aussi un chemin ouvert, un élargissement de l'horizon historique.

Mais comme cela est plus vrai encore et plus frappant pour nos langues méridionales, pour le limousin, le languedocien, le provençal ! Ce sont, comme le français, des langues d'origine latine, et il y aurait le plus grand intérêt à habituer l'esprit à saisir les ressemblances et les différences, à démêler par des exemples familiers les lois qui ont présidé à la formation de la langue française du Nord et de la langue française du Midi. Il y aurait pour les jeunes enfants, sous la direction de

leurs maîtres, la joie de charmantes et perpétuelles découvertes. Ils auraient aussi un sentiment plus net, plus vif, de ce qu'a été le développement de la civilisation méridionale, et ils pourraient prendre goût à bien des œuvres charmantes du génie du Midi, si on prenait soin de les rajeunir un peu, de les rapprocher par de très légères modifications du provençal moderne et du languedocien moderne.

Même sans étudier le latin, les enfants veraient apparaître sous la langue française du Nord et sous celle du Midi, et dans la lumière même de la comparaison, le fonds commun de latinité, et les origines profondes de notre peuple de France s'éclaireraient ainsi, pour le peuple même, d'une pénétrante clarté. Amener les nations et les races à la pleine conscience d'elles-mêmes est une des plus hautes œuvres de civilisation qui puissent être tentées. De même que l'organisation collectiviste de la production et de la propriété suppose une forte éducation des individus, tout un système de garanties des efforts individuels et des droits individuels, de même la réalisation de l'unité humaine ne sera féconde et grande que si les peuples et les races, tout en associant leurs efforts, tout en agrandissant et complétant leur culture propre par la culture des autres, maintiennent et avivent dans la vaste Internationale de l'humanité, l'autonomie de leur conscience historique et l'originalité de leur génie.

J'ai été très frappé de voir, au cours de mon voyage à travers les pays latins, que, en combinant le français et le languedocien, et par une certaine habitude des analogies, je comprenais en très peu de jours le portugais et l'espagnol. J'ai pu lire, comprendre et admirer au bout d'une semaine les grands poètes portugais. Dans les rues de Lisbonne, en entendant causer les passants, en lisant les enseignes, il me semblait être à Albi ou à Toulouse. Si, par la comparaison du français et du languedocien, ou du provençal, les enfants du peuple, dans tout le Midi de la France, apprenaient à retrouver le même mot sous deux formes un peu différentes, ils auraient bientôt en main la clef qui leur ouvrirait, sans grands efforts, l'italien, le catalan, l'espagnol, le portugais. Et ils se sentiraient en harmonie naturelle, en communication aisée avec ce vaste monde des races latines, qui aujourd'hui, dans l'Europe méridionale et dans l'Amérique du Sud, développe tant de forces et d'audacieuses espérances. Pour l'expansion économique comme pour l'agrandissement intellectuel de la France du Midi, il y a là un problème de la plus haute importance, et sur lequel je me permets d'appeler l'attention des instituteurs.

JEAN JAURÈS.

Les Événements de la Semaine

La guerre sans combats.

L'Italie et la Turquie sont en train de donner au monde un spectacle qui sans doute n'est pas glorieux, mais qui ne laisse pas que d'être singulièrement suggestif. La guerre, solennellement déclarée, se poursuit presque pacifiquement. Quelques obus ont éventré les portes de Tripoli, quelques autres ont coulé deux ou trois torpilleurs turcs. Les hostilités se bornent à ces ravages regrettables, mais limités.

Nous voilà loin des cataclysmes redoutés. La raison ? C'est que les belligérants ont peur de la guerre, et peut-être même en ont honte. L'Italie redoute un conflit généralisé. Elle vise la Tripolitaine et la Cyrénaïque, mais en les prenant elle entend faire œuvre colonisatrice et non pas œuvre belliqueuse. Aussi limite-t-elle soigneusement son action. Elle se garde bien de mettre pied en Europe et se borne à occuper la terre d'Afrique. Elle donne à ses généraux des instructions formelles pour éviter le plus possible les effusions de sang. Elle ne veut pas, elle ne peut pas acheter sa victoire au prix d'un carnage, d'un massacre qui la mettrait au ban des nations européennes. Elle ne veut pas, elle ne peut pas faire figure d'assassin dans le monde civilisé.

Et à ces raisons qui, pour paraître sentimentales, n'en sont pas moins très fortes, s'en ajoutent d'autres, purement utilitaires, qui le sont encore davantage. Mettre le feu aux Balkans, c'est risquer de faire éclater l'explosion où périrait l'Europe et la civilisation. Il s'agirait bien d'assurer l'hégémonie allemande ou la suprématie anglaise ! Il s'agirait bien de savoir qui sortirait de la lutte vainqueur ou vaincu ! Les peuples aux prises seraient probablement tous frappés à mort ; les révolutions les plus redoutables et les plus anarchiques déchireraient ceux qui survivraient aux conflits extérieurs. Le tout sans doute au profit des continents pacifiques qui se partageraient nos dépouilles et avec la perspective du triomphe des barbares.

Les gouvernants le savent tous, et tous se montrent d'une prudence, d'une sagesse qu'il convient d'approuver. A l'heure même où la guerre semble le plus redoutable, les nations affirment leur volonté pacifique. Pour une fois, dirigeants et dirigés sont d'accord sur un point, sur le point essentiel. L'heure présente, qu'on se plaisait à nous représenter comme la faillite du pacifisme, pourrait bien, au contraire, en marquer le triomphe.

C'est la nouvelle formule de la guerre, la guerre sans combats ou presque, la guerre des diplomates plus que la guerre des soldats.

Le Maroc et le ministère.

La rentrée des Chambres s'annonçant pénible pour le ministère, son auguste chef a eu une pensée sublime : si les Chambres ne rentraient pas ? Et voici qu'on nous annonce que le décret de convocation, reculé de jour en jour, sera promulgué le plus tard possible. Autant de gagné pour un cabinet dont les jours sont comptés.

Car on ne doit plus se faire beaucoup d'illusions en haut lieu. L'affaire marocaine, menée comme l'on sait et qui mènera l'on ne sait où, a exaspéré le pays, et même, par contre-coup, la Chambre contre les dirigeants actuels. Nous cérons le Congo, non pas contre le Maroc, mais contre la permission de le prendre. Nous abandonnons des milliers et des milliers de kilomètres carrés sans ombre de compensation, pour la plus grande joie des Tardieu du Temps et des Mannesmann d'outre-Rhin. Nous fournissons à l'Allemagne les moyens de se constituer un empire colonial immense, et il n'est même pas certain que nous conservions le libre accès dans le peu que nous conservons du territoire congolais.

On comprend l'exaspération générale, et le jour où un Clemenceau, voire même un Briand, sortant de la coulisse, entonnerait le grand air de l'« humiliation » et de l'« écroulement » national, il aurait tôt fait sans doute de précipiter du pouvoir Caillaux et ses sous-ordres.

Décidément, les financiers à la tête du pays gèrent bien mal ses affaires. Rouvier nous a valu Fachoda ; Caillaux nous vaut la mauvaise affaire marocaine.

De ce côté, l'horizon, loin de s'éclaircir, s'obscurcit chaque jour davantage. La question des compensations qui menace de se régler contre nous, trahira sans doute en longueur plus encore que la première partie des pourparlers. Le Maroc usera sans doute plus d'un ministère pour ne profiter qu'à la bande capitaliste de France et d'Allemagne.

Socialistes et radicaux.

Une nouvelle politique se dessinerait-elle chez les radicaux ? On peut le craindre, car s'ils n'inclinent pas encore à droite, du moins ostensiblement ils sont en train de couper les ponts qui les unissaient au parti socialiste unifié.

Malgré les objurgations de Pelletan, les appels énergiques de Debierre et les conseils de prudence d'Herriot, la décision prise par leur congrès est inspirée par le visible désir de former une majorité qui exclue « les révolutionnaires de gauche au même titre que les réactionnaires de droite ».

Formule connue, et dangereuse. Cette politique d'équilibre entre les deux extrêmes est, en réalité, impossible à pratiquer. Si la rigueur elle peut, pour un temps, réunir une majorité à la Chambre, cette majorité est instable, prête à se disloquer à la première alerte. Mais, en tout cas, jamais le pays ne l'acceptera. Il aime les situations nettes, et, s'il se refuse à confondre les socialistes, unifiés ou non, avec quelques énergumènes, apôtres du sabotage, du moins n'admet-il pas qu'un parti reste entre deux selles. Les événements, d'ailleurs, plus forts que les décisions platoniques des congrès, obligeront bientôt le parti radical à se prononcer.

Nous ne doutons pas que, fidèle à son passé, il ne revienne à sa vieille formule : « Pas d'ennemis à gauche », et qu'il ne livre le bon combat, aux côtés des socialistes, pour le plus grand bien de la démocratie.

La R. P. et le congrès radical.

Les radicaux, on le sait, ne veulent pas de la proportionnelle. Ils l'ont dit à la Chambre, ils le redisent dans leur congrès. Mais, tout en la combattant, ils sont bien obligés de s'en inspirer. Le scrutin d'arrondissement a vécu ; le scrutin de liste pur et simple ne sera pas accepté par la Chambre. De là l'idée nouvelle, d'ailleurs équivoque et dangereuse, d'une représentation des minorités.

C'est à cette formule que le parti radical se rallie, ou plutôt se résigne. Mais il se prononce en même temps pour « le principe majoritaire de la représentation nationale ». La conception du suffrage universel de demain reste obscure, à dessein peut-être. Le principe majoritaire signifie-t-il que la majorité des voix recueillera la majorité des sièges ? Cette vérité de M. de la Palisse n'avait vraiment pas besoin d'être proclamée en termes aussi solennels ? Vent-on dire par là que la majorité recueillera plus que sa part, et qu'on jettera à la minorité un os à ronger ? Ce serait cent fois pire que l'état de choses actuel, et il faudrait traduire « principe majoritaire » par « oppression majoritaire ».

Bref, tout cela manque de clarté et exige une mise au point. Mais du moins est-il acquis désormais que les droits de la minorité sont reconnus même par ses adversaires. C'est un pas de plus vers la R. P. Ce ne sera pas le dernier.

Un procès honteux.

C'est un scandale sans précédent que le procès intenté aux militants de la C. G. T. Ils ont, comme c'était leur droit et leur devoir de militants, démasqué les traîtres qui, pour moins de trente deniers, vendaient la classe ouvrière aux dirigeants du jour. On leur impute à crime cette mesure de salubrité publique.

Jusqu'ici, il était de règle qu'un mouchard ne se couvre pas. On s'en sert si l'on a besoin de lui, et c'est déjà plutôt humiliant pour les gens au pouvoir d'user de tels instruments. Mais si, pour une raison ou pour une autre, notre homme est démasqué, on l'abandonne à son triste sort et l'on passe à un autre. Ce sont les risques du métier, du sale métier qu'ils font.

Mais nos ministres inaugurent une nouvelle méthode. Les Judas sont tabou et les Métivier sont de petits saints. Pour avoir obtenu l'aveu de leurs vilénies, les défenseurs de la classe ouvrière sont inculpés d'arrestations arbitraires, de séquestration et de menaces de mort !

Ah ça ! quels secrets détiennent donc ces mouchards pour que le gouvernement mette la justice à leurs ordres ? On ose demander au jury de faire l'apothéose de la trahison. Et c'est en France que ces choses-là se passent !

L'exécution d'un mouchard.

Mouchard, agent provocateur, criminel de droit commun, tel apparaît au grand jour le Métivier dont la cour d'assises était appelée à venger l'honneur !

Almeryda, l'un des accusés (1), qui se pose en accusateur, a en effet sorti un petit papier sensationnel, dans lequel ce joli monsieur reconnaît avoir participé à la pose de la bombe qui éclata chez M. Massard.

C'est également lui qui fut l'auteur de l'échauffourée de Clichy et de la terrible journée de Draveil. Il est directement responsable du sang ouvrier qui a coulé à flots dans ces sinistres événements.

Ce misérable est en fuite. Parions que la police de Lépine ne mettra pas la main sur lui.

Nationalisation et sécurité.

Aux adversaires de la nationalisation des chemins de fer, nous soumettons ces chiffres extraits d'une statistique relative à la Suisse. Les chemins de fer fédéraux, depuis leur mise en régie, ont vu s'accroître leur trafic en même temps que les accidents diminuaient.

En voici la preuve. Augmentation annuelle de 21 0/0 de la progression de kilomètres-trains par kilomètre exploité, diminution de 18 0/0 des agents tués par million de kilomètres-trains. Et surtout, augmentation annuelle de 107 0/0 du nombre des kilomètres-voyageurs par kilomètre exploité, diminution de 70 0/0 dans la proportion des voyageurs tués par million de kilomètres-voyageurs.

Si quelques catastrophes retentissantes ont montré qu'il n'en était pas de même sur notre réseau de l'Ouest-Etat, la preuve est faite que la faute en incombe à l'ancienne compagnie qui a laissé son matériel et ses voies dans un état de délabrement lamentable. Ce sont les vies humaines qui paient, là comme ailleurs, les gros dividendes des capitalistes.

Le statut des fonctionnaires en danger.

La Chambre abdiquerait-elle décidément tous ses pouvoirs entre les mains du gouvernement ? Le dernier communiqué du conseil des ministres autorise à ce sujet toutes les craintes.

On sait l'importance qui s'attache à la question du statut des fonctionnaires. Celle-ci a déjà fait au Parlement l'objet de maintes discussions et interpellations. Deux rapporteurs ont été nommés pour établir deux projets, et ceux-ci devaient être, devant les Chambres, l'objet de débats sérieux et prolongés où les intérêts de tous seraient publiquement défendus.

Mais cette méthode n'est pas pour plaire aux ministres. Ils veulent rester maîtres de leur personnel et disposer sur lui d'une autorité à peu près sans contrôle. Aussi ont-ils décidé d'établir dans leurs différentes administrations des « règlements » relatifs au tableau d'avancement et au conseil de discipline. Il ne s'agit plus d'une « loi » à laquelle les hommes au pouvoir seraient tenus de se conformer, mais de simples mesures administratives qu'ils établiraient à leur gré et qu'ils pourraient modifier ou supprimer quand bon leur semblerait.

Ces procédés d'un autre âge ne sont plus de mise aujourd'hui. Les associations de fonctionnaires s'efforcent d'obtenir des garanties légales dont on voudrait hypocritement les priver.

La crainte de la guerre.

Veut-on avoir une idée des effets désastreux produits par la seule crainte de la guerre ? Il suffit de consulter la statistique des faillites en Allemagne pendant le mois de septembre 1914 : 660 contre 538 l'année dernière dans le mois correspondant. Et la cause en est, si nous en croyons le rédacteur financier du *Temps*, dans la « diplomatie du fil en quatre » dont la France et l'Allemagne donnent le spectacle depuis des mois.

Imaginez les cataclysmes que produirait une guerre effective si sa seule perspective entraîne déjà cet accroissement de désordres financiers. Ce serait l'effondrement des cours, la cessation des paiements, la ruine immédiate de tout commerce et de toute industrie.

Le développement de la civilisation, même capitaliste, travaille donc contre la guerre. Ce cauchemar aura bientôt fini sans doute de troubler nos esprits. Une Europe industrialisée ne peut plus être une Europe guerrière.

La concentration capitaliste.

Le capitalisme a commencé par tuer la petite industrie, continué en tuant, ou peu s'en faut, le petit commerce. Il termine le cycle de ses exploits en s'apprêtant à tuer la petite culture.

Les statistiques, cruelles pour qui sait les lire, nous montrent qu'entre 1892 et 1908, le nombre des petites exploitations de moins de dix hectares est tombé de 4.852.963 à 4.611.564. Soit une diminution de 241.399 en 16 ans, ce qui donne une disparition de 15 087 exploitations par an, de 41 par jour ! 41 petits propriétaires quotidiennement expulsés par les gros.

Car, pendant le même laps de temps, les exploitations de 10 à 100 hectares ont passé de 849 789 à 893.900. 44.111 exploitations de plus, 44.111 gros propriétaires se partageant les dépouilles de 241.399 petits. *Un gros mange cinq petits.*

La terre comme le reste devient la chose d'une poignée de privilégiés.

Le lait empoisonné.

La disette de lait menace les Parisiens, et plus particulièrement les enfants et les vieillards. Mais elle ne les menace pas seulement par son absence.

Il est peut-être encore plus dangereux de boire les décoctions infâmes vendues par les crémiers que de s'en abstenir.

En effet, le laboratoire municipal, à la suite d'une enquête minutieuse, vient d'établir que les laits expédiés de province subissaient, à leur entrée dans la capitale, des mouillages et des écrémages de 15, 20 et même 25 0/0.

Trop heureux encore quand nos empoisonneurs publics se contentent d'additionner le lait avec de l'eau de Seine. Souvent, paraît-il, c'est l'eau du ruisseau qui sert à ces petites opérations. Paris boit au moins, chaque jour, 250 050 litres de lait falsifié et contaminé.

Qu'on s'étonne, après cela, de voir les ravages causés par la diarrhée infantile et l'entéro-gastro. Tous les jours, pour le plus grand profit de quelques commerçants véreux, on assassine un grand nombre d'enfants.

Le remède ? Il n'est pas impossible à trouver. Il consisterait à donner aux municipalités le droit d'ouvrir des laiteries coopératives. Mais la seule perspective d'un tel projet a soulevé de telles protestations chez les intéressés que sans doute on hésitera à le faire aboutir.

Les grands fournisseurs de lait sont des électeurs influents. Une place de ministre ou un siège de député valent bien la peau de quelques fils d'ouvriers.

Le Portugal et la presse française.

Les royalistes portugais ayant eu l'impudence et l'imprudence de tenter un mouvement insurrectionnel, ont été honteusement battus. Le petit roi Manoel, qui a si bravement pris la fuite devant la révolution triomphante, a tout aussi courageusement suivi les événements du fond de la retraite où il se cache en Angleterre.

Jamais la république portugaise n'a été plus forte, jamais la monarchie déchue n'a été plus justement exécutée par les masses populaires. Le régime abominable des Carlos et de sa camarilla n'a laissé à l'esprit de tous que des souvenirs odieux.

Mais que penser de notre presse républicaine (?) qui, en France, a voulu abuser l'opinion et faire croire au succès de la conspiration monarchiste ? Que voilà de beaux défenseurs pour Marianne,

le jour où elle serait sérieusement menacée par les partis de réaction ! Elle a, heureusement pour elle, pour se défendre contre les requins du journalisme, la volonté de la nation et les bras des ouvriers.

La réaction espagnole.

L'Espagne a perdu l'Inquisition, mais elle a gagné Canalejas. Rien n'est changé.

Car ce démocrate repent, devenu le plus ferme soutien de la monarchie alphonstiste, a su organiser sur toute l'étendue du territoire un régime de terreur et de délation. Etat de siège, suspension des garanties constitutionnelles, mesures d'exception contre les socialistes et les républicains, voilà toute la politique du ministre sur lequel on fondait tant d'espoirs.

L'ordre règne à Barcelone et à Madrid un peu, au degré près, comme il régnait à Varsovie. Il règne sur des ruines, les ruines de la liberté. La presse est muselée, rien ne transpire de ce qui se passe dans l'Espagne, cette nouvelle Russie.

Ne serait-ce pas que la révolution est en marche ? Les mesures féroces et ineptes du gouvernement espagnol ne seraient-elles pas les derniers efforts, désespérés, d'un régime qui se sent perdu ?

Nos honorables.

De l'Humanité :

Il y avait hier grande affluence dans les couloirs de la Chambre. De nombreux radicaux discutaient avec animation sur le peu d'empressement que le gouvernement apporte à convoquer le Parlement.

— C'est inouï, disait l'un. Le Reichstag va se réunir. Mais, en France, la Chambre ne compte pas.

— Nous ne sommes, disait l'autre, qu'un Parlement d'enregistrement.

— Mais, observa un député — n'était-ce pas M. Charles Benoist ? — nous pourrions demander la convocation. Il suffit de réunir des signatures.

— C'est impossible, répondit le chœur, nous aurions l'air de suivre les socialistes !...

Etonnez-vous, après cela, que le ministère traite la Chambre en quantité négligeable.

LE SPECTATEUR.

COMMUNICATIONS

Ecole Galin-Paris-Chevé.

L'Ecole de musique modale Galin-Paris-Chevé reprendra, le dimanche 5 novembre 1911, à 10 heures du matin, 36, rue Vivienne, son cours gratuit de pédagogie musicale, destiné spécialement aux membres de l'enseignement.

Ce cours, fait en vue de l'application des programmes actuels de l'enseignement de la musique dans les écoles officielles, se continuera les dimanches suivants à la même heure, jusqu'à fin avril 1912.

Le calendrier artistique et scientifique par « l'Art pour tous ».

Ce groupe artistique populaire qui a depuis onze années suscité un grand nombre de manifestations artistiques et scientifiques, publiera à partir de 1912 un calendrier mentionnant au jour le jour toutes les manifestations artistiques et scientifiques qui se produisent dans l'année en France et à l'étranger.

Les sociétés artistiques et scientifiques, les artistes, professeurs, littérateurs, éditeurs qui voudront collaborer à la publication du calendrier en faisant connaître l'époque et le prix d'entrée de leurs expositions, conférences, fêtes, manifestations, assemblées et réunions, sont priés de s'adresser à Ed. Massieux, 96, rue de la Glacière, 13^e, Paris.

CHEMINS DE FER DE L'ETAT

Coupés et Omnibus automobiles

L'administration des Chemins de fer de l'Etat a l'honneur de porter à la connaissance de Messieurs les Voyageurs qu'elle met à leur disposition des coupés et omnibus automobiles très confortables (coupés à 2 ou 4 places, omnibus à 6 places) pour les prendre ou les conduire à domicile dans Paris et la Banlieue.

Ces voitures automobiles circulent dans Paris et la Banlieue, de jour comme de nuit, au tarif ci-après (bagages compris) :

COUPÉS A 2 OU 4 PLACES

3 fr. pour la prise en charge et le premier kilomètre ; 0 fr. 10 par fraction de 200 mètres en sus.

Poids maximum des bagages : 200 kilos.

OMNIBUS A 6 PLACES.

5 fr. pour la prise en charge et le premier kilomètre ; 0 fr. 10 par fraction de 100 mètres en sus.

Poids maximum des bagages : 300 kilos.

Messieurs les voyageurs remarqueront que pour les courses effectuées en banlieue, il n'est perçu aucun supplément pour passage des fortifications et aucune indemnité de retour.

Les commandes sont reçues : 86, rue de Rome et dans les gares de Paris (Saint-Lazare, Montparnasse et Invalides). Elles doivent être faites au minimum 48 heures à l'avance.

Échos et Curiosités

Le cuivre innocent.

On avait cru pendant longtemps que le cuivre était un poison, et qu'il était dangereux de faire des aliments dans des récipients de cuivre non étamés. Il n'en est rien cependant. Voici ce que nous lisons dans un des derniers numéros de la *Chronique médicale* du docteur Cabanès :

« Le cuivre n'est pas toxique : le Conseil d'hygiène publique et de salubrité de la Seine vient de le déclarer par la bouche autorisée du professeur Armand Gautier, qui approuve la substitution des tuyaux de cuivre rouge aux tuyaux de plombs habituellement en usage. L'éminent chimiste est d'avis que « si cette pratique n'a pas été déjà universellement adoptée, c'est que, d'une part, le bas prix du plomb relativement au cuivre, de l'autre le maniement plus commode et la malléabilité du premier de ces deux métaux donnent à l'emploi du plomb un avantage pratique qui le fait employer pour les conduites d'eau depuis un temps immémorial. »

« Et pour donner plus de poids, si possible, à l'opinion qu'il exprime, le professeur Gautier rappelle les essais de Toussaint de Burcq et surtout de Galippe, sans oublier sa propre observation, mais qui lui ont démontré « que l'or peut consommer impunément des aliments, fussent-ils acides, alors même qu'ils ont été refroidis dans des vases de cuivre non étamés, et cela presque indéfiniment et sans trouble de santé. »

Nos ménagères sont rassurées.

Et voilà le cuivre réhabilité. Mais réhabiliterait-on aussi la mémoire de cette malheureuse servante qui fut condamnée à mort, voici quelque sept ou huit ans, pour avoir empoisonné ses maîtres en agitant leur potage avec une cuiller de laiton ?

De l'air.

Les savants américains sont des gens charmants, en ce sens qu'ils montrent dans la nature et dans la vie beaucoup d'hypothèses fantaisistes et curieuses.

Voici que le professeur Harvard C. Core, le chimiste en chef du bureau de l'alimentation au ministère de l'agriculture, déclare que tous les fruits respirent. Il s'est livré à des expériences quant à l'activité respiratoire des différents fruits comestibles. Et il cite spécialement la banane, la citrouille et la plupart des fruits à baies, ajoutant que si ces fruits ne respiraient pas, ils ne pourraient pas mûrir. C'est pourquoi il est mauvais de garder des fruits dans le frigorifique, le froid les empêchant de respirer.

Quel beau sujet de conversation pour le dessert, devant un compotier chargé de superbes poires ! Et quelles excuses pour réclamer un peu d'air : « Pardon, chère madame, cette poire étouffe ! » Les poètes ont fait parler les bêtes ! Que sont-ils auprès des savants qui font respirer les fruits ?

AVIS. — Ici prend fin la rédaction de la *Revue*. — Elle est étrangère aux Annonces commerciales et financières, lesquelles sont publiées sous la responsabilité de ceux qui les font.

L'Imprimeur-Gérant :

H. BAUDÉAN.

ANNONCES

Imprimerie de la *Revue*

Paris, 15, rue de Cluny, et Poitiers.

M. Amand FERRAND, 2 à 8, rue Paul-Bert, à Malakoff près Paris. Régisseur exclusif, reçoit les annonces à publier dans cette *Revue*.

TARIF : 2 francs la ligne par numéro.

TRICOTEUSES

(Brev. S. G. D. G.) pour les familles, marque déposée **L'UNIVERSELLE**, faisant 50 fois plus vite qu'à la main : bas, chaussettes, caleçons, jupons, tricotés, etc. Apprentissage rapide chez soi. Escompte au comptant. **Facilités de paiement.** Demander tarif et renseign. franco à la **Maison MONFORT**, ing.-mécan., off. d'Ac., 1, avenue Victoria, Paris. Agents acheteurs sérieux partout acceptés.

MALADIES NERVEUSES

Epilepsie, Hystérie, Névroses, Danse de St-Guy, Crises Nerveuses, Délire, Convulsions de l'Enfance, Vertiges, Migraines, Insomnie, Prédispositions héréditaires, Excès de Travail et de Plaisir, Préoccupations d'affaires, Chagrins violents, Tension intellectuelle constante et prolongée, telles sont les causes qui déterminent les Maladies nerveuses.

A tous ceux qui sont atteints de ces tourments, le **SIROP de HENRI MURE** apporte souvent la guérison, toujours un soulagement. Son usage produit sur le système nerveux une modification puissante et durable en rendant localisme, le sommeil et la gaieté. — *Notice franco sur demande.* H. Mure, A. Gassagne, Succ. Pont-St-Espirit (France).

Fa'als de l'Ameublement

Ch. KLEIN & C^{ie}
à Châlons-sur-Marne

MAISON DE CONFIANCE

Une des plus importantes du monde entier

Conditions réservées exclusivement à Messieurs les Instituteurs et à Mesdames les Institutrices :

1° Franco de port ou d'emballage dans toute la France; 2° Une remise de 7 0/0 au comptant ou un Crédit de 15 à 20 mois, au prix du comptant.

Envoi sur demande du Catalogue illustré.

PETITE CORRESPONDANCE

Avis relatif aux correspondances.

Nous recommandons très instamment à nos abonnés qui désirent une réponse ou un renseignement soit par la Revue, soit par la poste :

1° De signer leur nom très lisiblement ;
2° De toujours joindre à leur lettre une bande de journal prouvant qu'ils sont abonnés (Faute de cette justification, il ne sera pas répondu) ;

3° De ne pas inscrire sur la même feuille des demandes de nature différente. Par exemple, un renseignement scolaire ne doit pas figurer sur la même feuille qu'une commande de livres.

4° Quant aux abonnés qui désirent recevoir une réponse par la poste, nous les prions, en outre, de toujours nous envoyer une enveloppe timbrée à leur adresse et de ménager à la gauche des lettres une marge assez large pour que nous puissions y écrire nos réponses à côté de leurs questions.

Accession aux deux premières classes. — Abonné n° 1.866. — Vous étiez en fonctions régulières au 19 juillet 1889 ; par suite, l'on ne peut vous contester l'aptitude aux promotions aux deux premières classes.

Admission des élèves. — N° 2.529. *Haute-Savoie.* — « Des enfants qui, en automne, sont à la montagne, demandent à rentrer à la classe enfantine, en janvier, alors qu'il n'y a plus de place pour les recevoir. Doit-on, pour leur faire de la place, renvoyer les enfants de moins de 5 ans ? »

Réponse. — Non. Les enfants ayant le droit d'être admis à la classe enfantine à partir de l'âge de 4 ans ne peuvent être renvoyés. C'est tant pis pour les retardataires s'ils ne trouvent plus de place. Cependant, les enfants ayant six ans accomplis à la rentrée ont un droit absolu à une place à l'école, et il faut la leur conserver.

Bourses d'enseignement primaire supérieur. — A. A. B. — 1° Vous trouverez le programme de l'examen à la librairie Delalain, 115, boulevard Saint-Germain, Paris, prix 0 fr. 20.

2° Il n'est pas nécessaire d'avoir obtenu un nombre de points déterminé à l'examen du C. E. P. pour pouvoir se présenter à celui des bourses.

SECTIONS NORMALES du Ministère du Commerce, Professorats industriel, Commercial, de Comptabilité, Préparation par correspondance par professeurs de l'enseignement technique. — S'adresser : Comité de préparation technique, 16, Boulevard Morland, Paris, IV^e.

Raisin de table chetol, 3 kil. 3 fr. — 5 kil. 4 fr. — 10 kil. 7 fr., franco contre mandat ou timbres.

VIN Caisse grands vins vieux 6 bouteilles Bourgogne, Médoc, Sauternes, Muscat de Frontignan, Cognac, Chartreuse, avec une belle surprise, franco contre mandat de 10 francs.

Ecrire : **ENTREPOTS RÉUNIS DU CRÉDIT AGRICOLE**, à Nîmes (Gard).

Drapeaux, Bannières, Insignes et tous autres articles pour Sociétés et Concours, Écharpes de Maires et Adjointes, Cachets, Tapis de Table de Mairies, Buste de la République, etc.
J.-C. CHAUVET ET C^e
fabricants
42, rue Jacob, Paris

Jolie Machine à coudre

Trois grands tiroirs, joli coffret, riche marqueterie, navette vibrante cousant avant, arrière, douce, silencieuse, puis adresser essai, reprise cas non convenance, ayant coûté 250 fr. ; 99 fr. neuve, pas servi, pas débailée, garantie 25 ans. Affaire loyale.

HUGET, agriculteur, Le Nouvion (Aisne).

150 FR. par mois par contrat.

Travail facile chez soi toute l'année, assuré sans apprentissage, sur nos **TRICOTEUSES BREVETÉES**. La plus importante Maison du genre. Traite directement avec ses clients. C^e **LA PREVOYANTE**, bureau M. 11, rue Lacharrière, Paris.

PRÊTS aux Fonction. et Employés d'Administration. Remboursement mensuel, sans frais.
— **COMPTOIR FINANCIER**, 1, rue du Mail, PARIS.

EUREKA !!
ENCRE EN GRAINS

NOIRE ou VIOLETTE

livrée en petits étuis

donnant instantanément des encres parfaites. Le tube se vendant 0 fr. 40 donne deux litres de très bonne encre courante ou un litre d'encre extra-supérieure.

En vente chez tous les papetiers ou chez le fabricant **JULES MIETTE**, 102, rue Amélot, Paris, qui envoie 5 étuis contre 3 francs, en mandats ou timbres-poste.

LABORATOIRE DE PHYSIQUE ET CHIMIE

Compendiums à l'usage des Ecoles pour cours primaires, élémentaires et supérieurs. Les plus complets existants. Les objets contenus dans tous les compendiums ou cabinets de physique et chimie peuvent s'obtenir séparément.

Prix très modérés. Catalogue sur demande, **L. LAFVERGE**.

Adresser la correspondance à l'Usine, Soissons (Aisne). Dépôt à Paris : 16, rue Cardinal-Lemoine.

GRATTE-ROBERT

Incomparable, admise dans t. les Ecoles de l'Univers. Exig. la marque et se déf. de la contref. On la trouve chez t. les lib. — Tableaux et ardoises les meilleurs, marqués **AR au Croissant**. Du Rieu, 156, rue Broca, Paris (13^e).

PRÊT en espèces et en nature, sur signature. Discretion assurée. Ecrire avec timbre pour réponse à **M. TICOU**, instituteur, Directeur de l'Universitaire-Coopération, à Thégia-Gramat (Lot).

PETITE CORRESPONDANCE

Brevet élémentaire. — I. L. 45. — Le Bulletin « Le Brevet élémentaire » prépare spécialement à cet examen. Il est publié chez Fernand Nathan, 16 et 18, rue de Condé, 6 fr. par an.

C. A. à l'enseignement du chant et de la musique. — Abonné 13.022. — Les deux années d'exercice dont il faut justifier pour se présenter à cet examen peuvent être accomplies soit comme professeur, soit comme instituteur, soit comme maître spécial de musique dans un établissement quelconque d'enseignement public ou privé. Ceux qui ne donnent que des leçons particulières de musique ne sont pas admis à se présenter à cet examen.

Indemnité de logement. — Gros à Lons-le-Saulnier. — 1° L'instituteur marié soit avec une insti-

trice, soit avec une autre personne, a droit à une indemnité supérieure d'un quart à celle qui est due à l'instituteur célibataire dans la même localité. Si celui-ci reçoit 100 fr., celui-là a droit à 125 fr.

2° L'instituteur qui ne peut se loger décemment avec l'indemnité qui lui est allouée réglementairement peut toujours réclamer auprès du préfet (par la voie hiérarchique), afin de la faire élever.

N° 4.068. — Dans les localités de 1.001 à 3.000 habitants, l'indemnité pour les instituteurs célibataires peut normalement atteindre 150 fr., puisque le décret du 20 juillet 1894 fixe de 100 à 150 fr. La prétention du préfet est insoutenable.

Revenez à la charge auprès de lui, et, s'il persiste, adressez un recours contentieux au Conseil d'Etat.

Tous les lecteurs du présent journal

ont droit, par suite d'arrangement spécial, à recevoir **TOUT A FAIT GRATUITEMENT** et pendant trois mois sur leur demande

Les Annales de l'Épargne Française

Journal paraissant deux fois par mois. — 5^e année. — 20 pages de texte

Ce journal complètement indépendant n'est inféodé à aucune coterie financière. Il a son franc parler et ne donne que des avis impartiaux. Les Capitalistes et les Rentiers ont un grand intérêt à le lire et à profiter de l'offre qui leur est faite. Après 3 mois d'essai gratuit, l'abonnement facultatif est de 4 fr. par an.

Ecrire à M. le Directeur des Annales de l'Épargne Française, 19, rue des Mathurins, PARIS.

Pour être bien habillé!!!



Demandez
l'Album
édition
de luxe
qui vous
sera adressé
franco.

HAUTES NOUVEAUTÉS
d'ELBEUF

Ne pas
confondre
avec
la confection
toute faite

Cachet
et élégance

Complets sur mesures depuis 38 fr. 50
jusqu'à 90 francs.

Tous nos vêtements sont faits sur les mesures données par le client et essayés sur nos Mannequins Extensibles (Conformateur de Précision) avant d'être livrés aux clients et vendus avec une garantie.

AUX FABRIQUES RÉUNIES

Maison BAILLACHE-HELOUIN

(Fondée en 1852)

ELBEUF (Seine-Inférieure)

VENTE DIRECTE

Sans aucun intermédiaire, au bénéfice seul du consommateur, la Maison FRANQUIN-RICARD-BARET, propriétaire à Lançon (Bouches-du-Rhône), fait profiter ses clients des remises allouées aux représentants, en offrant son

Huile d'olive garantie pure 1 ^{re} choix, à 2 60 le lit. rem. 10 %	
— de table « Blason de Lançon », à 2 » — 10 %	
— 1 ^{re} qualité, à 1 80 — 10 %	
— 2 ^e qualité, à 1 70 — 10 %	
— comestible, 1 ^{re} qualité, à 1 50 — 5 %	
Savon extra, 1 ^{re} qualité, à 0 70 le kilo. — 2 %	

REMISES DÉDUITES SUR FACTURE

Livraisons en bidons de 5 et 10 litres et au-dessus. Logé, franco port et emballage, gare acheteur. Paiement 30, 60, 90 jours. Milliers lettres félicitations. S'adresser en toute confiance à M. FRANQUIN, Officier du Mérite agricole, délégué régional. Maire de Lançon Bouches-du-Rhône.

LE GRAN

COMPTOIR CYCLISTE



16, rue du Débarcadère, Paris. vend à crédit et au comptant, à des conditions toutes spéciales, les grandes marques Aloyon, Lacour, la célèbre New-Hudson, 1^{re} marque du monde, Thomann eto MAISON DE CONFIANCE.

CIDRE BERGERON

Garanti naturel. Bergeron, propri. Chuelles (Loiret)



CYCLES "GRANIT"

41, Rue de l'Oasis, PUTRAUX
Gar. 5 ans. - Facil. de paiement. - Catal. gratis. - Ou dem. des repés. - Portes rem.

90fr.



COMPAS POUR ÉCOLIERS

en mallechort

"UNION"

CATALOGUE SUR DEMANDE

Fournisseur des établissements scolaires

P. Ladewig & P. Lemonnier, 8, r. du Conservatoire PARIS



COMPTOIR UNIVERSEL, 12, r. de Thionville, Paris

"CYCLES RENOV"

Gratuits et Franco notre Catalogue de gros ap-

pliques et tous accessoires, machines à coudre, phonographes, fusils, revolvers, voitures d'enfants, jumelles, coverts, orfèvrerie, argenterie, garnitures de cheminées; nouveaux appareils de chauffage et d'éclairage par l'alcool, l'essence, le pétrole; batterie de cuisine aluminium par, etc. Réunies de gros à tous!

PETITE CORRESPONDANCE

Infirmières. — N° 11.690. — Pour entrer comme infirmière dans les hôpitaux de Paris, il faut maintenant avoir passé deux ans dans l'école spéciale préparant à cette profession. — Demander les conditions d'admission à l'Administration de l'Assistance publique, 3, rue Victoria (Cabinet du Directeur), Paris.

Instituteurs dans la Seine. — **Nominations.** — N° 16.126. — 1° Il est assez facile pour un instituteur de province, ancien normalien, pourvu du B. S. et du C. A. P., d'être nommé dans la Seine. Pour cela, adresser directement une demande au Directeur de l'enseignement primaire de la Seine.

2° Il peut s'écouler de 3 à 8 mois entre la demande et la nomination.

3° Il faut attendre de 7 à 10 ans dans un poste de banlieue avant d'être nommé à Paris.

F. F. 42. — Il n'y a pas d'examen à subir. — Voir ci-dessus.

Librairie. — N° 16.588. — Le « Manuel de pédagogie » de Carré et Liqueur est édité par la librairie Armand Colin, 5, rue de Mézières, Paris, prix 3 fr. 50.

A. B. 40. — 1° Vous pourriez vous procurer l'ouvrage « Maladies du larynx et du pharynx » par Guisiez, prix 3 fr. 50, à la librairie A. Maloine, 25-27, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris.

2° Les « Leçons d'histoire » par Clémendot parues dans la Revue seront publiées en un volume dans le courant de l'année prochaine.

3° Vous aurez satisfaction avec l'ouvrage « La lecture intelligente » par Marguerite Bodin, qui vient de paraître en 2 livrets à 0 fr. 50 l'un.

N° 24.497. — Demandez le « Vade-mecum de l'instituteur secrétaire de mairie » par Bourguell, prix, relié, 5 fr. 50, à la librairie Fernand Nathan, 18, rue de Condé, Paris.

La Station

L'Eau Les Produits

Chatel Guyon-Gubler

CURE
et
RÉGIME
de la
CONSTIPATION
et de
L'ENTÉRITE

Demandez
Circulaire et
Bons-Prime.

50 %
aux
Instituteurs

8, Square de l'Opéra,
PARIS

Les Médecins remplacent avec succès
l'HUILE DE FOIE DE MORUE
et les préparations ferrugineuses par l'

ELIXIR DUCHAMP

à l'Extrait de Foie de Morue
au Quinquina, au Fer et au Cacao.

Elixir d'un goût délicieux, beaucoup plus énergique
que l'Huile de Foie de Morue dont il contient
tous les principes actifs.

Toujours bien supporté par les enfants et les
personnes les plus délicates, il peut se prendre en
été aussi bien qu'en hiver.

Spécifique certain des AFFECTIONS de la
POITRINE et des BRONCHES (Rhumes, Catarrhes,
Bronchites chroniques, etc.)

Souverain dans tous les cas d'Anémie, de
Chlorose, Neurasthénie, Débilité, etc., etc.

Dépuratif incomparable pour le traitement
du Rachitisme, du Lymphatisme, de la Scrofule.

PRIX DU FLACON : 3^{fr} 50
(Remise aux Membres de l'Enseignement)
E. JAUMES, Ph^{ie}, 15, Boulevard Saint-Germain, Paris
ET DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES.

CONVALESCENTS

Travailleurs, Cyclistes,
Chasseurs, Touristes,
Penseurs, voulez-vous recouvrer vos forces épuisées
par la maladie, le travail ou les excès, résister aux
fatigues les plus dures, combattre l'essouffle-
ment, rendre l'activité à votre cerveau affaibli ? Usez du
Glycéro-Kola ou du **Glycéro-Arsénic** **HENRY MURE**
Notice gratis. Flac. 4^{fr} 50 ; 2 Flac. 8^{fr} (en c^{re} mandat) poste
adressé à **HENRY MURE**, à Pont-S'-Esprit (Gard).

SAGE-FEMME

Prend pensionnaires à toute époque. Place enfants.
Renseignements précis. — Consultations et Correspondances (licenciées).
MAZÉ U, 142, Boulevard Magenta, Paris.

Pour avoir une Belle Poitrine

une gorge et des épaules pleines,
sans creux ni saillies osseuses,
prenez les « **Pilules Orientales** ».

Ces pilules, toujours bien-
faisantes pour la santé et
approuvées par le monde mé-
dical, sont sans rivaux pour
développer, raffermir et
reconstituer les seins aussi
bien chez la femme que
chez la jeune fille.

Pour recevoir un flacon
avec notice envoyer 6^{fr} 35 à
M. J. Ratte, Pharmacien, 5, passage Verdeau, Paris,
en mentionnant le nom de ce journal.

Envoi franco et discret sans marque extérieure.
Genève : Cartier & Jorin. Bruxelles : Ph^{ie} S^{te} Michel.

L'Epil'vite L'Epil'vite L'Epil'vite

**OREME
EPILATOIRE**
toute prête à em-
ployer. Effet garanti.
Parfumée dissout
à la minute du-
vets disgracieux,
barbe, poils les
plus durs du visage
et du corps.
Ne produit ni bon-
tons, ni rougeurs,
n'irrite jamais la
peau la plus délicate. — Envoi franco recommandé d'un
flacon contre mandat ou bon de poste de 4 fr. adressé à
M. LOISON, chimiste, 17, boul. des Batignolles, Paris. Tél. 105.96.

**AVANCES À MM. les Fonctionnaires, 1 à
3 ans de crédit. Prêts hypothécaires et sur
toutes garanties sérieuses, depuis 4 %. Alexandre,
17, faubourg Montmartre, Paris.**

REVUE LITTÉRAIRE

La Vie chez les Mammouths

(Épisode préhistorique)

(Suite)

Quand elle emplissait le ciel lourd d'automne, les Mammouths barçissaient en levant leurs trompes et goûtaient cette jeunesse qui est dans le matin et qui fait oublier le soir. Ils se poursuivaient aux sinuosités des havres et jusqu'à la pointe des promontoires ; ils s'assemblaient en groupes, émus du plaisir simple et profond de se sentir les mêmes structures, les mêmes instincts, les mêmes gestes. Puis, sans hâte et sans peine, ils détterraient les racines, arrachaient les tiges fraîches, paissaient l'herbe, croquaient les châtaignes et les glands, dégustaient le mousseron, le bolet, la morille, la chanterelle et la truffe : Ils aimaient descendre tous ensemble à l'abreuvoir. Alors, leur peuple paraissait plus nombreux, leur masse plus impressionnante. Et Naoh, gravissait quelque terre ou escaladait une roche pour les voir rouler vers la rive. Leurs dos se succédaient comme les vagues d'une crue, leurs pieds longs et larges trouaient l'argile, leurs oreilles semblaient des chauves-souris géantes, toujours prêtes à s'envoler ; ils agitaient leurs trompes ainsi que des troncs de cytises couverts d'une mousse boueuse, et les défenses, par centaines, allongeaient leurs épieux lisses, étincelants et courbes.

Le soir revenait. De nouveau les nuages résu- maient la splendeur des choses, la nuit carnivore s'abattait comme un brouillard violâtre et le feu se mettait à croître. Les Oulhamr lui servaient une nourriture copieuse. Il dévorait goulûment le bois de pin et les herbes sèches, il haletait en rongant le saule, son haleine devenait âcre en traversant les tiges et les feuilles humides. A mesure qu'il grandissait, son corps devenait plus clair, sa voix plus ronflante ; il séchait la terre froide et repoussait les ténèbres jusqu'à mille coudées. Tandis qu'il ajoutait aux viandes, aux châtaignes et aux racines une saveur pénétrante, le grand Mammouth venait le regarder. Il s'y accoutumait, il prenait plaisir à sa caresse et à son éclat, il fixait sur lui des yeux pensifs et considérait les gestes de Naoh, de Nam ou de Gaw, jetant des rameaux, des branches ou des graminens dans ses gueules écarlates. Peut-être entrevoyait-il, vaguement, que la race des Mammouths serait plus forte encore si elle pouvait s'en servir.

Un soir, il vint plus près que de coutume, avançant la trompe et flairant les souffles qui s'élevaient de cette bête aux formes changeantes. Il s'arrêta, si immobile qu'il semblait un roc de schiste ; puis, saisissant une grosse branche, il la tint un moment suspendue et la jeta au milieu des flammes. Elle fit jaillir un vol d'étincelles, craqua, siffla, fuma et s'enflamma. Alors, secouant la tête avec un air de contentement, il vint poser sa trompe sur l'épaule de Naoh qui n'avait pas fait un geste. Saisi de stupeur et d'admiration, il crut que les Mammouths savaient entretenir le feu, comme les hommes, et il se demanda pourquoi ils passaient leurs nuits dans le froid et dans l'humidité.

Depuis ce soir, le Grand Mammouth se rapprocha encore des Nomades. Il aidait à ramasser la provision de bois, il alimentait le feu avec sagacité et prudence, il rêvait dans la clarté cuivrée, pourpre ou cramoisie, selon les phases de la flamme. Des notions neuves grossissaient dans son énorme crâne, qui établissait un lien mental entre lui et les Oulhamr. Il comprenait plusieurs paroles et beaucoup de gestes ; il savait lui-même se faire comprendre : en ce temps, les propos qu'échangeaient les hommes ne dépassaient pas des actions immédiates et très prochaines ; la prévoyance des Mammouths et leur connaissance des choses avaient atteint à leur apogée. Ainsi, leur chef réglait quelque temps à l'avance la mise en marche de la peuplade, lorsqu'on entrait dans des territoires suspects ou énigmatiques ; il se faisait précéder d'éclaireurs ; son expérience, guidée par une mémoire tenace, nourrie par la réflexion, avait de la variété et de l'envergure. Avec moins de précision que Naoh, il n'en avait pas moins certaines conceptions sur les eaux, les plantes et les bêtes ; il entrevoyait la succession des périodes moroses et des périodes fertiles de l'année ; il discernait grossièrement le cours du soleil et ne le confondait pas avec celui de la lune. S'il avait parlé la langue des hommes, il n'eût guère paru plus fruste qu'Aghoo et ses frères, il aurait même exprimé certaines choses que le vieux Gouh lui-même ne concevait point. Car si les hommes, depuis des milliers de siècles, accroissaient et affinaient leur entendement par tout ce qu'avaient palpé et transformé leurs mains, les Mammouths développaient, à l'aide de leur trompe ingénieuse, maintes notions qui demeuraient étrangères aux hommes. Mais, réduit à quelques intonations et à quelques signes, le langage des colosses ne pouvait traduire tout ce qu'ils savaient : les plus subtils restaient murés dans une solitude cérébrale ; aucune réflexion multiple ne pouvait se combiner avec une autre, ou se répandre par ce fleuve de la tradition orale qui, chez les hommes, emportait, rassemblait, variait intarissablement l'expérience, l'invention et les images... Néanmoins, la distance n'était pas encore infranchissable. Si la tradition des Mammouths se bornait à l'imitation d'actes et de gestes millénaires, à la transmission de ruses et de tactiques, à une éducation simple sur l'usage des objets ou les devoirs envers la communauté et les individus, ils avaient l'avantage d'un instinct social plus ancien que celui des hommes et d'une longévité qui favorisait l'expérience individuelle. Car l'homme non seulement n'était pas construit pour vivre autant de saisons qu'un mammouth, mais il était beaucoup plus sujet à périr accidentellement : il ne pouvait pas compter sur une protection très efficace ; la haine de ses semblables le menaçait non seulement au dehors, mais au sein de la horde même. Aussi existait-il moins d'hommes que de mammouths.

ayant reçu de la vie une leçon à la fois durable et nombreuse. Et Naoh percevait chez son colossal compagnon, dont une longue existence laissait intactes la vigueur, la souplesse et la mémoire, dont l'œil, l'ouïe et l'odorat gardaient leur jeunesse, une intelligence qu'il jugeait supérieure à celle du vieux Geoûn, dont les souvenirs étaient vastes, mais dont les jointures devenaient raides, les mouvements lents et indécis, l'ouïe dure et la vue trouble...

Cependant, les Mammouths continuaient à descendre le cours du Grand Fleuve et déjà leur route s'éloignait de celle qui devait ramener les Oulhamr vers la horde. Car le fleuve qui, d'abord, suivait la route du Nord, s'infléchissait à l'Orient et allait bientôt remonter vers le Sud. Naoh s'inquiétait. A moins que le troupeau ne consentît à quitter le voisinage des rives, il allait falloir le quitter. Et c'était une très douce habitude que de vivre parmi ces compagnons énormes et bénévoles. Après tant de sécurité, les solitudes semblaient plus féroces. Là-bas, sous l'automne pluvieuse, dans la forêt des fauves, sur l'immense prairie pourrissante, ce serait jour et nuit l'embûche et le guet, la brutalité de l'élément et la perfidie du félin.

Naoh, un matin, s'arrêta devant le Chef des Mammouths et lui dit :

— Le Fils du Léopard a fait alliance avec la horde des Mammouths. Son cœur est content avec eux. Il les suivrait pendant les saisons sans nombre. Mais il doit revoir Gamla au bord du Grand Marécage. Sa route est au Nord et vers l'Occident. Pourquoi les Mammouths ne quitteraient-ils pas les bords du fleuve ?

Il s'était appuyé contre une des défenses du Mammouth ; la bête, pressant son trouble et la gravité de ses desseins, l'écoutait, immobile.

Puis, elle balança lentement sa tête pesante, elle se remit en route pour guider le troupeau. Et elle continuait à suivre la rive. Naoh pensa que c'était la réponse du colosse. Il se dit :

« Les Mammouths ont besoin des eaux... Les Oulhamr aussi préféreraient aller avec le fleuve... »

La nécessité était devant lui. Il poussa un long soupir et appela ses compagnons. Puis, ayant vu disparaître la fin du troupeau, il monta sur un tertre. Il contemplait, au loin, le chef qui l'avait accueilli et sauvé des Kzams. Sa poitrine était grosse ; la douleur et la crainte l'habitaient ; et dirigeant les yeux sur la steppe et la brousse automnales, il sentit sa faiblesse d'homme, son cœur s'éleva plein de tendresse vers les Mammouths et vers leur force.

J. H. ROSNY aîné.

L'Opinion de Jean

La noce était entrée dans la salle des mariages qu'elle emplissait tout entière, les familles des deux époux étant riches, nombreuses et sympathiques. Les Lureau et les Busson occupaient dans l'arrondissement deux des meilleures places parmi les hauts négociants, et c'était une fortune nouvelle que l'héritier de l'une des deux maisons épousât la fille unique de la seconde. Sous d'autres rapports, l'union paraissait parfaitement assortie : Edmond Lureau avait vingt-huit ans, et Henriette Busson dix-neuf. Il était assez joli garçon, brun, avec des moustaches, et elle était fraîche, blonde et gentille. Lorsqu'on lui avait proposé ce mariage, il n'avait fait qu'une seule objection : c'est qu'il ne voulait pas se marier avant l'âge de trente-cinq ans ni épouser une jeune fille qui n'eût pas accompli sa vingt et unième année. Mais il ne fut pas difficile de lui faire sentir que ces raisons n'étaient pas suffisantes pour refuser un aussi beau parti que M^{lle} Busson.

Le jour solennel arrivé, Edmond Lureau était tout à fait décidé à être heureux, et il ne ressentait que cette sorte d'inquiétude vague à laquelle n'échappe aucun de ceux qui vont en habit noir et en cravate blanche devant un officier public.

Le maire devait unir en personne les jeunes époux, et on savait de bonne source qu'il prononcerait une allocution. Tout cela rendait la cérémonie très attrayante pour les invités.

Les garçons de la mairie disposèrent la noce dans l'ordre accoutumé. L'un de ces garçons, un vieux, à la physionomie gouailleuse, allait de groupe en groupe, disant : « M. le maire ne tardera pas. » En passant près du fiancé, il murmura, sans le regarder et comme s'il se parlait à lui-même : « Vous avez tort. » Puis il s'éloigna en fredonnant dans sa barbe.

« J'ai tort de quoi faire ? pensa Edmond. Suis-je naïf ? Ce n'est pas à moi qu'il a dit ça. »

Le maire tardait à venir. Des conversations s'engageaient entre les assistants. Plusieurs s'étaient levés. Les huissiers leur firent signe de s'asseoir : « M. le maire est dans la salle voisine. Il arrive

tout de suite. » Et s'avancant encore vers les époux, il leur dit : « Veuillez vous mettre sur ces deux fauteuils. »

Pendant qu'Edmond, machinalement s'asseyait, il entendait l'huissier qui murmurait de nouveau, très distinctement :

— Vous avez tort de vous marier.

Cette fois-ci, songea Edmond, c'est bien à moi qu'il s'adresse. Que me veut cet imbécile ?

Il fronça les sourcils, allongea discrètement le bras pour saisir le vieux garçon ; mais celui-ci avait déjà disparu.

— Vous avez entendu ce qu'a dit cet homme-là, Henriette ? demanda-t-il à sa fiancée à voix basse.

— Non, mon ami.

Elle reprit en souriant, sans détourner la tête vers lui :

— Vous connaissez l'huissier ?

Il fit :

— C'est qu'il m'avait semblé qu'il disait quelque chose. Au fait, j'ai dû me tromper.

— Non, non, non, pensait-il, je ne me suis pas trompé. Ce vieux fou m'a dit que j'avais tort de me marier. Si j'avais le temps, j'irais lui flanquer une semonce. Je le ferai sûrement après la cérémonie. »

Et il appuya fortement son pied contre le tapis, presque en colère. Il jeta un coup d'œil à ses côtés, tâchant d'apercevoir l'impertinent. Le vieux huissier se tenait près de la porte par laquelle le maire allait passer. Sa figure était insignifiante ; il regardait par la fenêtre de la salle qui donnait sur des jardins.

Quelques minutes s'écoulèrent. Enfin la porte s'ouvrit et l'huissier cria :

— M. le maire, Messieurs !

Tout le monde se leva. Le maire, s'inclinant légèrement, s'avança vers le bureau. Le vieux garçon l'y accompagna avec respect. Et en regagnant sa place, pendant que les invités se rasseyaient, il murmura pour la troisième fois, de manière que le fiancé pût l'entendre :

— Vous avez tort de vous marier.

Les poings d'Edmond se crispèrent. Il faillit le saisir à la gorge ; mais il recula devant l'énormité de ce scandale. Le vieux était allé se placer dans un coin de la salle avec deux ou trois autres huissiers et contemplait la cérémonie. Edmond l'apercevait en clignant de l'œil.

Les formalités commencèrent. Edmond, énervé, se mordait les lèvres. Il songeait, avec une espèce de rage, à l'imbécile, au misérable, oui, au misérable, à cet huissier, à ce domestique qui osait se permettre une pareille grossièreté ; et non seulement tout à l'heure il le ferait chasser de la mairie, mais encore il lui administrerait, dans quelque couloir, la correction qu'il méritait. Le drôle lui gâtait sa journée avec cette indigne plaisanterie. Car Edmond était troublé. Mon Dieu, oui, il ne se le dissimulait pas, il était troublé, inquiet, furieux. Il y avait du fantastique et du surnaturel dans cette aventure. Jamais, de mémoire d'homme, on n'avait vu un huissier de mairie dire à un fiancé, cinq minutes avant le mariage, qu'il avait tort de se marier. Si cet homme était fou, ce n'était pas évidemment la première fois que sa folie se manifestait, et, dans ce cas, on l'aurait su, on ne lui aurait pas laissé de telles fonctions ; s'il n'était pas fou, c'est qu'il avait quelque raison grave, sérieuse, décisive. Mais quoi, quoi ? Cette inquiétude était insupportable.

Le maire avait terminé la lecture des actes et entamait celle des articles du Code qui pouvoient au bonheur des époux.

Edmond détourna le regard vers le vieux drôle, toujours immobile dans son coin. Chose étrange ! le regard de l'huissier n'avait plus d'ironie. Au contraire, il était doux, paternel, et parut, à Edmond, compatissant.

Le fiancé ne put s'empêcher de toucher le plastron de sa chemise avec l'index de sa main gauche comme pour l'interroger, comme pour demander lui-même :

— C'est moi, c'est bien à moi que vous vous adressez ? C'est bien moi, ici présent, qui ai tort de me marier ? Vous persistez ? Vous ne vous trompez pas ?

Le regard répondit : « Oui, oui... C'est bien vous. » Puis il se glissa vers d'autres objets.

Durant une minute, Edmond fut en proie à une

rude angoisse. Non, l'huissier n'était pas un fou, l'huissier n'était pas un misérable plaisant. L'huissier savait quelque chose. L'huissier s'intéressait à lui Edmond. En le voyant dans cette salle de mairie au moment de se marier, au moment d'épouser Henriette, il avait été prodigieusement étonné. Il devait être possesseur d'un de ces secrets de famille que le hasard livre parfois au premier venu. Certainement, il connaissait sa fiancée ; il était au courant d'un mystère.

Et durant cette minute, une foule de petits événements, de détails insignifiants, se présentèrent à l'esprit d'Edmond et, navré, il se dit : « Oui, il a raison, j'ai eu tort de me marier. »

Il était trop tard.

— Monsieur Edmond Lureau, dit le maire, consentez-vous à prendre pour épouse Mlle Henriette Busson ?

Edmond, pâle, anéanti, étourdi, murmura :

— Oui, monsieur le maire.

Lorsque l'épousée eut également répondu « oui », on passa aux signatures, et les conversations éclatèrent dans l'assistance.

Alors, Edmond Lureau vit s'avancer vers lui le vieux huissier, et il le regarda sans colère.

— Vous avez eu tort de vous marier, fit le vieux en machonnant.

— Je le sais, reprit Edmond d'un mouvement des lèvres.

Il ajouta :

— Restez par ici. Je voudrais vous dire un mot. Comment vous appelez-vous ?

— Jean.

Et comme s'il lui donnait un ordre ayant rapport à la cérémonie, Edmond le prit à part et, vite :

— Dites-moi ce que vous savez. Tenez, voici cent francs.

— Moi, je ne sais rien, monsieur, dit l'huissier en souriant.

— Vous ne savez rien, vous ne me connaissez pas ?

— Mais non, monsieur.

— Mais alors, misérable, pourquoi me dites-vous que j'ai tort de me marier ?

Le vieux huissier fit la moue :

— C'est mon opinion, monsieur. Je trouve qu'on a tort de se marier. Chacun a le droit d'exprimer son opinion, n'est-ce pas ?

Alfred CAPUS.

LE MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

La conservation des œufs.

Au dernier congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, M. Miramond de Laroquette a fait l'exposé, tout à fait d'actualité à cette époque de l'année, des altérations que le vieillissement fait subir aux œufs et des moyens de conserver ceux-ci.

L'œuf exposé à l'air libre peut demeurer plusieurs mois sans pourrir ; mais il n'en atteint pas moins assez vite un état qui le rend impropre à la consommation et même dangereux.

La première phase du vieillissement est la déshydratation. Un œuf de 55 grammes perd, à la température ordinaire, environ 10 à 15 centig. de vapeur d'eau par jour. Quand il a perdu 1/10 de son poids, il a un « goût de vieux » prononcé. Des modifications chimiques sont en même temps intervenues : oxydation de l'albumine qui d'alcaline devient neutre ; formation de glucose (Rabuer) ; d'autre part, formation de toxines chimiques (Richet)

dues aux phénomènes osmotiques créés par la déshydratation.

Physiquement l'œuf s'est rétracté à l'intérieur de sa coquille, le jaune adhère à celle-ci ; cassé, il s'écoule en une masse huileuse d'odeur fade.

Jusqu'ici toutefois le vieillissement de l'œuf ne suppose pas l'intervention des microbes ; la déshydratation en est la cause primitive. Mais ceux-ci (streptocoques) finissent par pénétrer à travers les pores de la coquille : la fermentation putride s'ensuit, et l'œuf répand l'odeur sulfhydrique bien connue. Souvent d'ailleurs, des moisissures (*aspergillus*, *penicillium*) s'introduisent et déterminent les taches bleues, jaunes, vertes, rouges, et l'odeur de moisi bien connues.

Comment obvier à cette transformation complexe de l'œuf ? Ses causes montrent qu'il faut à la fois s'opposer à la déshydratation et à la pénétration des micro-organismes. On voit tout de suite que tout se ramène à deux conditions : *aseptiser* et *rendre imperméable* la coquille.

Trois espèces de procédés sont utilisées : à sec, par les liquides et par les corps gras.

Les procédés à sec sont d'usage immémorial dans nos campagnes : l'œuf peut se conserver plusieurs mois dans la cendre, le sable, etc... Frottée de talc, la coquille devient plus imperméable. Dans la chaux en poudre on réalise un milieu antiseptique s'opposant mieux que les précédents aux moisissures ; mais la déshydratation est aussi rapide qu'à l'air libre.

Un excellent moyen consiste à passer préalablement les œufs dans l'eau bouillante salée à 10 % pendant une minute : il s'ensuit la stérilisation de la coque et la formation à l'intérieur d'une barrière d'albumine coagulée de 1 mm. environ.

Industriellement on conserve les œufs dans des chambres frigorifiques à 1° ou 2°.

Ces procédés permettent d'atteindre 4 à 5 mois, mais le goût de vieux se manifeste bien avant ce délai.

L'emploi des bains liquides donne des résultats parfois meilleurs, mais non encore parfaits. Ils empêchent la déshydratation, pas toujours l'envasement par les micro-organismes.

L'eau salée à 5 % ne réalise que la première condition, et à 10 %, où elle suffit à la seconde, elle donne bientôt à l'œuf un goût de saumure prononcé.

L'eau boriquée serait parfaite si elle ne donnait au blanc, par osmose, un aspect dilué et un goût fade.

La solution de silicate de potasse et de soude à 90 o/o d'eau paraît supérieure. Très employée en Amérique, elle permet une conservation très longue. Elle obstrue complètement les pores en vitrifiant la coquille, ce qui permet ensuite une bonne conservation à l'air libre. Toutefois elle donne un goût alcalin et la cuisson à la coque fait éclater la coquille.

L'eau de chaux à 8 ou 10 o/o de chaux vive, ou bien 20 o/o de chaux éteinte, paraît aussi fort satisfaisante. M. de Laroquette estime qu'après 5 mois les œufs ont à peine le goût alcalin et peuvent encore se conserver à l'air libre quelques semaines.

Troisième procédé enfin : si, après avoir ébouillanti l'œuf comme nous le disons plus haut, on le met dans la graisse salée animale ou végétale, en boîte métallique fermée, on obtient une conservation très longue sans altération sensible de goût. Ce dernier procédé, assez coûteux, est utilisé pour les conserves maritimes et coloniales.

On voit, en somme, que la conservation des œufs est possible d'une année à l'autre en de bonnes conditions économiques et hygiéniques. L'eau de chaux et la solution de silicate de potasse et de soude paraissent particulièrement recommandables, et ce sont là des constatations importantes par ces temps de viande chère, étant donnée la valeur alimentaire et hygiénique de l'œuf.

La « motoculture ».

En juillet a eu lieu à Melun une exposition internationale du machinisme agricole. Des tracteurs fonctionnant au benzol, des charrues automotrices, des houes automobiles, des auto-batteuses ont

démontré que l'agriculture peut s'engager dans une nouvelle voie. Du jour où les petits cultivateurs consentiront à se syndiquer pour exécuter simultanément le travail dans leurs lopins accolés, ils pourront, comme les grands propriétaires le font déjà, profiter des avantages du machinisme agricole. L'augmentation à la production sera un bienfait pour tout le monde. Et, plus tard, la formule s'étendant, peut-être le syndicat agricole s'élèvera-t-il jusqu'à la qualité de coopérative où les ouvriers eux-mêmes auront leur part proportionnelle à la production, ce qui avancerait singulièrement la question agraire. Mais n'anticipons pas !

Indiquons simplement quelques possibilités acquises, si l'on peut s'exprimer ainsi.

On a donc vu à Melun bon nombre d'appareils fort intéressants. Les tracteurs de la Compagnie internationale des machines agricoles, pesant 8.000 k. et donnant 35 H. P. ont pendant 4 jours consécutifs et sans panne remarqué une charrue Mogul à 5 socs défonçant le sol à 22 cent. et des lieuses Osborne coupant et liant 8 hectares en 6 heures.

Le tracteur C I M A, qui eut le 1^{er} prix, est susceptible des mêmes services, et cette locomobile peut aussi actionner les appareils de battage. Les tracteurs Lefebvre de Rouen sont plus légers et même utilisables.

Une houe à avant-train automoteur de 12 H. P., pouvant virer dans un rayon égal à l'empattement de l'appareil, s'est montré capable de sarcler quotidiennement 10 à 12 hectares de betteraves. L'automoteur peut servir d'ailleurs à battre cinq à six mille gerbes par jour ou à presser 35 000 k. de fourrages en balles de 60 à 70 kg.

Les charrues automobiles Linard et Loudrin se distinguent en ce que la force n'est pas seulement tractrice mais opère aussi l'enfoncement des socs et peut servir aux défonçages profonds. Dans le même ordre d'idées, existe une bineuse automobile 4 ch. 1/2, applicable aux vignobles et pépinières réduit à 12 fr. l'ha un travail qui coûte manuellement 60 fr.

À côté des machines à pétrole, M. Lébert, d'Archachon, a exposé des photographies de son exploitation où un moteur électrique chargé par une chute d'eau voisine conduit toutes les machines agricoles.

L'exposition de Melun mérite de nombreuses félicitations.

D'autre part, le labourage à la vapeur ne reste pas en retard sur le pétrole ou l'électricité. En 1910 des cultivateurs de la région de Soissons ont fondé une société anonyme au capital de 100.000 fr. pour l'achat d'une machine routière Fowler munie de 650 m. de câble, servant à la manœuvre d'une charrue à 4 socs, d'une autre à 6 socs, d'une herse, d'un scarificateur à 24 dents, sans compter 2 tonneaux à eau et la roulotte du personnel.

Avec 6 ouvriers la société a labouré 450 Ha en 5 mois, soit 4 h. 25 a. par jour de travail. Les résultats sont si satisfaisants qu'une Société analogue vient d'être fondée au Plessis-Belleville (Oise).

Il est à souhaiter que ces initiatives prises actuellement par d'assez gros propriétaires, se généralisent et que la petite culture s'y engage sans tarder par la voie du syndicat.

EDMOND PÔTIER.

REVUE SCOLAIRE

École Maternelle et Classe Enfantine

LA VIE ENFANTINE. — La « vraie » maman. — Depuis une heure, Bébé fait un vacarme effréné dans la maison, chaises renversées, murs heurtés, tables secouées, casseroles traînées à travers la pièce au bout d'une ficelle. Il pleut dehors ! — C'est à ne plus savoir où l'on est. La maman, qui a la migraine, commence à se sentir à bout de patience.

— Cesse ce bruit, Bébé, tu me fends la tête !
— Moi, ça m'amuse ! répond Bébé sans vergogne.

— C'est bien possible, Monsieur Bébé : je vous répète de cesser ce tapage !

Quand la maman ne tutoie plus Bébé et qu'elle l'appelle « Monsieur », c'est que d'ordinaire quelque chose de grave se prépare.

Cependant Bébé réplique :

— Moi, je veux jouer aux déménageurs qui cassent les meubles, na !

— Ecoute bien, Bébé, dit la maman en se prenant la tête à deux mains comme lorsqu'elle a du mal : si tu continues à jouer au déménageur, eh bien... je t'enferme dans le cabinet de débarras !

— Houche ! on n'y est pas si mal dans le cabinet de débarras quand la porte en reste ouverte. S'il n'y a pas beaucoup de place, en revanche on peut s'y terrer contre un tas de vieilles choses qui sentent le renfermé et la poussière ! — Donc, Bébé continuera à faire du « potin » au risque de se faire enfermer dans le cabinet.

— Mon Dieu, que je suis malheureuse d'avoir un bébé si méchant ! s'écrie la maman.

— Eh bien, et moi, hurle Bébé, si tu crois que ça m'amuse d'avoir une maman qui se plaint toujours ! J'en aimerais autant une autre !

La maman regarde Bébé de ses grands yeux tristes ; puis elle dit lentement :

— C'est entendu, Bébé ; tu te chercheras une autre maman ; et moi j'essaierai de trouver un autre petit garçon, un plus gentil...

Hum ! Bébé a parlé un peu vite. Il aurait dû réfléchir.

Sûr, la maman trouvera bien un autre petit garçon. Il n'en manque pas qui traînent sur les routes sans petite mère, et qui ne demanderaient pas mieux que de se serrer contre une maman et d'avoir une maison où il fait doux et clair, et bon...

Mais où les trouve-t-on, les mamans ? Bébé n'en a jamais rencontré qui demandent des petits enfants à cor et à cri, comme des mamans perdues... Et puis, en supposant que Bébé en trouve une tout de même, est-ce qu'elle saura être la « maman de Bébé » ? La sienne a l'air faite exprès. Quand Bébé niche sa tête bouclée entre le cou et l'épaule de petite mère, sa tête tient juste : une autre aurait peut-être les bras trop longs et le cou moins chaud... Une autre ne saurait pas border Bébé pour le dodo du soir : elle serait capable de tirer toute la couverture d'un côté comme papa lorsqu'il se mêle de coucher Bébé... Une autre ne saurait pas promener doucement ses lèvres dans les boucles blondes pour faire des chatouilles... Une autre ne saurait pas que Bébé aime mieux la croûte que la mie du pain et qu'il préfère les clairs bonbons à la menthe aux bonbons au jus de réglisse qui sont noirs comme la boue... Une autre ne saurait pas mettre sa main fraîche sur le front de Bébé pour calmer sa fièvre et arrêter ses larmes quand il a du bobo... Non, non, Bébé ne changera pas sa vraie maman. Il la suppliera de rester en la retenant bien fort par sa jupe, si elle s'avisait de vouloir partir tout de même...

EXERÇONS LA REFLEXION. — 1. A table. —

Dans quoi boit-on... de l'eau ? dans... un verre ; du lait ? dans... un bol ; du café ? dans... une tasse ; de la bière ? dans... un bock. Avec quoi mange-t-on le potage ? avec... une cuiller ; les légumes ? avec... une fourchette ; on coupe la viande avec ?... un couteau. On sert la soupe dans ?... une soupière ; la viande sur ?... un plat ; les légumes dans ?... un légumier ; la salade dans ?... un saladier.

2. Devinette. — Je pense à quelque chose qui brille la nuit dans les rues pour les éclairer ; c'est comme une grande lanterne fixée au bout d'une colonne ou contre un mur. Qu'est-ce que c'est ?

3. Pourquoi. — Pourquoi vos papas lisent-ils les journaux ? (Pour se mettre au courant de ce qui se passe.)

Pourquoi graisse-t-on les roues ? (Pour qu'elles tournent facilement et sans faire de bruit.)

Pourquoi repasse-t-on les couteaux ? (Pour qu'ils coupent mieux.)

Pourquoi n'arrose-t-on pas les plantes lorsqu'il pleut ? (Parce que la pluie suffit à les arroser.)

Pourquoi moud-on le blé ? (Pour le transformer en farine.)

Pourquoi élève-t-on des poules ? (Pour avoir des œufs.)

Pourquoi élève-t-on des moutons ? etc... etc...

LA SCIENCE DE BÉBÉ. — La table. — C'est une personne importante qui garde presque toujours le milieu de la salle, dans la maison.

Autour d'elle, les chaises s'alignent en rond.

Sans la table, bien des gens seraient embarrassés ; les tailleurs, par exemple, et les repas-seuses, et même les joueurs de cartes...

Quand on rentre chez soi, on se décharge de tout ce qu'on porte sur la table.

Mais il arrive tout de même que la table est libre. Alors on l'habille d'un tapis.

J'ai demandé à Bébé :

— Sais-tu à quoi sert la table ?

Et il m'a répondu sans hésiter :

— La table sert à manger.

C'est un fait. Autour de la table, à l'heure des repas : parents, enfants, amis se réunissent. On est bien là, tous, coude à coude. On regarde la maman servir la bonne soupe qui fume dans la grande soupière.

Aussi, tous les jours, c'est avec la même précipitation qu'on répond à la maman criant : « A table ! A table ! les enfants ! »

Quelquefois, au moment où l'on y pense le moins, le papa dit de sa grosse voix :

— Totor, tu te tiens bien mal à table, mon ami. Par exemple ça n'est pas très amusant de s'observer constamment quand on est à table. Les coudes des petits enfants ont toujours tendance à venir s'appuyer d'eux-mêmes sur la nappe...

Les petites filles aiment moins la table... C'est de la faute à la maman qui ne se lasse point de commander : « Allons, Lili, mets la table ! » ou bien encore : « Zézette, dépêchons-nous de débarrasser la table ! » Et l'on n'a pas idée de ce qu'une table contient d'objets fragiles qui se cassent presque tout seuls...

A table, on s'installe encore pour lire le grand livre d'images, ou bien pour jouer aux dominos ; on peut même y dormir, la tête dans ses bras ; mais on est moins bien que dans son lit.

Bébé trouve les tables très utiles, sauf une peut-être dont il se passerait volontiers. Cette table-là, d'ailleurs, les écoliers l'envoient à tous les diables, c'est... vous l'avez deviné ?... c'est la table de multiplication !

B. STUDY.

ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE

COURS PRÉPARATOIRE

Un marron d'Inde.

I. REGARDONS BIEN ce marron d'Inde que je viens de ramasser. — Quelle est sa forme ? (Ronde.) — Sa couleur ? (Brun foncé, acajou.) — Tâtez-le. Est-il dur ou mou ? (Il est très dur.) — Qu'arriverait-il si vous receviez ce marron sur la tête ? (Il nous ferait mal.) — Sentez le marron. Quelle est son odeur ? (Elle n'est pas sensible.) — Avez-vous envie de goûter le marron d'Inde ? (Non, nous savons qu'il n'est pas bon à manger.)

II. — RÉFLEXIONS. — Où trouve-t-on les marrons d'Inde ? (Sous les marronniers : au bois, le long des routes.) — A quel moment de l'année trouve-t-on les marrons à terre ? (En octobre.) — Les marrons ne sont-ils pas quelquefois enveloppés ? (Si, ils tombent souvent avec une enveloppe verte, hérissée de piquants ; mais cette enveloppe s'ouvre et l'on trouve dedans le marron brillant.) — Que faites-vous avec les marrons d'Inde ? (Des jouets.)

III. — Les Mots à rechercher, à écrire au tableau noir et à copier.

Marrons, marronnier. — Bébé ramasse des marrons pour jouer.

IV. — VOCABULAIRE. — 1. Rechercher comment sont les marrons d'Inde ? (Ronds, rouges, bruns, durs, épais, amers...)

2. Rechercher quelles actions on peut faire avec les marrons ? (On peut les ramasser, jouer avec, compter, se battre, les percer, les creuser, les lancer...)

V. — RÉCITATION. — Les marrons.

Le vent qui souffle en automne,
Aux gais enfants fait l'automne,
Il sème par quartiers,
Sur leur chemin, les marrons...

VI. — LE DESSIN. — Représenter un marron. Le colorier. Dessiner un collier de marrons.

COURS ÉLÉMENTAIRE

I. — La cloche.

Quand s'éveille le gai matin,
Un carillon joyeux résonne ;
Allons, debout ! la cloche sonne,
Tin, tin ! tin, tin !
Allons, debout, petit lutin.
L'écolier qui sait sa leçon
A bien pris galement sa sacoche ;
De l'école voici la cloche :
Ding, dong, ding, dong.
Dépêche-toi, petit garçon !

OCTAVE AUBERT.

I. — LES IDÉES DANS LES MOTS. — Qu'est-ce qu'un carillon ? (C'est le bruit fait par plusieurs cloches qu'on sonne en même temps.) — Qu'est-ce qu'un petit lutin ? (On donne ce nom aux petits enfants vifs et capricieux.) — Qu'est-ce qu'une sacoche ? (Dans la poésie on désigne ainsi le sac aux livres de l'écolier.)

II. — LES IDÉES DANS LES PHRASES. — Pourquoi dit-on le gai matin ? (Parce que le matin éveille toujours des idées riantes, des idées d'activité ; le soir, au contraire, dispose au repos et à la tristesse.) — Quelle est cette cloche qui sonne pour appeler les petits garçons ? (Celle de l'école.) — Pourquoi l'écolier qui sait sa leçon part-il galement pour l'école ? (Il ne craint pas l'interrogation du maître, il sera heureux de répondre.) — Et celui qui ne sait pas sa leçon, sentez-vous quelles pensées doivent lui venir ? (Oui, il n'est pas tranquille, il craint les reproches du maître, peut-être qu'il regrette déjà sa paresse.)

III. — VOCABULAIRE. — La cloche fait ding, dong ! Rechercher les mots qui expriment le bruit fait par : la soie froissée ? (Frou-frou.) — L'eau qui coule d'une bouteille ? (Glou-glou.) Le bruit du moulin ? (Tic-tac.)

II. — La dernière promenade au bois. — J'ai fait la dernière promenade au bois. Les noisettes, les faines et les glands pleuvaient du haut

des branches. Des bandes d'oiseaux gourmands s'envolaient.

A. THEURIET.

I. — LES IDÉES DANS LES MOTS. — 1. Qu'est-ce que les noisettes ? (Ce sont les fruits du noisetier.) — Et les glands ? (Les fruits du chêne.) — Et les faines ? (Les fruits du hêtre.) — Comparer une noisette, une faine, un gland. — En reproduire la forme par un trait de crayon. — Qui se régale avec les noisettes ? (Les enfants.) — Avec les glands ? (Les porcs.) — Que fait-on avec les faines ? (Elles sont bonnes à manger, on en retire une huile comestible.)

2. Qu'est-ce qu'un enfant gourmand ? (Un enfant qui aime trop les bonnes choses, qui ne pense qu'à manger.) — Qu'est-ce qu'un oiseau gourmand ? (Un oiseau qui aime à se régaler de fruits, qui en mange de grandes quantités.) — Pourquoi les oiseaux peuvent-ils être gourmands maintenant ? (Parce que tous les fruits de la forêt sont mûrs.)

II. — LES IDÉES DANS LES PHRASES. — 1. Pourquoi l'enfant dit-il : J'ai fait la dernière promenade au bois. (Parce que cet enfant va rentrer à l'école, il ne se promènera donc plus au bois jusqu'aux vacances.) — Pourquoi les noisettes, les faines et les glands pleuvent-ils du haut des branches ? (Ils pleuvent : autrement dit ils tombaient en grand nombre. S'il tombaient ainsi c'est parce qu'ils étaient mûrs.) — Pourquoi les oiseaux s'envolaient-ils ? (Parce que l'enfant les apeurait et les faisait fuir.)

III. — L'OBSERVATION INTÉRIEURE. — Qu'a fait la dernière promenade ? (Un écolier.) — En quelle saison sommes-nous ? (En automne.) — Qu'est-ce que l'enfant voit dans la forêt ? (Les fruits mûrs, les oiseaux gourmands.)

IV. — LA GRAMMAIRE. — 1. Relève les mots de la dictée où l'on trouve le son *eu*, le son *au*, le son *oi*.

2. Relève dans la dictée un mot de deux lettres, un autre de trois lettres, un autre de quatre lettres, de cinq lettres, de six, de sept, etc...

3. Permutation de temps. Mettre la dictée au présent.

III. — La maman. — Elle est là. Elle vous regarde. Elle vous aime. Elle réchauffe vos doigts dans ses mains, votre corps dans ses genoux. Elle vous donne son lait quand vous êtes petit, son pain quand vous êtes grand, sa vie toujours.

D'après VICTOR HUGO.

I. — LES IDÉES DANS LES MOTS. — Qu'est-ce que réchauffer ? (C'est redonner de la chaleur à ce qui n'en a plus.) — Qu'est-ce qu'aimer quelqu'un ? (C'est lui vouloir du bien, c'est faire tout ce qu'on peut pour que ce quelqu'un soit heureux.)

II. — LES IDÉES DANS LES PHRASES. — Elle est là, de qui veut-on parler ? (De la maman.) — Pourquoi la maman regarde-t-elle si longuement son enfant ? (Parce que la maman aime beaucoup son bébé.) — Pourquoi dit-on que la maman offre toujours sa vie à l'enfant ? (Parce qu'elle le veille jour et nuit, qu'elle est prête à tous les sacrifices pour qu'il soit heureux.)

III. — GRAMMAIRE. — 1. Écrivez les noms de la dictée en faisant précéder chacun d'eux de l'article *le*, puis de l'article *les*.

2. Conjuguez *être là* au présent et à l'imparfait de l'indicatif.

IV. — Histoire. — Habitations des Gaulois. — Les Gaulois n'habitaient pas des maisons, mais des huttes de bois ou de terre battue, avec une porte, pas de fenêtre, et un trou dans la toiture de chaume, pour laisser passer la fumée. Au-dessus de la porte on clouait, à côté des têtes de loups et de sangliers, les têtes des ennemis tués à la guerre.

A. RAMBAUD.

I. — LES IDÉES DANS LES MOTS ET DANS LES PHRASES. — 1. Qu'est-ce qu'une hutte ? (Cabane de branches courbées de terre, de roseaux ou de paille.)

2. Différence entre une maison et une hutte. (La hutte est plus petite que la maison ; — elle n'a pas de murs de pierre, ou, si elle en a, ils sont très peu élevés et grossièrement faits ; — elle n'a pas de fenêtre, — elle n'a pas de cheminée.)

3. *Terre battue* ? (Terre qui a été bien pétrie, bien tassée quand elle était humide.)

4. Pourquoi emploie-t-on la terre battue dans la construction des huttes ? (Parce que la terre battue, en séchant, forme une matière dure qui ne se réduit pas en poussière et qui ne laisse passer ni l'eau ni le vent.)

5. *Chaume* : paille de seigle ou de blé.

6. *Ennemi* : individu avec lequel on est en guerre.

II. — VOCABULAIRE. — 1. Que signifie *habiter* ? (Demeurer dans un endroit abrité.)

2. Comment appelle-t-on l'endroit où l'on habite ? (*Habitation*) ; — l'individu qui demeure dans un abri ? (*Habitant*) ; — Comment est un endroit où l'on peut habiter ? (*Habitable*) ; — où l'on ne peut pas habiter ? (*Inhabitable*.)

3. Comment appelle-t-on le vêtement qui nous abrite ? (*Habit*.)

III. — ORTHOGRAPE ET GRAMMAIRE. — 1. Conjuguer : *je n'habite pas une hutte*.

2. Faire la liste des noms masculins et des noms féminins.

V. — GÉOGRAPHIE. — L'horizon. — L'horizon offre souvent l'aspect d'un bord net et droit, d'un trait tiré dans le lointain grisâtre, limitant la terre et le ciel, à la hauteur de l'œil du spectateur. Mais, sur un terrain accidenté, inégal, la ligne d'horizon nous apparaît irrégulière, dentelée, comme ébréchée. D'après CH. DELON.

I. — EXPLICATION DES TERMES GÉOGRAPHIQUES. — Résumer ce que c'est que l'horizon ? (C'est la ligne lointaine où la terre paraît se confondre avec le ciel.) — Qu'est-ce que le lointain ? C'est le paysage le plus éloigné que l'on aperçoit dans une certaine direction.) — Qu'est-ce qu'un terrain accidenté ? (Un terrain qui n'est pas uni, mais qui présente des creux et des bosses.)

II. — LES IDÉES DANS LES MOTS. — Que veut dire irrégulière ? (Qui ne présente pas le même aspect d'un bout à l'autre.) — Que veut dire dentelée ? (Qui présente des découpages comme les dents d'une dentelle.) — Ebréchée ? (Qui présente des ouvertures : des brèches.)

VI. — SCIENCES. — Le rôle des vents. — Les vents favorisent la fécondation des fleurs. Ils renouvellent l'air des villes. Ils entraînent les nuages à l'intérieur des terres. Sans eux la terre serait presque inhabitable.

D'après C. FLAMMARION.

EXPLICATIONS. — Qu'est-ce que la fécondation des fleurs ? (C'est l'action de féconder les fleurs, c'est-à-dire de leur faire produire la graine qui permet aux plantes de se reproduire.) — Comment les vents favorisent-ils la fécondation des fleurs ? (En agitant les ramoux des plantes et en transportant la poussière fécondante (pollen) à de grandes distances.) — Pourquoi est-il utile que les nuages soient entraînés par les vents à l'intérieur des terres ? (Parce que sans cela il ne pleuvrait qu'aux endroits où il y a de l'eau : d'où les nuages se forment.) — Pourquoi, sans les vents, la terre serait-elle presque inhabitable ? (Parce que les continents seraient privés d'eau.)

COURS MOYEN

I. — Les feuilles tombent...

C'est l'heure exquise et matinale
Que rougit un soleil soudain ;
A travers la brume automnale
Tombent les feuilles du jardin.
Les dernières, les plus rouillées,
Tombent des branches dépouillées ;
Mais ce n'est pas l'hiver encor.

Leur chute est lente. On peut les suivre
Du regard en reconnaissant
Le chêne à sa feuille de cuivre,
L'érable à sa feuille de sang.
Une blonde lumière arrose
La nature, et, dans l'air tout rose,
On croirait qu'il neige de l'or.

F. COPPÉE.

I. — LES IDÉES DANS LES MOTS. — 1. Qu'est-ce qu'une heure exquise ? Une heure agréable à vivre, qui

ne vous laisse qu'une sensation de bien-être et qu'un sentiment de bonheur.)

2. Qu'est-ce qu'un soleil soudain ? (Qui arrive très vite, sans qu'on s'y attende.)

3. Sens de l'expression : la brume automnale ? (Le léger brouillard des matins d'automne.)

II. — LES IDÉES DANS LA POÉSIE. — 1. Analyse du morceau. (Le poète décrit une jolie matinée d'automne. Il nous montre la rapidité du lever du soleil. Et nous assistons avec lui à la chute des feuilles qu'on peut reconnaître aux diverses teintes qu'elles revêtent en mourant.)

2. Comment comprenez-vous ces deux vers :

*Le chêne à sa feuille de cuivre,
L'érable à sa feuille de sang ?*

(La feuille du chêne prend la couleur rougeâtre du cuivre, la feuille de l'érable devient rouge comme le sang ; — c'est par figure que le poète dit : la feuille de cuivre, la feuille de sang.)

3. Expliquer : ... dans l'air tout rose

On croirait qu'il neige de l'or.

(L'air est tout rose parce que c'est un beau matin d'automne et que le soleil vient de se lever, et ces feuilles rousses qui tombent des arbres ressemblent à une neige d'or.)

III. — ANALYSE LOGIQUE. — Décomposez en ses éléments la proposition contenue dans le second vers. (Sujet : un soleil soudain ; — verbe : rougit ; — compl. direct : que, pronom relatif remplaçant son antécédent « heure » (on peut dire, mais ce n'est pas obligatoire : compl. direct d'objet.)

II. — Les fruits de la forêt. — A l'entrée de l'arrière-saison, la forêt semble devenir encore plus maternelle et elle achève de vider pour les gens et pour les bêtes sa pleine corne d'abondance. Les prunelles bleussent dans les hailliers, les pommes et les poires sauvages étalent leurs fruits après, d'un vert pâle, au milieu du feuillage rougissant des sauvageons. Les baies des cornouillers, semblables à des olives vermeilles, achèvent de mûrir à côté des épinettes-vernelles, et, du haut des alisiers, pendent les bouquets bruns des alises, pareilles par le goût et la couleur à de petites nêles. Les gelées blanches d'octobre permettent à tous ces fruits de pousser et leur donnent une saveur plus douce. C'est la saison préférée des merles, des rouges-gorges.

ANDRÉ THEURIET. (*La Vie rustique*)
(C. E. 1911.)

I. — IDÉE GÉNÉRALE DU MORCEAU. — A l'entrée de l'arrière-saison la forêt achève de vider pour les gens et pour les bêtes sa pleine corne d'abondance.

II. — QUESTIONS D'EXAMEN. — 1. Qu'appelle-t-on l'arrière-saison ? (La fin de l'automne.)

2. En quoi la forêt mérite-t-elle cette épithète de maternelle ? (En ce qu'elle nourrit généreusement tout un peuple de bêtes, et qu'elle offre à l'homme ses fruits, ses feuillages, son bois.)

3. Qu'est-ce qu'une corne d'abondance ? (On représentait autrefois le symbole de l'abondance par une corne remplie de fleurs et de fruits en si grande quantité qu'on les voyait s'échapper de l'ouverture de la corne.)

4. Sens du mot hailliers ? (Réunion de buissons épais.)

5. Que savez-vous du cornouiller ? (C'est un arbrisseau très joli, dont les fleurs sont jaunes ; les fruits mûrs en septembre sont petits, oblongs, de couleur rouge ; on les appelle cornes, cornioles, courgelles ou cornouilles. On les mange crus ou confits.)

6. De l'épine-vernelle ? (Arbrisseau dont on peut faire des clôtures pour les jardins. Ses feuilles sont très goûtées par le bétail ; ses fruits servent à faire des confitures et une espèce de boisson ; mais c'est une plante dont la destruction est obligatoire parce qu'elle communique la rouille aux céréales.)

7. De l'alisier ? (Arbrisseau très joli dont les fruits sont comestibles, mais insipides.)

8. Que signifie pousser ? (Devenir blet, c'est-à-dire complètement ramolli, sans pour cela être gâté ; on dit plutôt blettir.)

III. — La légende du vin. — Lorsque Noé plantait de la vigne, Satan l'aperçut.

— Que plantes-tu là, fils de la terre ? dit le prince des démons.

— Une vigne, répondit Noé.

— A quoi bon cet arbuste ? demanda le tentateur.

— Le fruit en est aussi agréable à l'œil que délicieux au goût, répondit le patriarche, et on en tire une liqueur qui égaye le cœur de l'homme.

— S'il en est ainsi, reprit Satan, je veux t'aider. Disant cela, le diable apporta un agneau, le tua et en fit couler le sang dans le fossé. Il en fit de même d'un lion, d'un singe et d'un porc ; c'est de cette façon qu'il arrosa les racines de la vigne.

Depuis ce temps, chaque fois qu'un homme boit un peu de vin, il devient doux et caressant comme un agneau ; s'il augmente la dose, le voilà fort et hardi comme un lion. Mais s'il va plus loin, il est bientôt malicieux et fou comme un singe ; et si, par malheur, il ne s'arrête pas, il finit par ressembler au porc qui se vautre dans l'ordure.

(C. E., 1911, Trun.) Ed. LABOULAYE.

I. — QUESTIONS. — 1. Définir les mots *légende*, *patriarche*, *arbuste*. — 2. Quel est le sens de l'expression : *se vautrer dans l'ordure* ? — 3. Analysez la phrase : *Satan l'aperçut*. — 4. Donnez la deuxième personne du pluriel du verbe *dire* au présent de l'indicatif, imparfait, passé simple, futur, présent du subjonctif.

II. — RÉPONSES. — 1. Une *légende* c'est le récit populaire d'un événement imaginaire et merveilleux, du récit populaire d'un événement réel, mais enjolivé de détails imaginaires et merveilleux.

Un *patriarche* c'est le nom donné aux premiers chefs de famille dont parle la Bible, et dont la vie fut fort longue. — Un *arbuste*, c'est un petit arbre.

2. *Se vautrer dans l'ordure* cela veut dire s'y coucher à plat ventre, s'y abandonner entièrement.

3. Analyse : *Satan*, nom propre, masc. sing., sujet de *aperçut*.

L' mis pour Noé, pron. pers., 3^e pers. sing., compl. direct de *aperçut*.

Aperçut : verbe *apercevoir*, 3^e groupe, forme active, au passé simple de l'indicatif, 3^e pers. du sing.

4. *Dire* : Vous dites, vous disiez, vous dites, vous direz, vous disiez.

IV. — Histoire. — La paix romaine. — De tous les bienfaits que Rome apporta à la Gaule, le plus apprécié ce fut la paix. La paix romaine, telle est la formule magique qui, dans ce pays et partout, a triomphé de toutes les résistances et rallié tous les cœurs. D'un bout à l'autre du monde ancien, les peuples n'avaient connu que la guerre, la guerre de ville à ville, de maison à maison, pour ainsi dire, sans trêve ni merci. Par Rome, tout fut pacifié. Il y eut des troubles encore, des guerres civiles, mais comme tout est de comparable aux désordres, aux misères d'autrefois et, dans les intervalles, de longues accalmies, un repos profond.

G. BLOCH.

(Histoire de France Lavis.)

I. — LES IDÉES DANS LES MOTS ET DANS LES PHRASES. —

1. Mot simple ayant servi à former *apprécié* : prix.

2. Sens de *apprécié* : dont on reconnaît le prix, la valeur, l'importance. — 3. *Formule* : de quelle formule s'agit-il ? Qu'est-ce qu'une formule ? (Ici, la formule, c'est : *paix romaine*. Une formule est une manière courte d'exprimer une pensée qu'on est convenu d'employer chaque fois que l'occasion s'en présente, sans y rien changer). — 4. *Magique* : qui produit un effet inattendu, étonnant, difficilement explicable, merveilleux.

5. Qui a *triomphé* de toutes les résistances : qui a maîtrisé toutes les résistances, qui les a fait cesser.

6. Qui a *rallié* tous les cœurs : *rallier* les gens, c'est les réunir tous autour de soi ; les *cœurs*, ici, ce sont les affections, les amitiés ; *rallier* tous les cœurs, c'est se faire aimer de tout le monde. — 7. *Expliquer l'ensemble de la seconde phrase*. (Il suffisait au gouvernement romain de montrer qu'il voulait faire régner la paix dans tout l'empire pour obtenir de tout le monde l'obéissance et l'estime.) — 8. *Le monde ancien* : le monde connu dans l'antiquité, c'est-à-dire l'Europe avec la partie de l'Asie et de l'Afrique avoisinant la Méditerranée. — 9. *Sans trêve ni merci* : sans trêve, sans

arrêt entre deux batailles ; — *sans merci*, sans pitié, sans qu'on daigne vous faire grâce ; — *guerre sans trêve ni merci*, guerre continuelle. — 10. *Pacifié* : mis en état de paix, rendu tranquille. — 11. *Guerres civiles* : guerres entre les gens d'un même pays. — 12. *Intervalle* : temps plus ou moins long séparant deux autres périodes ; dans d'autres cas, espace qui en sépare deux autres. — 13. *Accalmie* : temps de calme, de tranquillité, entre deux périodes d'agitation.

II. — IDÉE GÉNÉRALE DU MORCEAU. — Le gouvernement romain fit régner la paix dans tous les pays conquis par ses armées.

III. — VOCABULAIRE. — Indiquer deux adjectifs dérivés de *paix* avec leur différence de sens, puis former deux adjectifs avec ces adjectifs. (L'adjectif *paisible* signifie : qui est en paix, qui est tranquille ; — l'adjectif *pacifique* signifie : qui aime la paix ; on peut être pacifique sans être paisible : un homme qui aime la paix, mais qui est attaqué, se défend ; dans ce cas, il n'est pas paisible, mais cela ne l'empêche pas d'être pacifique. — Avec les deux adjectifs cités, on peut former les adjectifs *paisiblement*, *pacifiquement*.)

IV. — ORTHOGRAPE ET GRAMMAIRE. — 1. Justifier l'orthographe de *telle*. (*Telle* s'écrit avec deux *l* et un *e*, parce que cet adjectif se rapporte au nom féminin « formule » dont il est l'attribut. — 2. Pourquoi dans l'expression « dans ce pays », le mot *ce* ne s'écrit-il pas avec un *s* ? (Parce que *se*, avec un *s*, est un pronom n'accompagnant jamais un nom, tandis qu'ici, *ce*, étant adjoint au nom « pays » est un adjectif démonstratif.)

V. — Géographie. — Les volcans éteints. — En certaines parties de la France, dans le Massif central, particulièrement, on trouve des montagnes curieuses dont les sommets sont creusés en forme de cuvettes profondes. Ce sont des cratères d'anciens volcans. Par ces ouvertures aujourd'hui bouchées, la montagne a rejeté jadis, en de formidables éruptions, des blocs de pierre et des torrents de matières fondues. Le Puy de Dôme a recouvert une partie de l'Auvergne d'une couche de lave noire dont on fait aujourd'hui des maisons. Ces volcans se sont éteints, des forêts et des prairies ont recouvert leurs pentes autrefois incultes où paissent des troupeaux de moutons et de chèvres. Depuis des siècles, la montagne est endormie et les hommes peuvent visiter sans crainte ces cratères où dort tranquillement l'eau d'un lac.

(C. E., Bégard, Côtes-du-Nord.)

I. — PLAN DE LA DICTÉE. — a) L'auteur a d'abord défini les *volcans éteints* des montagnes dont les sommets sont creusés. — b) Les volcans ont été autrefois en activité : ce qu'il prouve, ce sont les restes des éruptions : laves. — c) Aujourd'hui ils sont éteints : ainsi le prouvent les forêts de la montagne et les lacs des cratères.

II. — QUESTIONS. — 1. Quelques mots de la famille de *siècle* avec leur sens. — 2. Que veut dire le mot *éruption* ? — 3. Orthographe des mots *creusés*, *bouchées*, *rejeté*, *endormie*.

III. — RÉPONSES. — 1. *Siècle* : espace de cent ans.

— *Depuis des siècles* : depuis très longtemps. — Une chose *séculaire* : qui existe depuis des siècles, depuis très longtemps. — Un phénomène se renouvelle *séculairement* : de siècle en siècle. — Une vie *séculaire* : qui se passe en suivant ce qu'on fait à l'époque, au siècle où l'on vit, d'après les habitudes courantes, dans le monde. — 2. *Sortie violente* de matières, laves, cendres, etc., lancées dans l'atmosphère par le cratère. — 3. *Creusés* : attribut de *sommets*. — *Bouchées* : épithète du mot *ouvertures*. — *Rejeté* : employé avec avoir, invariable, le complément direct étant placé après. — *Endormie* : attribut de *montagne*.

VI. — Sciences. — L'air et la lumière. —

Quelle que soit la maison que nous habitons, qu'elle soit petite ou grande, modeste ou riche, il faut qu'elle ait de grandes et larges fenêtres, afin que la lumière, le gai soleil, l'air pur y rentrent à flots. La lumière, l'air, c'est le seul luxe que puisse donner la plus humble chaumière ; mais ce luxe à lui tout seul vaut mieux que bien d'autres, puisqu'il entretient la santé et la vie. Là où la lumière n'entre pas, le médecin entre. Les petites fleurs,

les herbes des champs, les plantes de toute espèce, ne poussent point à l'ombre, il leur faut du soleil pour croître et fleurir. Eh bien ! la plante humaine a aussi besoin de soleil ; dans l'ombre, dans le noir, elle s'attriste, se flétrit et dépérit.

Dr E. PICAUT.

(C. E., Longjumeau, S.-et-O.)

I. — L'IDÉE ESSENTIELLE. — a) Exprimée par la première phrase : toute maison doit avoir de larges ouvertures pour permettre à l'air et à la lumière d'entrer à flots. b) L'air et la lumière entretiennent la santé et la vie. Exemples : les plantes et les hommes dépérissent si le soleil est absent.

II. — QUESTIONS. — 1. Que signifie cette phrase : « Là où la lumière n'entre pas, le médecin entre » ?

2. Quelques mots de la famille de *air*.

3. Chercher le sujet de *puisse donner*.

III. — RÉPONSES. — 1. *Où la lumière n'entre pas*, c'est-à-dire dans les maisons obscures, sans fenêtres, le *médecin entre*, c'est-à-dire que les gens sont rendus malades à cause de cette obscurité et ont besoin du médecin. — 2. *Aérer* : donner de l'air. Un voyage *aérien* : à travers l'air, en ballon, en aéroplane. *Aéroplane* : appareil qui vole à travers l'air et grâce à l'air qui donne à ses ailes un point d'appui. *Aéronaute* : qui voyage dans les airs. — 3. *La plus humble chaumière*.

COURS SUPÉRIEUR

I. — Le retour à la ville.

Quand le train haletant loin du pays m'emporte,
Mes pleurs mal essuyés me remontent aux yeux
A voir des paysans, sur le seuil de leur porte,
D'un grand geste amical me faire leurs adieux.
Pourquoi quitter le sol où sont restés nos pères,
Et respirer un air fait pour d'autres poumons ?
Ce qui rend nos sapins et nos chênes prospères,
C'est qu'ils poussent toujours aux pentes de nos monts.

La mort même au vallon natal doit être douce ;
Devant les blés mouvants et les bois reverdis,
Mourir c'est seulement s'en aller, sans secousse,
Laisant son champ prospère et ses enfants grandis,
En se disant : « J'ai fait ma tâche tout entière,
J'ai pris toute ma part de joie et de douleur ;
C'est un lit bien étroit qu'un coin au cimetière,
Mais on doit bien dormir sous les ronces en fleur ! »

FRANÇOIS FABRIE.

I. — ANALYSE DU MORCEAU. — Les vacances achevées, le poète retourne à la ville. Les bons paysans lui font alors leurs adieux. Et mille pensées s'agitent dans l'esprit de celui qui part. Il se demande pourquoi il a choisi de vivre à la ville. Il a le regret d'avoir quitté les lieux de son enfance. Il se dit que « la mort même au vallon natal doit être douce ». Et que, certes, après la tâche accomplie, on doit reposer là bien mieux qu'ailleurs.

II. — QUESTIONS. — 1. Sens de *haletant* dans le train *haletant* ? (Haleter, c'est respirer comme lorsqu'on est hors d'haleine : d'une manière courte et précipitée. — Le train est haletant parce que la machine fait un bruit que l'on peut comparer à une respiration courte et précipitée.)

2. Expliquer ces deux vers :

*Mourir c'est seulement s'en aller, sans secousse,
Laisant son champ prospère et ses enfants grandis.*

(Quand on a bien travaillé toute sa vie, la mort vient comme un repos. Une vie bien remplie, dit Goethe, donne joie à mourir. — Et pour l'humble travailleur des champs, bien remplir sa vie, c'est laisser son champ prospère et ses enfants grandis, c'est-à-dire capables de continuer l'œuvre du père.)

3. Donner trois dérivés de *geste* (*gesticuler* : faire

des gestes ; — *gesticulateur* : celui qui fait des gestes ; — *gesticulation* : action de faire des gestes.)

4. Analyse : Décomposer en ses éléments la proposition : *le train haletant loin du pays m'emporte*. (Sujet : le train haletant ; — verbe : emporte ; — compl. direct (on peut ajouter : d'objet, mais ce n'est pas obligatoire) : m' ; — compl. de circonstance de lieu du verbe « emporte » : loin du pays.)

II. — Les nuits d'automne. — C'est le temps des bruits insolites et mystérieux dans la campagne. Les grues émigrantes passent dans des régions où, en plein jour, l'œil les distingue à peine.

La nuit, on les entend seulement ; et ces voix rauques et gémissantes, perdues dans les nuages, semblent l'appel et l'adieu d'âmes tourmentées qui s'efforcent de trouver le chemin du ciel, et qu'une invincible fatalité force à planer non loin de la terre, autour de la demeure des hommes ; car ces oiseaux voyageurs ont d'étranges incertitudes et de mystérieuses anxiétés dans le cours de leur traversée aérienne.

Il y a d'autres bruits encore qui sont propres à ce moment de l'année, et qui se passent principalement dans les vergers. La cueillette des fruits n'est pas encore faite, et mille crépitations inusitées font ressembler les arbres à des êtres animés. Une branche grince, en se courbant, sous un poids arrivé tout à coup à son dernier degré de développement ; ou bien une pomme se détache et tombe à vos pieds avec un son mat sur la terre humide. Alors vous entendez fuir, en frôlant les branches et les herbes, un être que vous ne voyez pas : c'est le chien du paysan, ce rôdeur curieux, inquiet, à la fois insolent et poltron, qui se glisse partout, qui ne dort jamais, qui cherche toujours on ne sait quoi, qui vous épie, caché dans les broussailles, et prend la fuite au bruit de la pomme tombée, croyant que vous lui lancez une pierre.

(B. E., 1911.)

GEORGE SAND.

I. — PLAN. — Bruits entendus dans les nuits d'automne : 1. Le passage des grues. — 2. Les fruits qui tombent. — 3. Le chien rôdeur.

II. — QUESTIONS D'EXAMEN. — 1. Qu'est-ce qu'un bruit *mystérieux* ? (Un bruit qu'on ne reconnaît pas, qui vous inquiète.)

2. Comment comprenez-vous cette phrase de G. Sand : *Car ces oiseaux voyageurs ont d'étranges incertitudes et de mystérieuses anxiétés dans le cours de leur traversée aérienne* ? (M^{me} Sand suppose probablement que les grues ne savent pas bien reconnaître leur chemin, qu'elles se perdent aisément et hésitent souvent à continuer leur route, mais cette supposition est loin d'être fondée.)

3. Décomposer *inusitées*, l'expliquer. (Mot simple : usité ; — préfixe négatif *in* ; — littéralement, qui n'est pas usité, c'est-à-dire dont on ne fait pas usage.) Donner un synonyme et un contraire de ce mot. (Inaccoutumées serait ici synonyme d'inusitées ; — et le contraire serait habituelles.)

4. Expliquer *crépitations* ? (Bruits secs et brusques qui se succèdent rapidement.)

5. Analyse logique : Nature et fonction des propositions contenues dans le passage commençant par « La nuit... » et finissant par « la demeure des hommes ». (1^{re} la nuit, on les entend seulement, *prop. indépendante* ; — 2^o et ces voix rauques et gémissantes, perdues dans les nuages, semblent l'appel et l'adieu d'âmes tourmentées, *prop. principale* ; — 3^o qui s'efforcent de trouver le chemin du ciel, *prop. subordonnée* complétant « âmes » ; — 4^o et qu'une invincible fatalité force à planer non loin de la terre, autour de la demeure des hommes, *prop. subordonnée, coordonnée* à la précédente par la conjonction *et*, complétant « âmes ».)

ÉLOCUTION ET COMPOSITION

COURS PRÉPARATOIRE

Mon parapluie et mon ombrelle.

1. A quoi servent ces deux objets ?

Le parapluie protège de la pluie,
L'ombrelle abrite du soleil.

2. Ouvrons le parapluie et l'ombrelle, regardons-les bien et énumérons leurs diverses parties :

Nous voyons :

Le manche,
la poignée,
l'étoffe.

la monture,
les baleines,
le ressort...

3. Comment sont ces différentes parties : 1^o chez le parapluie ; 2^o chez l'ombrelle.

Le manche de mon parapluie est en bois noir, solide. Le manche de mon ombrelle est en bois jaune ouvragé. L'étoffe du parapluie est noire, résistante. L'étoffe de mon ombrelle est blanche, soyeuse, légère. La monture du parapluie est forte. La monture de l'ombrelle est délicate, etc...

4. Comparer le parapluie et l'ombrelle.

Le parapluie est plus large que l'ombrelle. Il est plus solide. Les parapluies sont recouverts généralement d'une étoffe noire ; les ombrelles, au contraire, sont couvertes d'étoffes claires, chatoyantes, fragiles. Il me semble qu'un parapluie est plus utile qu'une ombrelle.

5. Énumérer les différentes actions nécessaires pour s'abriter de la pluie.

Si la pluie menace, j'emporte mon parapluie. Dès les premières gouttes j'ouvre mon parapluie en appuyant sur le ressort et en poussant. Alors je tiens mon parapluie bien droit au-dessus de ma tête. Ainsi la pluie ne me mouille pas.

6. Dessin. — Représenter un parapluie, une ombrelle. Colorier les dessins.

Montrer un petit enfant s'abritant sous un parapluie.

RÉDACTIONS.

I. — La fin d'un jour d'automne. — Faire autour de vous quatre observations par la vue un soir d'octobre.

PLAN. — 1. Nuit. — 2. Laboureur. — 3. Chasseur. — 4. Écolier.

DÉVELOPPEMENT. — 1. Je vois la nuit qui descend.

2. Je vois les laboureurs rentrer à la ferme.

3. Je vois le chasseur qui revient du bois avec son chien.

4. Je vois un écolier qui étudie sa leçon sur le seuil d'une porte.

II. — Grand-papa. — Trouver quatre raisons pour lesquelles vous aimez votre grand-papa.

PLAN. — 1. Il est vieux. — 2. Il est bon. — 3. Il est amusant. — 4. C'est tout naturel de bien l'aimer.

DÉVELOPPEMENT. — 1. J'aime grand-papa parce qu'il est vieux.

2. Je l'aime parce qu'il est bon et qu'il ne me gronde jamais.

3. Je l'aime parce qu'il me raconte de belles histoires et qu'il me fait des joujoux.

4. Enfin j'aime grand-papa parce que... c'est tout naturel d'aimer son grand-père.

COURS ÉLÉMENTAIRE

I. — Les marrons d'Inde. — Réfléchir et énumérer trois ou quatre manières de s'amuser avec les marrons d'Inde.

PLAN. — 1. Aux billes. — 2. Les colliers. — 3. Les petits bateaux. — 4. Les figures sculptées.

DÉVELOPPEMENT. — 1. Avec les marrons d'Inde je joue aux billes.

2. Quelquefois je les perce pour faire des colliers.

3. Ou bien je les creuse avec mon couteau pour construire des petits bateaux.

4. Mes grands camarades sculptent les marrons d'Inde pour faire des figures ; mais moi je ne suis pas assez adroit...

II. — Les prunelles. — Les décrire après les avoir observées avec les sens.

PLAN. — 1. Où trouve-t-on les prunelles ? — 2. Sur quel buisson ? — 3. Leur forme, leur couleur. — 4. Leur saveur.

DÉVELOPPEMENT. — 1. Chaque fois que je passe le long des haies ou des buissons, à la fin de l'automne, je m'amuse à cueillir des prunelles.

2. Les prunelles sont les fruits du prunellier, qu'on appelle chez nous épine noire.

3. Elles sont grosses et rondes comme des billes, et

d'un beau bleu foncé couvert d'une fine poudre blanche.

4. Les prunelles ont une saveur âpre ; mais quand il a gelé elles s'adouissent un peu, et alors j'aime assez les manger.

III. — Histoire. — L'industrie des Gaulois.

PLAN. — 1. Pas d'usines. — 2. Le filage et le tissage. — 3. Pas de houille, mais des carrières de minerais. — 4. Les forgerons et les orfèvres. — 5. Autres industries.

DÉVELOPPEMENT. — 1. Les Gaulois n'avaient aucune idée des grandes usines d'aujourd'hui qui occupent des centaines d'ouvriers et utilisent de nombreuses machines.

Cependant leur industrie était déjà assez avancée.

2. Les femmes gauloises employaient la quenouille et le fuseau pour filer la laine, le chanvre et le lin.

Avec le fil qu'elles faisaient, des tisserands fabriquaient des étoffes qu'on utilisait pour la confection des vêtements et des voiles de navires.

3. Les Gaulois ne connaissaient pas la houille et n'exploitaient aucune mine souterraine.

Mais ils tiraient différents minerais de certaines carrières et ils savaient extraire de ces minerais du fer, du cuivre, du plomb, de l'étain, de l'argent.

4. Avec ces métaux, leurs forgerons fabriquaient des outils, des armes et une foule d'objets utiles.

Il y avait aussi des orfèvres qui savaient ciseler des bijoux d'or et d'argent. L'or leur était fourni par les paillettes que certaines rivières gauloises roulaient à cette époque.

5. On peut encore citer parmi les industries gauloises la fabrication des poteries de terre cuite, la construction des charriots et des chariots à roues, et celle des navires à voiles.

IV. — Géographie. — Orientons-nous.

PLAN. — 1. Quand on voyage il faut savoir s'orienter. — 2. Les points cardinaux. — 3. Le soleil. — 4. La polaire. — 5. La boussole. — 6. De quel côté allons-nous ?

DÉVELOPPEMENT. — 1. La première chose que doit savoir un voyageur, c'est de s'orienter.

2. Il y a quatre directions principales qu'on appelle points cardinaux : nord ou septentrion, sud ou midi, est ou orient, ouest ou occident.

3. Le matin, on connaît l'orient par la direction où le soleil se lève ; le soir, on connaît l'occident par la direction où il se couche.

4. Le soir il est plus facile de s'orienter quand on sait reconnaître au ciel l'étoile polaire, qui marque le nord.

5. Pour s'orienter il y a surtout un instrument très commode : la boussole, dont l'aiguille aimantée désigne le nord et le sud.

6. Seulement, pour savoir se retrouver, il ne faut pas oublier dans quelle direction est l'endroit où l'on doit se rendre.

V. — Sciences. — Étudier l'air avec les cinq sens.

PLAN. — 1. Couleur de l'air. — 2. Odeur. — 3. Le bruit des vents. — 4. L'air sur la peau. — 5. Le goût de l'air.

DÉVELOPPEMENT. — 1. L'air est incolore dans la chambre, mais quand on le voit en grande quantité, dans le ciel par exemple, il est bleu.

2. L'air pur sent bon la campagne, le parfum des plantes, mais il s'imprègne facilement des mauvaises odeurs. L'air des villes sent mauvais. L'air qu'on ne remplace pas dans une chambre sent le renfermé.

3. Quand l'air est agité, c'est-à-dire quand il fait du vent, nous l'entendons passer dans les arbres, dans les cheminées des maisons...

4. Nous sentons que l'air rafraîchit notre visage et nos mains ; on prend des bains d'air comme des bains d'eau.

5. L'air n'a pas de goût. Nous en avalons de grande quantité sans nous en apercevoir ; car on se nourrit autant d'air que de pain.

COURS MOYEN

I. — L'espérance.

L'espérance. Que signifie ce mot ?

Est-il heureux que nous espérons toujours mieux que ce que nous avons ou que ce que nous

sommes. Montrez-le, en indiquant ce qu'espèrent l'homme bien portant, le malade, le malfaiteur, l'homme de bien, le prisonnier, le pauvre, le riche, le bon et le mauvais écolier. Et vous-mêmes, qu'espérez-vous aujourd'hui et dans l'avenir.

(C. E., 1911.)

DÉVELOPPEMENT. — 1. Espérance ! Telle était, dit Michelet, la devise de nos pères. Ils représentaient l'espérance sous la figure d'une nymphe ailée, couronnée de fleurs naissantes...

Espérance ! Cela veut dire : les temps mauvais passeront et d'autres viendront qui seront meilleurs. Cela veut dire que toute peine n'est pas éternelle et qu'après les longs, sombres et froids jours d'hiver, les jours clairs et ensoleillés de printemps se réveillent. Cela veut dire que l'homme intelligent et fort naîtra de l'enfant ignorant et fragile.

2. Tant que le vert des feuillages embellira la terre, les hommes ne renonceront point à l'espérance ; autant dire que l'espérance est immortelle. Dès qu'il comprend, le petit enfant espère. Il espère grandir.

L'homme bien portant espère que la destinée le comblera de ses dons. Le malade, dans son lit de douleur, espère la guérison. Le malfaiteur espère que la nuit lui sera complice et que la justice des hommes saura l'épargner. L'homme de bien espère, sans doute, que sa bonté sera reconnue et qu'elle sera profitable. Le prisonnier espère voir s'ouvrir les portes de sa triste prison. Le pauvre espère des jours d'abondance où le pain ne lui fera plus défaut. Le riche espère de nouvelles jouissances.

3. Moi, qui ne suis qu'un petit écolier, pas toujours appliqué, ni sage, j'espère trouver le courage nécessaire pour travailler utilement en classe. J'espère que les leçons se graveront sans peine dans ma cervelle rétive. J'espère que mes devoirs s'acheveront sans fatigue ; car je suis un peu paresseux. Mais j'espère fermement un jour être digne de mon père et ne lui apporter dans sa vie que du contentement...

II. — Les bois en automne.

Quelles observations faites-vous, dans les bois, à cette époque de l'année ?

IDÉES À DÉVELOPPER. — 1. Les bois n'ont plus l'apparence verdoyante de l'été ; tous les arbres jaunissent et perdent leurs feuilles, sauf les pins et les sapins. — 2. Les sentiers sont mouillés, on trouve des nids vides. — 3. Et ce qui attire surtout les écoliers au bois d'automne, ce sont les fruits sauvages qui mûrissent en octobre.

DÉVELOPPEMENT. — 1. L'aspect des bois change à l'automne. Les feuillages ne sont plus verts, à l'exception de ceux des pins et des sapins. Chaque arbre offre un coloris nouveau qui le distingue et le sépare des autres. Le jaune le plus pur colore les feuilles du bouleau ; les hêtres sont chargés de feuilles mortes d'un brun-rouge, les cerisiers sauvages offrent toutes les teintes de l'orangé et du rouge vif, le noyer noircit.

2. Les chemins du bois sont alors toujours humides, un petit brouillard s'élève sous les futaies. Souvent le pied glisse sur une herbe visqueuse ou bute contre une pierre à demi enterrée dans la mousse. Sur les branches des haies précocement dégarnies, on rencontre des nids vides qui se balancent. De place en place, au pied des souches, des champignons dressent leurs petites ombrelles jaunes, blanches ou rosées, suivant les espèces.

3. On ne voit plus guère de fleurs ; mais les fruits sauvages ont mûri. Ce sont les houx qui ont à l'extrémité de leurs branches d'admirables bouquets de graines écarlates ; le genévrier qui unit ses baies bleuâtres et parfumées à son feuillage toujours vert ; la viorne qui est chargée de fruits rouges ; l'aubépine qui s'est transformée en un arbre de corail ; les églantiers qui égaient les buissons par leurs calices charnus et couleur de feu. Des myrtes bleuâtres se montrent près des grappes violacées du sureau et de l'yléble. Le chèvrefeuille, qui entoure les arbres de ses longues spirales, apporte son contingent de baies orangées.

Ainsi les bois en automne offrent des spectacles beaux et variés à celui qui sait voir.

III. — Histoire. — La dime.

PLAN. — 1. Quand existait la dime et ce que c'était. — 2. Comment se prélevait la dime des

gerbes et ses résultats. — 3. La dime du vin. — 4. Les autres dîmes. — 5. Variabilité de la dime. — 6. A qui profitait la dime.

DÉVELOPPEMENT. — 1. Avant la Révolution de 1789, les évêques, les curés et les moines obligeaient les paysans à leur payer la dime.

La dime, c'était la dixième partie des produits obtenus par les cultivateurs.

2. Aussitôt que la moisson était terminée, les serviteurs des moines ou des curés passaient dans les champs avec une charrette et prenaient une gerbe sur chaque tas de dix gerbes.

Lorsque leur charrette était pleine, ils la ramenaient au village, la déchargeaient dans la grange aux dîmes, et retournaient aux champs pour continuer leur opération.

Les gens d'église, sans travailler la terre, faisaient ainsi une excellente récolte de blé, de seigle, d'orge et d'avoine.

3. Après la vendange, sur dix tonneaux de vin ou de cidre, ils en prenaient un pour l'emmagasiner dans la cave aux dîmes.

4. La dime se prélevait aussi sur le colza, les noix et les olives dont on tire de l'huile, sur le chanvre qui fournit de la toile, et aussi sur la laine des moutons, sur les agneaux, sur les poulets.

Chaque fois qu'on tuait un porc, une partie de la viande devait être réservée pour l'Eglise.

5. La dime n'était pas toujours égale à la dixième partie des produits : elle était assez souvent moins forte. En certains endroits, on ne prenait qu'une gerbe sur douze ou même sur vingt.

6. Ordinairement le curé du village ne gardait pour lui qu'une faible partie de la dime. La plus grosse part était pour ses chefs ou pour les abbés des monastères.

IV. — Géographie. — Formation du sol français.

(E. N. P., Chartres, Eure-et-Loir.)

PLAN. — 1. Ce que c'est que le relief. — 2. Les plissements de l'écorce. — 3. Les dépôts marins. — 4. La composition du sol français.

DÉVELOPPEMENT. — 1. Le relief d'un pays comprend les montagnes, les plaines et vallées.

Les montagnes sont le résultat de plissements de l'écorce terrestre. L'écorce s'est plissée, car, en se refroidissant, les matières incandescentes de l'intérieur ont diminué de volume. C'est ainsi que se plisse l'écorce d'un fruit en séchant.

Entre les montagnes se sont effectués des dépôts marins, qui ont émergé ensuite.

Les eaux ruisselant des montagnes ont raviné le sol, produit les cours d'eau, formé les vallées.

L'action des agents atmosphériques et les éruptions volcaniques ont aussi modifié la surface du sol.

2. La mer a occupé la plus grande partie de la France actuelle. Au milieu émergent les terrains primitifs. C'étaient : le Massif central, aux roches anciennes, recouvertes ensuite de formations volcaniques : granits et porphyres (l'Armorique, littoral du Cotentin, de Bretagne et de Vendée). Un premier plissement a fait saillir complètement le Massif central, la Bretagne, l'Ardenne et les Vosges, massifs vieux, usés par l'action des glaciers, des eaux, de l'atmosphère.

Un autre plissement a fait saillir les Pyrénées, les Alpes, le Jura, montagnes plus jeunes, moins usées par le temps.

3. Entre ces régions plissées, les dépôts formés au fond des mers ont émergé et formé.

Le bassin de Paris, où coulent la Seine et la Loire ;

Le bassin d'Aquitaine, où coule la Garonne ;

La vallée de la Saône et du Rhône.

Ces dépôts, dit tertiaires, ont donné à la France sa forme générale.

Enfin les alluvions modernes ou quaternaires tendent à combler les vallées et les plaines. Les golfes de l'Atlantique se combient ; les deltas, celui du Rhône par exemple, avancent peu à peu sur la mer.

Par contre les falaises s'usent et s'érodent peu à peu.

4. De là dérive la composition du sol français.

Les terrains primitifs et primaires : cratères d'Auvergne, houillères du Massif central (Saint-Etienne, le Creuzot, bassin du Gard), de la région des Ardennes et du Nord, ardoisières d'Angers et des Ardennes, grès des Vosges.

Les terrains secondaires, marnes, calcaires, argiles, formant une large bande autour des terrains primaires : marbres des Pyrénées et des Alpes, calcaires du Jura, de Franche-Comté, de Bourgogne et de Champagne.

Les terrains tertiaires : sables, calcaires, gypses ; grandes plaines de France.

Les alluvions et limons quaternaires, comblant les parties basses des vallées : Limagne, Camargue, moères de Dunkerque, embouchure de la Somme.

V. — Sciences. — L'air et ses éléments. — L'air : éléments essentiels, propriétés. L'air pur est nécessaire à la vie : conséquences pratiques.

(C. E., La Française, Tarn-et-Garonne.)

PLAN. — 1. Les éléments de l'air. — 2. L'oxygène : propriétés essentielles. — 3. L'air vicié : l'homme et les animaux. — 4. Le gaz carbonique : la vie des végétaux.

DÉVELOPPEMENT. — 1. Je recouvre d'un bocal une bougie placée au milieu d'une assiette pleine d'eau (expérience).

La flamme devient de moins en moins vive et s'éteint. L'eau monte dans le flacon : donc le volume du gaz diminue.

Donc la bougie en brûlant s'est emparée d'une partie de l'air : cette partie est l'oxygène.

La partie qui reste est de l'azote.

De l'eau de chaux blanchit bientôt (expérience) : l'air contient du gaz carbonique.

Une bouteille montée de la cave se couvre de buée, de vapeur d'eau (expérience).

Un rayon de soleil qui entre dans une chambre obscure (expérience) y laisse voir des poussières.

L'air contient enfin des traces d'autres gaz.

2. L'élément essentiel de l'air est l'oxygène.

Par l'oxygène, l'air entretient la combustion.

Empêchons l'air de pénétrer dans un poêle allumé : le feu s'éteint. Lançons de l'air, avec un soufflet, sur des charbons presque éteints : le feu se rallume (expérience).

Par l'oxygène, l'air entretient la respiration. Un oiseau périt asphyxié sous une cloche dont on ne renouvelle pas l'air.

3. Ainsi l'air entretient la combustion des corps et la respiration des animaux et des végétaux.

Mais c'est seulement l'air de l'atmosphère, l'air pur contenant environ 1/5 d'oxygène et l'azote ne faisant que tempérer les propriétés de l'oxygène.

L'air confiné où brûlent des corps, où respirent des animaux devient rapidement de l'air vicié, pauvre en oxygène, riche en gaz carbonique.

De là la nécessité pour l'homme de renouveler souvent l'air des habitations, d'employer des poêles qui tirent bien, le tirage n'étant qu'un appel d'air, de proscrire les poêles à combustion lente.

De là la nécessité de faire assez vastes et de bien aérer les étables, écuries et bergeries.

4. Il faut de l'air enfin aux végétaux :

Pour que les graines puissent germer ;

Pour que les plantes puissent respirer ;

Pour que les feuilles puissent se nourrir, absorber le gaz carbonique, retenir le charbon et séparer l'oxygène.

De là la nécessité d'aérer le sol (labours, hersages, binages, roulages), et de ne pas arracher les feuilles, éléments essentiels de la vie des plantes.

COURS SUPÉRIEUR

I. — La lettre perdue.

I. — Pierre, votre compagnon de classe, a été chargé par son papa de porter une lettre à la poste. En chemin, il s'est amusé et a perdu la lettre. Il n'en dit rien à personne. Conséquences. Commentez et concluez.

(B. E. P. S., aspirantes, Seine-et-Marn e.)

PLAN DÉVELOPPÉ. — 1. La lettre perdue. — Il y a quelques jours, — c'était jeudi — je rencontrai Pierre, mon camarade de classe.

Il allait porter une lettre à la poste. Je l'accompagnai.

Sur la place du village, nous avons trouvé des enfants de notre âge qui jouaient, sautaient, couraient, riaient. Nous avons fait comme eux.

Au bout d'une heure environ, nous avons continué notre chemin.

Mais à la poste, quelle ne fut pas la stupéfaction de Pierre en ne trouvant plus la lettre sur lui.

2. Les regrets de Pierre. — Il fouilla ses poches, les retourna consciencieusement.

Nous reprîmes ensuite le chemin que nous venions de parcourir.

Nous cherchâmes longtemps.

Mais la lettre était bien perdue.

Que contenait-elle ? Pierre n'en savait rien. Mais il savait bien que son père lui avait fait de strictes recommandations, que c'était une lettre d'affaires, et qu'elle avait son importance.

Crainte de son père, regret d'avoir joué, désespoir d'avoir perdu quelque chose : il éclata en sanglots.

3. Mais il résolut de ne rien dire à son père.

Je dus lui promettre le secret.

Et nous fîmes mal tous les deux.

Car le père de Pierre avertit aussitôt réparé la faute. Et les reproches à Pierre faits et reçus, de graves conséquences eussent pu être évitées.

4. Graves conséquences : pour le père d'abord : nouvelle attente et non reçue, commande non transmise et affaire manquée — rendez-vous manqué — affaire intime dévoilée.

Pour le correspondant : ne recevant pas ce que peut-être il attendait, il sera mécontent du père. Le père sera mécontent du correspondant lui-même qui n'exécutera pas les ordres, ou n'accusera pas réception de la nouvelle, ou ne viendra pas au rendez-vous : d'où froissements et reproches mutuels.

Pour le tiers, malhonnête peut-être, qui lira la lettre et trouvera une occasion de nuire.

Pour les employés de la poste, qui seront accusés faussement d'avoir égaré la lettre.

Pour l'enfant étourdi et lâche lui-même, en qui la faute dévoilée fera perdre la confiance.

Telles sont les conséquences d'une étourderie et d'une faute non réparée.

II. — L'enfant est une cire molle qui garde toutes les impressions qu'elle reçoit. En vous inspirant du proverbe : « Dis moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es », montrez combien il importe à l'enfant, pour son avenir, de bien choisir ses camarades. (B. E., aspirants, Paris.)

PLAN DÉVELOPPÉ. — 1. L'enfant est une cire molle qui garde toutes les impressions qu'elle reçoit.

On a comparé depuis longtemps le cerveau à une tablette sur laquelle l'expérience vient écrire les faits et qui garde d'autant mieux les souvenirs que la cire est plus fraîche et plus molle.

Et si ceci n'est qu'une métaphore, du moins est-il vrai de dire que les impressions du jeune âge sont les plus vives et les plus durables.

On perd le souvenir de la semaine, du mois, de l'année où l'on vit, bien avant d'oublier ses souvenirs d'enfance et son nom.

Le vieillard voit s'effacer les souvenirs de l'âge mûr, non ceux de l'enfance. Il se plaît à les rappeler, son regard s'anime en les racontant, il semble qu'alors il retrouve un rayon de sa jeunesse.

2. Les impressions vivaces de l'enfance, c'est en quelque sorte l'expérience qui dirige les premiers actes de la vie.

Elles ont une influence profonde sur la vie entière.

Or l'enfant les reçoit des parents qui l'élèvent, des gens qui vivent autour de lui, des maîtres qui l'instruisent, des camarades qu'il fréquente, c'est-à-dire, en un mot, du milieu où il vit.

Il faut donc que le milieu soit favorable pour que l'enfant ne reçoive que de bonnes impressions.

3. Dis-moi qui tu hantes, et je te dirai qui tu es.

Nomme-moi les personnes que tu fréquentes, les amis que tu préfères, les sociétés où tu vas volontiers, je te dirai ce que tu vaudras, si tu es bonnet ou malhonnête, travailleur ou paresseux, économe ou prodigue.

Car on suit les gens dont les manières déplaisent : l'économe n'aime pas fréquenter les prodiges, le délicat s'éloigne d'instinct des malpropres. Et quand on ne fuit pas, c'est qu'on se plaît en leur société, soit que déjà

on leur ressemble, ou qu'on ait tendance à agir comme eux.

4. Et dès lors, insensiblement, l'enfant surtout, facile à entraîner, imitera tout ce qu'il verra, prendra inconsciemment les habitudes et les manières.

Qu'il se lie avec des camarades vulgaires, paresseux, brutaux, il sera bientôt affligé des mêmes vices. Et

comme la pierre que le torrent entraîne à la mer, il sera peu à peu entraîné au vice.

C'est la loi perfide de l'imitation et de l'habitude qui a pour effet de modeler l'enfant sur ce qu'il voit autour de lui.

C'est dire combien il importe qu'il n'ait que de bons camarades pour n'avoir que de bons exemples.

ARITHMÉTIQUE ET SYSTÈME MÉTRIQUE

PROGRAMME. — Numération romaine et à bases diverses. — Longueurs effectives.

COURS PRÉPARATOIRE

Le nombre 6. — Le tiers, le triple. — Le décimètre.

1. Formation du nombre 6. — A 5 plumes, ajouter 1 plume. Combien cela en fait-il ? Puis les retirer 1 à 1.

2. Addition et soustraction.

$$1 + 5 = 6 - 1 = 2 + 4 - 3 =$$

$$2 + 4 = 6 - 3 = 1 + 5 - 2 =$$

$$4 + 2 = 6 - 2 = 3 + 3 - 1 =$$

3. Deux fois. — Julot achète 2 oranges à 3 sous chacune. Que coûtent les oranges ?

4. Exercices.

$$3 + 3 = 2 \text{ fois } 1 = 2 \text{ fois } 3 =$$

$$1 + 1 = 2 \text{ fois } 0 = 2 \text{ fois } 2 =$$

$$2 + 2 = 2 \text{ fois } 3 = 2 \text{ fois } 1 =$$

5. Le double dm. — Observer un double dm. Avec un double dm., mesurer les dimensions d'un cahier, etc., en dm. ?

6. La multiplication.

$$1 \text{ double dm.} = 6 \text{ dm.} = (\text{en doubles})$$

$$3 \text{ doubles dm.} = 5 \text{ dm.} =$$

$$2 \text{ doubles dm.} = 4 \text{ dm.} =$$

7. La moitié. — Couper une noix en deux moitiés. Combien y a-t-il de moitiés dans 3 noix ?

8. La division par 2.

$$2 \text{ fois } 3 = 6 \text{ fois } 2 = 4 \quad 6 : 2 =$$

$$2 \text{ fois } 1 = 2 \text{ fois } 2 = 6 \quad 4 : 2 =$$

$$2 \text{ fois } 2 = 4 \text{ fois } 2 = 2 \quad 2 : 2 =$$

9. Le triple. — Combien de sous valent 3 gros sous ? 1 gros sous ? 2 gros sous ?

10. Le tiers. — Quand on partage une pomme, une grandeur, une valeur en 3 parties égales, chaque partie est un tiers.

$$3 \text{ fois } 2 = 3 \text{ fois } 3 = 0 : 3 =$$

$$3 \text{ fois } 1 = 3 \text{ fois } 0 = 6 : 3 =$$

$$3 \text{ fois } 0 = 3 \text{ fois } 6 = 3 : 3 =$$

COURS ÉLÉMENTAIRE

1. Deux courriers font le 1^{er} 8.000 m. à l'heure, l'autre 60 hm. Combien le 1^{er} fait-il de plus à l'heure ? Combien ensemble ?

2. Le ruban de soie vaut 1 fr. 80 le m. Que valent : le demi-m. ? le double m. ?

3. Un arpenteur reconnaît que sa chaîne de 10 m. est trop longue de 42 millimètres, combien mesure cette chaîne en réalité ?

4. Dans une lieue de 4 km. combien y a-t-il d'hm. de demi-km. ?

5. Une personne achète de la toile. Le mètre avec lequel on a mesuré était trop court de 0 m. 015. Combien a-t-elle perdu à chaque mètre mesuré ?

6. Combien de fois peut-on porter une chaîne d'arpenteur de 1 Dm. sur une longueur de 2 kilomètres ?

7. Un père marche avec son fils. Le pas du fils mesure 54 cm., le pas du père 13 cm. 5 de plus. Combien mesure le pas du père ?

8. Combien de centimètres et de millimètres valent 7 doubles Dm. et 8 millimètres ?

9. Une fermière veut vendre des poulets 6 francs la paire. Après réflexion elle élève le prix d'un poulet de 0 fr. 15. Que coûte alors le poulet ?

10. Un triangle isocèle a des côtés qui mesurent 3 doubles cm., 3 doubles cm., 5 cm. et demi. Quel en est le périmètre ?

COURS MOYEN

1. PROBLÈME-TYPE. — L'éloignement des courriers. — Deux courriers partis en même temps de deux villes distantes de 940 km. font le 1^{er} 8.000 m., l'autre 50 hm. à l'heure. Après 24 heures de course, à quelle distance sont-ils l'un de l'autre s'ils se dirigent l'un vers l'autre ?

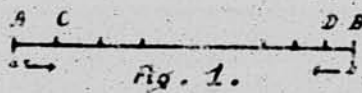
Solution. — 1. — Faire une figure. Soit A et B les villes, a et b les courriers.

II — Au bout d'une heure, a est arrivé en C et b en D. Ils se sont rapprochés de AC + BD, c'est-à-dire de 8 km. + 6 km. = 14 km.

A chaque heure, ils se rapprochent de 14 km. et en 24 h. 24 fois 14 km. = 336 km.

La distance d'éloignement diminue d'autant. Elle sera 940 km. = 326 km. = 604 km.

Rép. : 604 km.



2. THÉORIE. — Le ruban de soie vaut 1 fr. 80 le mètre. Que valent : 1^o le demi-mètre ; 2^o un double mètre ; 3^o Un demi-Dm. ; 4^o deux Dm. ; 5^o trois doubles Dm. de ce ruban ?

(C. E., Bohain, Aisne.)

Rép. : 1 fr. 80 : 2 = 18 déc. ; 2 = 9 déc. ou 0 fr. 90. — 2 fois 18 déc. = 36 déc. = 3 fr. 60. — 10 fois 1 fr. 8 = 18 fr. ; 2 = 9 fr. — 20 fois 1 fr. 8 = 36 fr. ; 2 = 72 fr. — 3 fois 36 fr. = 108 fr.

3. PROBLÈME RAISONNÉ. — La chaîne d'arpenteur trop longue. — Un arpenteur reconnaît que sa chaîne de 10 m. est trop longue de 42 mm. Il s'en sert néanmoins pour mesurer une longueur qu'il trouve égale à 28 fois la longueur de sa chaîne. Quelle est la longueur réelle de la distance mesurée ?

(C. E., Vienne.)

Solution. — La chaîne a en réalité une longueur de 10 m. 042.

Longueur réelle : 28 fois 10 m. 042 = 281 m. 176.

Rép. : 281 m. 176.

4. CALCUL MENTAL. — Dans une lieue de 4 km., combien y a-t-il d'hm. ? de demi-hm. ? de doubles hm. ?

Rép. : 4 km. = 40 hm. = 40 fois 2 demi-hm. = 80 demi-hm. = 40 = 20 doubles hm.

5. PROBLÈME RAISONNÉ. — Le mètre trop court. — Une personne achète 37 m. de toile à 1 fr. 25 le mètre. Le mètre avec lequel on a mesuré était trop court de 0 m. 015. On demande quelle est la perte subie par cette personne.

(C. E., Clermont.)

Solution. — La perte subie, c'est le prix de la toile payée en trop.

La longueur en trop comprend autant de fois 0 m. 015 qu'on a porté de fois le m. sur la toile, c'est-à-dire 37 fois 0 m. 015 = 0 m. 555.

Perte subie : 1 fr. 25 × 0,555 = 0 fr. 69375.

Rép. : 0 fr. 69 à 1 centime près.

6. CALCUL MENTAL. — Combien de fois peut-on porter la chaîne d'arpenteur sur une longueur que l'on a parcourue en faisant 1.250 pas de chacun 80 cm. ?

(C. E., Quimper.)

Solution — $1250 \text{ fois } 0 \text{ m. } 8 = 125 \text{ fois } 8 \text{ m.} = 1000 \text{ m.} = 100 \text{ Dam.}$

Rép. : 100 fois.

7. **CALCUL RAISONNÉ.** — La longueur des pas d'après la distance parcourue. — Un père marche avec son fils ; le fils est obligé de faire 5 pas pendant que le père en fait 4. Au bout de 2 km. 700, le fils a fait 1.000 pas de plus que le père. Dites en centimètres la longueur d'un pas du père et la longueur d'un pas du fils.

(C. E., Fontenay, Vendée.)

Solution. — Le fils fait 5 pas au lieu de 4, c'est-à-dire 1 pas de plus pour 4 du père. Pour les 1.000 pas supplémentaires, il y a donc 1.000 fois 4 = 4.000 pas du père, donc 5.000 du fils.

Longueurs respectives des pas :

$$270.000 \text{ cm.} : 4.000 = 67 \text{ cm. } 5.$$

$$270.000 \text{ cm.} : 5.000 = 54 \text{ cm.}$$

Rép. : 67 cm. 5 et 54 cm.

8. **CALCUL MENTAL.** — Avec un double dm., on a mesuré trois longueurs : 7 doubles dm. et 8 mm., 5 doubles dm. et 1 dm. $\frac{1}{2}$, 3 doubles dm. et 9 mm. Quelle est la longueur totale ?

Rép. : 7 fois 2 dm. + 8 mm. + 5 fois 2 dm. + 1 dm. 5 + 3 fois 2 dm. + 9 mm. = 15 fois 2 dm. + 8 mm. + 1 dm. 5 + 9 mm. = 31 dm. + 5 cm. + 1 cm. 7 = 316 cm. 7.

9. **ALGÈBRE.** — Une femme porte au marché des poulets qu'elle vend 5 fr. 80 la paire. Sachant que si elle les avait vendus 3 francs la pièce sa recette eût été augmentée de 1 fr. 60, on demande : 1° le nombre de poulets qu'elle a apportés ; 2° quelle somme elle a reçue. (C. E., Elven, Morbihan.)

Solution. — Soit x le nombre de poulets.

A 5 fr. 80 la paire, ou 2 fr. 90 le poulet, x poulets coûtent x fois 2 fr. 90.

A 3 fr., ils coûteraient x fois 3 fr.

Et l'augmentation de recette serait x fois 3 fr. — x fois 2 fr. 90 = 1 fr. 60.

Où x fois 0 fr. 10 = 1 fr. 60. D'où $x = 1$ fr. 60 : 0 fr. 10 = 16 poulets = 8 paires.

Recette : 8 fois 5 fr. 80 = 46 fr. 40.

Rép. : 16 poulets et 46 fr. 40.

10. **GÉOMÉTRIE.** — Un triangle isocèle a des côtés qui mesurent respectivement 3 doubles cm. et 5 cm. $\frac{1}{2}$. Quel est le périmètre de ce triangle ?

Solution. — A. La base mesure 3 doubles cm. = 6 cm. Le périmètre est 6 cm. + 2 fois 5 cm. 5 = 17 cm.

B. La base mesure 5 cm. 5. Le périmètre est 2 fois 6 cm. + 5 cm. 5 = 17 cm. 5.

Rép. : 17 cm. et 17 cm. 5.

COURS SUPÉRIEUR

THÉORIE. — 1. Qu'appelle-t-on numération écrite ? Quelle convention a-t-on faite pour écrire tous les nombres ? Dans le système de numération à base 10, combien faut-il de chiffres ? Combien en aurait-il fallu dans le système à base 11 ?

(B. E. P. S., aspirantes, Paris.)

Explications. — La numération écrite a pour but d'écrire tous les nombres avec un petit nombre de chiffres. — Pour écrire les nombres, on a fait la convention suivante : Tout chiffre placé à la gauche d'un autre représente des unités valant 10 fois l'unité représentée par cet autre. — Donc, chaque chiffre d'un ordre vaut 9 au plus dans la numération à base 10. Dans cette numération il faut donc 9 chiffres significatifs pour écrire les nombres, plus le zéro qui tient la place des ordres d'unités qui ne se trouvent pas dans le nombre donné. — Dans le système à base 11, tout chiffre représentant des unités valant 11 fois l'unité de l'ordre suivant, il faut 10 chiffres plus le zéro.

2. Exprimer en mètres une distance de 5 lieues métriques.

3. Écrire le nombre 825 dans le système à base 9.

Explications. — Dans 825 il y a autant d'unités du 2^e ordre (système à base 9) que 825 contiennent 9, soit 91 : il reste 6 unités du 1^{er} ordre. — Dans 91, il y a 91 : 9 = 10 unités du 3^e ordre et il en reste 1 du 2^e ordre.

— Dans 10, il y a 10 : 9 = 1 unité du 4^e ordre et il reste 1 unité du 3^e.

Rép. : 1 — 1 — 1 — 6.

4. A l'échelle de $\frac{1}{700}$, quelle longueur représente sur le terrain une longueur de 8 cm. sur le papier ?

5. Exprimer en km. l'espace parcouru par un coursier qui a fait 7 lieues 30 de 25 au degré.

Explications. — Valeur du degré 40.000 km. : 90. — De la lieue : 40.000 : 90 = 25. Le coursier a parcouru autant de fois 7 lieues 30.

PROBLÈMES. — 1. Un train qui parcourt 60 km. à l'heure a 150 m. de long. Il passe sur un pont de 200 m. de long. Quel temps mettra-t-il pour traverser ce pont ?

Solution. — La locomotive passe le pont de 200 m. A ce moment, il y a encore 150 m. de pont à passer. En sorte que pour traverser le pont, le train a 200 m. + 150 m. = 350 m. à parcourir.

Il mettra, à raison de 60 km. à l'heure ou de 1 km. à la minute, autant de minutes que 350 m. : 1.000 m. = $\frac{35}{100}$ de minute = 21 secondes.

Rép. : 21 secondes.

2. Un employé peut disposer de 4 heures pour faire une promenade. Il part dans une voiture qui fait 11 kilomètres à l'heure. Il a l'intention de revenir à pied en faisant 5 kilomètres à l'heure. A quelle distance du point de départ doit-il quitter la voiture pour être de retour à l'heure fixée ?

(B. E. P. S., aspirants, Aveyron.)

Solution. — L'employé fait autant de chemin à pied qu'en voiture. Donc s'il va 1 heure en voiture et parcourt ainsi 11 km., il fera 11 km. à pied et mettra au retour un

temps de $11 : 5 = \frac{11}{5}$ d'heure.

En tout 1 h. + $\frac{11}{5}$ d'h. = $\frac{16}{5}$ d'h.

Disposant de 4 h., il pourra aller à une distance de :

$$\frac{11 \text{ km.} \times 5 \times 4}{16} = 13 \text{ km. } 750.$$

Rép. : 13 km. 750.

3. La toile écrue perd au blanchissage 15 % de sa longueur. Un marchand qui avait acheté 12 pièces de toile écrue les revend, après le blanchissage, au prix de 2 fr. 10 le mètre, et retire du tout une somme de 535 fr. 50, y compris un bénéfice de 85 fr. 50. Quels étaient, à l'achat, la longueur de chaque pièce et le prix d'un mètre de toile écrue ?

(B. E., aspirantes, Maine-et-Loire.)

Solution. — La toile, vendue 535 fr. 50 à 2 fr. 10 le m., mesurait : $\frac{535 \text{ fr. } 50}{2 \text{ fr. } 10} = 255 \text{ m.}$

Or la toile ayant perdu 15 % au blanchissage, il ne reste que $\frac{100 - 15}{100} = \frac{85}{100}$ de la longueur primitive.

$$\text{La toile avait donc : } \frac{255 \text{ m.} \times 100}{85} = 300 \text{ m.}$$

Longueur de chaque pièce : 300 m. : 12 = 25 m.

Prix d'achat total : 535 fr. 50 — 85 fr. 50 = 450 fr.

Prix d'achat du mètre : 450 fr. : 300 = 1 fr. 50.

Rép. : 25 m. et 1 fr. 50.

4. Le père et le fils se promènent ensemble. Le père fait des pas de 0 m. 75 et le fils des pas de 50 centimètres. Quelle distance auront-ils parcourue quand le père aura fait 800 pas de moins que le fils ?

(B. E., aspirants, Paris.)

Solution. — Sur une distance de 75 fois 50 cm. ou 37 m. 50, le père fait 50 pas, le fils 75.

Le père fait donc sur cette distance 25 pas en moins.

$$\text{Longueur totale parcourue : } \frac{37 \text{ m. } 50 \times 300}{25} = 450 \text{ m.}$$

Rép. : 450 m.

5. On achète pour 600 francs 2 pièces de drap d'égale longueur et de qualités différentes. On sait que 7 mètres de la 1^{re} valent autant que 5 mètres de la 2^e et que la différence des prix pour 1 mètre

est de 5 francs. Calculer la longueur de chaque pièce de drap ? (E. N., aspirants, Loiret.)

Solution. — 5 m. de la 2^e valent 7 m. de la 1^{re} et
 $1 \text{ m. } \frac{7 \text{ m.}}{5} = 1 \text{ m. } 40 \text{ de la } 1^{\text{re}}.$

Donc 1 m. de la 2^e vaut 1 m. de la 1^{re} plus 0 m. 40 de la 1^{re}.

Or 1 m. de la 2^e vaut 1 m. de la 1^{re} plus 5 fr.

Donc 0 m. 40 de la 1^{re} valent 5 fr. et 1 m. 3 fr. :
 $0,4 = 12 \text{ fr. } 50.$

Le m. de la 2^e vaut 12 fr. 50 + 5 fr. = 17 fr. 50.

Ensemble les 2 m. valent 12 fr. 50 + 17 fr. 50 = 30 fr.

Nombre de m. contenus dans chaque pièce :
 $600 \text{ fr.} : 30 \text{ fr.} = 20 \text{ m.}$

Rép. : 20 m.

PRÉPARATION AUX EXAMENS

COURS PAR CORRESPONDANCE.

Nous rappelons à nos abonnés qu'un Comité de Correction se tient à leur disposition pour la préparation aux examens.

Indépendamment des questions proposées par la *Revue*, il est organisé un Cours par correspondance pour la préparation à tous les examens : Bourses de lycée, Enseignement primaire supérieur, Brevet élémentaire, Brevet supérieur, Certificat d'aptitude pédagogique. Professorat des Ecoles normales (Lettres). Concours pour le recrutement des institutrices auxiliaires dans le département de la Seine.

Les abonnés à ces cours reçoivent, chaque quinzaine, un plan de travail comprenant toutes les matières du programme et une série de devoirs correspondant à ce programme.

Les devoirs doivent être adressés chaque semaine aux bureaux de la *Revue* (Préparation aux examens), 15, rue de Cluny, Paris (V^e). Ils seront retournés, avec les corrections et annotations, quelques jours après.

Tarif des corrections.

Brevet élémentaire : Chaque copie 1 fr.

Brevet supérieur : Chaque copie 1 fr. 25.

Certificat pédagogique : Professorat, Lettres, Economat : 2 fr. chaque devoir.

Travaux littéraires ou pédagogiques : Plan détaillé, 5 fr. Sujet traité, 6 fr. Sujet complet avec références et bibliographie, 10 fr.

Ajouter à ces prix un timbre de 0 fr. 10 pour le retour des copies annotées.

Nota. — Ne pas oublier de mettre son nom et son adresse sur chaque copie.

Ecrire chaque devoir sur une feuille distincte.

Réserver une marge suffisante pour les corrections.

Pour tout ce qui concerne la préparation aux examens et les travaux littéraires ou pédagogiques (mandats, bons de poste ou copies), s'adresser directement à la *Revue*, 15, rue de Cluny, à Paris (V^e).

Toute demande de renseignements devra contenir un timbre pour la réponse.

Brevet élémentaire. — (Aspirantes : Rennes : 1^{re} session 1911.)

COMPOSITION FRANÇAISE. — Dans quel sens un ministre républicain de l'Instruction publique a-t-il pu dire que « rien de ce qui se fait à l'école n'est indifférent au pays » ?

ARITHMÉTIQUE. — 1^{re} Théorie. — En divisant $\frac{5}{6}$ par une certaine fraction, on obtient un quotient qui est égal aux $\frac{2}{3}$ du dividende. Quelle est cette fraction ? Théorie et vérification.

2^e Problème. — Un cycliste roule avec une vitesse constante pendant 3 h. 20 minutes, puis il juge à propos de terminer son trajet en train omnibus dont la vitesse est les $\frac{5}{3}$ de la sienne. Le voyage en train ayant duré 40 minutes et la distance totale parcourue étant 80 kilomètres, quelle était la vitesse par heure du cycliste ?

DESSIN. — I. — Croquis coté d'un tabouret (plan et élévation).

II. — Tabouret en perspective (dessin à vue).

Brevet supérieur. — Aspirantes. — Alger. — 1911.

COMPOSITION FRANÇAISE. — « Le langage du théâtre a-t-il besoin d'être correct ? Non dans le sens grammatical. Il faut, avant tout, qu'il soit clair, coloré, pénétrant, incisif.

« Je t'aimais inconstant ; qu'aurais-je fait fidèle ? » est une abominable faute de grammaire que le vers ne nécessitait pas ; cependant s'il eût eu à peindre le même sentiment en prose, Racine, qui savait son métier, l'aurait présenté avec la même incorrection. Il y a des tours de phrase des mots qui en eux-mêmes ont une saillie, une sonorité, une ligne qui les font de nécessité et qu'il faut absolument laisser entrer au risque de se compromettre. »

A. DUMAS FILS.

(Le père prodigue. Préface.)

Discutez ces réflexions d'A. Dumas fils sur le langage au théâtre en recourant, pour les exemples, aux pièces de Corneille, de Racine et de Molière que vous avez étudiées.

COMPOSITION SCIENTIFIQUE. — 1^{re} Théorie. — Si l'on augmente ou si l'on diminue d'une unité un nombre premier autre que 2 ou 3, l'un des deux nombres obtenus est divisible par 6.

2^e Problème. — Pour faire un paiement, on n'a à sa disposition que des billets de 1000 fr., de 500 fr., de 100 fr. et de 50 fr. Dans chacune des deux hypothèses indiquées ci-dessous, combien devra-t-on donner de billets de chaque espèce pour se libérer exactement, sachant que le nombre des billets de 500 fr. est les $\frac{5}{6}$ du nombre des billets de 1000 fr., les $\frac{4}{9}$ du nombre des billets de 100 fr. et les $\frac{2}{3}$ du nombre des billets de 50 fr. ? — 1^{re} On suppose que le nombre total des billets employés ne dépasse pas 240 ; combien le problème aura-t-il de solutions ? — 2^e On suppose que la somme à payer est inférieure à 50.000 fr. Combien de solutions ?

3^e Sciences. — L'une des deux questions suivantes au choix :

I. — Lois de la fusion et de la solidification. — Circonstances qui influent sur ces phénomènes.

II. — Electrolyse et galvanoplastie.

DESSIN : a) Composition décorative : une bavette. b) Croquis coté : une boîte à sel.

Certificat pédagogique. — I. — Comment faut-il donner l'enseignement de la géographie à l'école primaire ? Préciser en prenant pour exemple une leçon au cours moyen. (Landes.)

II. — De l'enseignement de l'histoire au cours moyen des écoles primaires élémentaires ; place et importance ; part qui doit y être faite à l'histoire locale (circulaire ministérielle du 25 février 1911) ; rôle de l'enseignement historique dans l'éducation morale et civique de l'élève. (Aveyron.)

III. — De l'éducation du bonheur dans une démocratie. Cette éducation est-elle possible par l'école primaire ? En ce cas, dites comment vous la comprenez et définissez ce que vous entendez par le mot « bonheur ».

Le Secrétaire du Comité,

Em. DUBUSSON.

Les Cent Ans de la Treille

Poésie de F. CISTAG

Musique de PAGANINI
(Le Carnaval de Venise.)



II

Oui, j'ai cent ans, cent ans sonnés,
— Et l'on s'en étonne —
Qui donc me les aurait donnés,
Mes cent ans sonnés ?
Combien d'enfants ont picoré
Mes belles grappes chaque automne !
Combien d'enfants ont picoré
Mes beaux muscats au grain doré !

III

Oui, j'ai cent ans, cent ans sonnés..
— D'autres sont moins fières —
Qui donc me les aurait donnés
Mes cent ans sonnés ?
Que vous me devez de sarments
Beignets et crêpes des grand'mères !
Que vous me devez de sarments,
O réveillons, régalis charmants !

IV

Oui, j'ai cent ans, cent ans sonnés,
— Je vous le répète —
Qui donc me les aurait donnés,
Mes cent ans sonnés ?
Allons, remplissez vos paniers,
— Je n'ai pas peur de la serpette —
Allons, remplissez vos paniers,
Ce ne seront pas les derniers.

REVUE CORPORATIVE

AU CONGRÈS DE NANTES

(Suite)

Classement des postes et tableau d'avancement.

Guihard ouvrit la seconde séance en prononçant un bon discours où il fit appel à la tolérance mutuelle des congressistes dans la discussion. Avant d'aborder l'étude du rapport de Brégon tel que la Commission l'avait fait modifier, nous entendîmes M. Levescot, de l'Amicale des contributions indirectes, qui apporta le salut de son organisation ; puis Cerceau, au nom des P. T. T., prononça l'excellent discours dont j'ai fait mention dans l'avant-dernier numéro de la *Revue*.

Guihard donna lecture des conclusions suivantes présentées par Cottet, président, et Brégon, rapporteur de la 1^{re} commission :

Motion d'ordre.

Le VII^e congrès des Associations professionnelles des institutrices et instituteurs publics de France et des colonies.

Avant d'aborder l'étude de la question d'ordre professionnel inscrite à son ordre du jour, question consistant dans l'étude des moyens propres à établir des règles fixes d'avancement dont la nécessité est reconnue par lui ;

Pose en principe :

1^o La nomination des institutrices et instituteurs publics par leurs chefs directs, avec collaboration effective à l'Administration et du personnel, cette collaboration devant s'exercer au sein d'un Conseil départemental constitué sur la base de la représentation égale de l'Administration et du personnel ;

2^o La publication régulière et sans exception des vacances certaines et probables des postes.

La réalisation de ces revendications peut se concevoir à l'exclusion de, ou indépendamment de, ou avec tout système de classement des postes et des maîtres ; la dernière a déjà son application dans un certain nombre de départements.

Leur portée est fondamentale :

1^o La nomination des institutrices et des instituteurs publics par leurs chefs directs séparerait les maîtres et l'école du pouvoir politique, dont ni les uns ni les autres ne doivent dépendre.

La pratique de la collaboration est en conformité d'idées avec les principes démocratiques ; elle donnerait au personnel des garanties appréciables et lui permettrait de prendre part au fonctionnement d'un service qu'il connaît mieux que personne ;

2^o La publication des vacances de postes permettrait aux maîtres de faire valoir leurs droits, et aux Associations professionnelles, à défaut de la collaboration et par les moyens dont elles disposent, d'exercer un contrôle efficace sur les nominations et mutations, contrôle dont l'exercice régulier peut faire échec au favoritisme et à l'ostracisme ; la réglementation la plus minutieuse sans contrôle peut devenir un leurre.

Exposé des motifs :

Le VII^e congrès.

Abordant l'étude de la question d'ordre professionnel inscrite à son ordre du jour, fait les constatations suivantes :

1^o L'absence de règles fixes pour les nominations et mutations du personnel enseignant primaire a permis aux hommes politiques d'intervenir dans les mouvements du personnel et de faire pression sur les administrateurs chargés d'effectuer ces nominations et mutations, favorisant ainsi l'éclosion et le développement du favoritisme politique dans les services de l'enseignement primaire.

L'ingérence des politiciens dans un domaine qui n'est pas le leur a faussé ainsi tous les ressorts de l'Administration, pour la satisfaction de l'intérêt particulier de quelques-uns et au détriment de l'intérêt général ;

2^o Il est résulté de cet état de choses, chez le personnel de l'enseignement primaire, un profond découragement et un mécontentement général, sources d'une partie des récriminations qui se sont fait entendre depuis plusieurs années ; il s'est créé entre chefs et subordonnés, parfois entre collègues, une atmosphère de méfiance.

3^o Il importe, pour la prospérité de l'école laïque, de ne pas laisser subsister cet état d'esprit éminemment nuisible aux maîtres et à l'école elle-même ;

4^o Ce résultat ne peut être obtenu que par l'établissement de règles fixes en ce qui concerne les nominations et mutations du personnel de l'enseignement primaire.

Discussion générale.

Le VII^e congrès :

Après avoir discuté de la question du classement des postes et du tableau d'avancement des maîtres, de leur nécessité, leur valeur, les avantages et inconvénients qu'ils présentent, pesé la valeur des objections qui peuvent être faites à l'établissement de tableaux de classement et d'avancement :

1^o Décide qu'il n'y a pas à faire le classement des postes mais à établir simplement un annuaire des postes destiné à renseigner le personnel sur les avantages et les inconvénients de chacun d'eux ;

2^o Reconnaît expressément la nécessité de l'établissement d'un tableau d'avancement des maîtres et pose en principes :

1^o L'objet essentiel de ce tableau est de limiter strictement, dans l'attribution des postes, le champ et l'action du favoritisme politique et administratif, et de fixer les droits des maîtres à l'avancement.

2^o Un maître ne doit perdre aucun de ses droits à l'avancement, parce qu'il a occupé pendant longtemps un poste, quelle que soit l'importance de ce poste ; il ne peut donc être obligé de suivre une filière déterminée, commençant aux postes les moins favorisés pour finir aux postes les plus importants, obligation qui serait contraire aux principes pédagogiques bien compris, à l'intérêt général de l'école et à l'intérêt particulier des maîtres ; il doit conserver, quel que soit le poste qu'il occupe, et le temps pendant lequel il l'occupe, le rang d'avancement que lui déterminent, par rapport à ses collègues, les facteurs d'avancement cités au paragraphe 2 du chapitre « Tableau d'avancement ».

3^o Impropre dans son appellation, le tableau d'avancement se conçoit comme l'établissement d'un certain nombre de règles fixes déterminant, pour chaque maître, le droit à l'avancement et réglant le mode de nominations et mutations.

4^o Les situations acquises à ce jour doivent être respectées, et le congrès s'élève contre tout placement d'office, dans le présent et dans l'avenir.

Résolutions

Le VII^e congrès...

Décide, en conséquence, de demander aux Administrations départementales de procéder à l'établissement d'un annuaire des postes et d'un tableau d'avancement des maîtres, sur les bases suivantes :

Annuaire des postes

Il sera constitué, par la liste des postes du département, classés ou non par ordre de valeur, avec, pour chacun, les indications suivantes :

- a) Valeur administrative ;
- b) Avantages pécuniaires ;
- c) Agréments ou commodités ;
- d) Inconvénients.

Tableau d'avancement

1^o Il sera constitué en tenant compte des trois facteurs suivants : ancienneté générale des services ; mérite professionnel ; titre de capacité ;

Les tableaux d'avancement sont :

2^o Permanents, complets, tenus à jour, et comprennent tous les maîtres d'un département avec indication de leurs notes ;

3^o La constitution et l'application du tableau d'avancement seront faites en collaboration de l'Administration et des délégués du personnel. La note de mérite des maîtres et maîtresses sera communiquée aux délégués du personnel.

L'original du Bulletin d'Inspection devra être signé par l'instituteur, qui aura le droit d'y annoter ses observations. La note sera fixée en conseil des inspecteurs, présidé par l'inspecteur d'Académie, et elle sera communiquée aux intéressés.

4^o Le tableau d'avancement ne sera pas publié et sera déposé à l'inspection académique ; il en sera déposé un extrait chez le C. D. le plus âgé, extrait contenant seulement le total des notes des maîtres et maîtresses qui y seront inscrites ; nul ne pourra prendre connaissance du tableau qu'en ce qui le concerne ; toutefois, un postulant évincé aura le droit de connaître le total des notes du concurrent qui a obtenu le poste sollicité par lui.

5^o Les mouvements se feront par étape.

L'Administration ne les préparera pas à l'avance, et ne fixera son choix que lorsque toutes les candidatures auront pu se faire connaître.

Les vacances de postes seront portées à la connaissance des maîtres et maîtresses, soit par la voie du Bulletin administratif, soit par celle des Bulletins des Associations professionnelles, soit par celle de la Presse, ou enfin, en cas de besoin, par une note de service. Un délai d'au moins huit jours sera accordé pour l'envoi des demandes.

6^o Les cas d'espèce, pour lesquels il y aura impossibilité de suivre les indications du tableau d'avancement, seront réglés par l'inspecteur d'Académie ; la décision de celui-ci ne sera prise qu'après avis du Conseil des inspecteurs primaires, assisté des représentants du personnel. Un maître évincé aura le droit de demander à l'inspecteur d'Académie les motifs du rejet de sa candidature, et, s'il le désire, ces explications lui seront données devant un C. D. de son choix.

7^o En cas d'égalité dans le total général indiqué par le tableau d'avancement, entre deux ou plusieurs maîtres compétiteurs à un même poste, ce poste sera attribué à celui d'entre eux qui a le plus de charges de famille (enfants et ascendants) ;

En cas de nouvelle égalité, à celui qui a la note la plus élevée d'ancienneté générale de service.

En cas d'égalité une troisième fois, la note de mérite professionnel la plus élevée entrera en ligne de compte.

6^o En ce qui concerne les ménages d'instituteurs et d'institutrices, chacun des conjoints, considéré séparément, conserve le rang que lui attribuent ses notes d'avancement, par rapport à ses collègues ; pour l'attribution des postes doubles, la note des ménages est égale à la moyenne des notes des deux conjoints ;

7^o Les nominations des débutants seront faites dans l'ordre suivant :

- 1^o Elèves-maîtres de l'Ecole normale ;
- 2^o Stagiaires provisoires pourvus du B. S. et du C. A. P.
- 3^o Stagiaires provisoires pourvus du B. S. et du C. A. P.
- 4^o Suppléants pourvus du B. S. ou du C. A. P.
- 5^o Provisoires et suppléants pourvus du B. élémentaire.

La discussion.

Elle fut longue, non pas que le congrès fût opposé aux conclusions de la commission, mais en ce sens que des délégués nombreux voulaient des précisions sur les textes présentés.

Pourtant, dès le début, une question de principe fut posée très nettement par Rebeyrol. Après un échange de vues sur les mots « Comité départemental » et « Conseil départemental », notre camarade de la Gironde demanda quel rôle il fallait attribuer aux délégués du personnel : ou bien avec Cottet, le congrès se contenterait de demander pour ceux-ci simplement la voix consultative, ou bien avec le congrès de Clermont, avec aussi tous les syndicalistes, il fallait demander le droit pour nos élus de prendre leur part de responsabilité dans l'administration, c'est-à-dire leur donner voix délibérative. Pour résumer sa pensée et faire décider l'assemblée sur l'une des deux thèses, Rebeyrol déposa le texte suivant :

La nomination des instituteurs sera faite par leur chef direct, conformément aux décisions d'un comité départemental constitué, par moitié, par les représentants de l'administration et du personnel.

Cet amendement fut adopté à une grosse majorité.

La publication des vacances de poste amena à la tribune Barbe, de l'Yonne, qui raconta l'essai tenté dans son département, d'accord avec M. Da Costa, l'inspecteur d'Académie. Malgré la bonne volonté de tous, dit-il, la commission d'études reconnut qu'il est difficile, sinon impossible de publier la liste des « vacances probables » ; pourtant Brégeon, appuyé par Caillé (Eure-et-Loir), demanda le vote du texte proposé. Mis aux voix, le mot « probables » fut adopté.

Le classement des postes fut diversement admis. Les uns étaient partisans d'un classement général, les autres du classement par catégories ; finalement, après une longue discussion parfois confuse, c'est le texte de la commission qui fut adopté : il décide qu'il n'y a pas lieu de faire un classement des postes et qu'il suffit d'établir un annuaire destiné à renseigner le personnel... et l'administration.

Sur le tableau d'avancement, Belet, de l'Ariège, Théron, de l'Orne, Magnan, de la Charente, se contentaient de l'établissement de règles fixes déterminant l'avancement ; avec Rebeyrol, ils demandaient le rejet du classement des maîtres que réclamaient au contraire Robert, de la Charente-Inférieure, Caugole, de l'Ariège, Lasserre, de la Gironde, Layrne, de la Haute-Garonne.

Pour clore la discussion qui menaçait de se prolonger, Brégeon fit voter d'abord sur le texte suivant : *Le congrès reconnaît expressément la nécessité d'un tableau d'avancement* (adopté) ; puis il demanda si ce tableau

serait permanent ou éphémère. Le vote fut douteux la première fois, et ce n'est qu'à une majorité très faible qu'en seconde épreuve le congrès accepta le tableau permanent.

Quand le congrès fut ensuite appelé à voter sur ce texte :

Le VII^e congrès décide, en conséquence, de demander aux administrations départementales de procéder à l'établissement d'un annuaire des postes et d'un tableau d'avancement des maîtres sur les bases suivantes...

Girard (d'Oran) trouva préférable de laisser aux Associations corporatives le soin de dresser l'annuaire des postes par catégories que l'Administration devrait suivre rigoureusement afin d'éviter tout favoritisme. Mais Brégeon fit remarquer que le congrès avait déjà repoussé ce mode de classement, et qu'il devait logiquement rejeter l'amendement Girard : c'est ce qui fut fait ; toutefois les mots « administrations départementales » furent remplacés par « pouvoirs publics ».

A propos de l'établissement de l'annuaire des postes, Dellac voulait faire adopter le texte suivant, signé de plus de soixante délégués :

L'indemnité de résidence est un des facteurs essentiels de l'importance des postes.

Dans l'état actuel de la législation, elle crée des différences profondes parmi le personnel.

L'intérêt bien compris de la corporation est d'en faire, au contraire, un élément d'égalisation, aussi bien entre les différents postes d'une même localité qu'entre les différentes localités d'un même département.

En conséquence, il y a lieu de poursuivre cette égalisation et de l'amorcer en demandant aux pouvoirs publics de modifier la loi de 1889 en ce qui concerne l'indemnité de résidence conformément aux conclusions du rapport Montjolin.

Toutefois il est équitable de ne poursuivre la retenue sur l'indemnité de résidence en vue de la retraite qu'après avoir obtenu l'unification et l'extension au plus grand nombre possible de localités.

Tout en se montrant favorable aux idées exprimées par Dellac, Brégeon repoussa la motion, déclarant qu'il l'accepterait volontiers ailleurs que dans une discussion sur le tableau d'avancement. Rousseau (Morbihan) et Cottet (Paris) appuyèrent la résolution de Dellac, tandis que Robert (Charente-Inférieure) demandait le renvoi à un prochain congrès. Finalement au vote le congrès fut embarrassé ; beaucoup de délégués préférèrent s'abstenir ; mais le nombre d'avis favorables fut supérieur au nombre d'opposants et l'amendement fut admis.

Le reste du rapport fut adopté après discussion sur quelques détails.

(A suivre.)

E. GLAY.

La Dotation de l'École

2^e article

Nous attendrons longtemps, hélas ! avant que la proposition de loi de M. de Kerguezec devienne une réalité ; le jour n'est pas encore venu où chaque école sera pourvue d'un budget important, où l'instituteur pourra puiser pour entretenir les services qu'il dirige, comme autrefois le curé puisait dans le budget de la fabrique, pour entretenir l'église.

L'on n'osera pas créer une fortune pour l'école ; l'on aura peur de ceci, et puis de cela. Elle ne coûterait cependant rien aux communes, cette fortune ; les élèves auraient cependant pour rien et des livres, et des habits, et même du pain, le cas échéant ; l'instituteur n'aurait plus à mendier pour avoir des cartes murales, des tableaux noirs, des livres pour la bibliothèque et même des indemnités pour cours d'adultes ; mais il faudrait créer une chose nouvelle et une puissance nouvelle !...

Il nous faut donc prendre patience ; et l'Amicale de Seine-et-Oise, qui demande avec nous qu'on accorde la personnalité civile aux écoles primaires publiques, aura toute liberté, pendant de longues années, pour renouveler son vœu au Parlement.

Mais nous pouvons créer la chose nous-mêmes ; nous pouvons doter l'école que nous dirigeons d'une *Dotation-Association*, qui nous procurera budget et ressources.

Certes, le budget de la *Dotation-Association* sera modeste, surtout au début ; nous ne pourrions pas l'alimenter de revenus que la Loi assurera à la *Dotation de l'école* ; mais la *Dotation-Association* jouira de la personnalité civile et pourra recevoir des dons et des legs : ce n'est pas à dédaigner.

Voici un modèle de statuts pour ceux qui voudraient doter leur école d'une *Dotation*.

Tout le monde sait qu'il suffit aujourd'hui de déposer, à la préfecture ou à la sous-préfecture, deux exemplaires des statuts, sur papier timbré, et de faire insérer deux lignes de déclaration au *Journal officiel*, pour que l'Association soit légalement constituée.

Qu'on lise attentivement l'art. 3 et l'art. 9, et l'on saisira l'esprit et le but de l'œuvre que je m'efforce de vulgariser.

La Dotation de l'école

de (g. ou f.) de...

STATUTS

ART. 1^{er}

Il est formé entre les personnes qui adhèrent aux présents statuts, et conformément à la loi du 1^{er} juillet 1901, une Association sous le titre de *La Dotation de l'école de* (g. ou f.) de...

Son siège est : l'école de...

ART. 2

L'Association a pour but :

1^o D'employer les ressources de son budget à améliorer les services matériels et hygiéniques de l'école, à participer aux dépenses d'achat des appareils de laboratoire et des autres fournitures d'enseignement, à décorer et à embellir les locaux scolaires ;

2^o D'assurer la fréquentation scolaire et post-scolaire par des récompenses aux élèves et des indemnités aux maîtres et aux patronages qui fonctionneraient surtout en dehors de l'école ;

3^o D'encourager les élèves et les anciens élèves dans leurs études par des prix, des bourses, etc...

et de venir à leur secours dans la mesure des fonds disponibles.

ART. 3

L'Association s'interdit toute immixtion dans le domaine pédagogique de l'école et dans les relations des membres du personnel enseignant avec leurs chefs ; elle s'interdit également toute manifestation politique, religieuse ou philosophique : elle est surtout d'ordre matériel, et ne tend qu'à fournir à l'école, aux maîtres et aux élèves des ressources budgétaires.

ART. 4

L'Association comprend des *sociétaires*, des *membres amis* et des *membres bienfaiteurs*.

Les *sociétaires* payent une cotisation annuelle de :

Les *membres amis* versent par an ;
Les *membres bienfaiteurs* sont ceux qui versent à la Dotation une somme de francs ou une rente perpétuelle de francs ; leur nom sera gravé sur une plaque scellée dans l'intérieur de l'établissement.

ART. 5

Les ressources de la Dotation se composent :

- 1° De la souscription ou des versements de ses membres ;
- 2° Des dons, legs, dont l'acceptation a été approuvée par l'autorité compétente ;
- 3° Des subventions de l'Etat, du département, de la commune, etc...
- 4° Du produit des tombolas autorisées, fêtes, etc.

ART. 6

La Société est administrée par un Conseil, comprenant de droit le maire de la commune et l'instituteur (ou l'institutrice) et six autres membres majeurs élus pour trois ans par l'assemblée générale et renouvelables par tiers chaque année, à la majorité absolue des membres présents au premier tour ; les membres sortants sont rééligibles.

Le président est de droit le maire de la commune.

ART. 7

Le Conseil choisit parmi ses membres un vice-président, un ordonnateur, un secrétaire, un trésorier qui forment le bureau avec le président.

L'ordonnateur est nommé tous les ans ; il est rééligible.

ART. 8

Le président ou, à son défaut, le vice-président représente officiellement l'Association, même en justice ; il dirige les séances, convoque et préside les assemblées et a voix prépondérante en cas de partage.

ART. 9

L'ordonnateur est chargé de la signature de tous les mandats à délivrer pour l'acquittement des dépenses ; il rend compte de son administration au Conseil, et fait un rapport à l'assemblée générale ; il prépare le budget et le présente à l'approbation du Conseil ; il fait exécuter les travaux, il fait les commandes ou les achats prévus au budget ou arrêtés en cours d'année, après s'être entendu avec l'instituteur ou l'institutrice, le tout dans la limite des crédits votés.

ART. 10

Le secrétaire est chargé de la correspondance, des convocations, des procès-verbaux du Conseil et de l'assemblée générale ; il tient le registre matricule d'inscription des membres de la Dotation, il garde copie de toutes les lettres qu'il adresse ; il conserve et classe les archives de l'Association.

ART. 11

Le trésorier reçoit les cotisations et toutes les sommes dues à l'Association, paye les dépenses régulièrement votées et visées par l'ordonnateur ; tient la comptabilité et classe toutes les pièces qui s'y rapportent ; il fait un rapport sur la situation financière à l'assemblée générale ; il ne peut avoir plus de cent francs en caisse. Le surplus est déposé au nom de la Dotation à la Caisse d'épargne.

ART. 12

Le Conseil arrête la date de l'assemblée générale et en fixe l'ordre du jour ; il statue sur les admissions et les radiations.

Il a deux sessions obligatoires au siège social : l'une dans la première quinzaine de janvier pour arrêter les comptes de l'exercice écoulé, examiner et préparer le budget de l'année courante présenté par l'ordonnateur ; l'autre dans la 1^{re} quinzaine de juillet, soit pour l'attribution de prix ou récompenses aux élèves, soit pour l'examen des appropriations ou améliorations à apporter aux locaux scolaires ou au matériel d'enseignement, etc., qui n'auraient pas été prévus au budget.

Le Conseil peut en outre se réunir toutes les fois que le président ou trois membres du bureau en reconnaissent la nécessité.

ART. 13

L'assemblée générale se réunit ordinairement dans la 2^e quinzaine de janvier sur convocation du président, entend les rapports de l'ordonnateur, du trésorier et de la commission de contrôle ; procède au renouvellement des membres sortants du Conseil ; approuve les comptes de l'exercice précédent et arrête le budget de l'année courante ; nomme une commission de contrôle de trois membres, chargée de vérifier les livres et les comptes du trésorier et de présenter un rapport à l'assemblée suivante, modifie, s'il y a lieu, les statuts sur le rapport du Conseil.

Les projets de modification des statuts doivent être soumis au Conseil au moins un mois avant l'assemblée générale.

ART. 14

L'Association ne peut se dissoudre ; en cas d'impossibilité de réunir le Conseil par suite de démissions concertées ou pour toute autre cause, le Maire, l'instituteur (ou l'institutrice) et les membres sortants nomment un Conseil provisoire qui réunit l'assemblée générale.

ART. 15

Un règlement intérieur peut être dressé en vue des questions de détail.

Et maintenant, je me tiens à la disposition de tous ceux qui auraient besoin de renseignements complémentaires.

JIBEL.

Intérêts du Personnel

La cherté des vivres

Je n'entends pas faire une révélation. Nous le savons tous et nos ménagères encore mieux que nous-mêmes : le coût de la vie matérielle s'est accru, en ces deux dernières années, d'une façon telle que les ressources des travailleurs sont devenues complètement insuffisantes.

Inutile de rappeler les désordres qu'a provoqués cette situation. Ceux à qui revient le souci de la chose publique sont en train, paraît-il, d'aviser aux mesures destinées à la faire cesser.

J'estime, pour ma part, qu'ils chercheront en vain. Les faits économiques ont des causes sur lesquelles il est à peu près vain de vouloir

exercer une action efficace. Ils sont la résultante de tant de forces diverses, apparentes ou cachées et tellement hors de nos prévisions, qu'à tenter seulement de les déterminer on perdrait son temps.

Il est certain que la crise cessera. Les hauts prix qu'ont atteints les denrées de toute espèce s'abaisseront à coup sûr. Mais ce qu'il est possible d'affirmer également, c'est que nous ne les verrons jamais revenir aux taux qu'ils ont si sensiblement dépassés.

Quand une perturbation aussi considérable et aussi générale que la présente se produit, il en reste plus qu'une simple trace. Nous ne reverrons plus la viande, le beurre, les œufs, les légumes aux prix d'antan. Désormais, il va falloir se contenter chez le salarié de la portion congrue. Et bientôt, avant longtemps, ce sera la quasi-famine.

Les excellentes gens qui font profession d'aimer l'école laïque, « pierre de touche des institutions républicaines », et les institu-

teurs, par voie de conséquence, ont-ils songé à ces éventualités et aux moyens d'en pallier les désastreux effets ?

Déjà l'on se préoccupe, en certains ministères, à la guerre et à la marine, tout d'abord, des dépenses supplémentaires que le budget devra supporter pour la nourriture des troupes. La quotité des crédits additionnels est déjà fixée.

Aux travaux publics des renseignements sur la situation des agents ont été recueillis et l'on parle d'une augmentation de l'indemnité de résidence motivée sur la cherté des vivres. Le personnel ne doute pas d'ailleurs du résultat.

A l'instruction publique, bien entendu, l'on ne parle de rien. Nos « protecteurs-nés » ont d'autres chats à fouetter pour l'instant. Quant au Parlement, il est encore en vacances. Se trouvera-t-il quelqu'un à la rentrée pour lui faire comprendre que les « salaires de famine » vont reparaitre, reparaissent, que dis-je ? chez les instituteurs ?

Ch. MARTEL.

COUPS DE HACHE

Un anarchiste notoire

Il a été découvert en cherchant les causes de la crise corporative

C'est une découverte, en effet, inattendue pour les uns, prévue peut-être pour les autres, que signale l'article ci-après, le premier qui me parvient dans l'enquête ouverte sur « l'Anarchie corporative ». Notre débat ne saurait avoir une préface plus curieuse et plus intéressante.

A BUCHERON,

« En toute sincérité, parlez, ainsi qu'en toute liberté », nous dit Bucheron, en invitant les camarades « de toute couleur et de toute opinion » à prendre part au débat qu'il institue sur « l'anarchie corporative ».

Je veux user de cette double faculté, non pour apporter un remède à la crise, — nous n'en sommes pas encore là, — mais pour faire une simple constatation, fort intéressante, fort piquante même.

Jamais campagne ne fut plus nécessaire et plus opportune que celle entreprise par l'Homme à la Hache. Par son appel en vue de l'unité corporative, Bucheron traduit certainement les aspirations de la grande majorité des instituteurs et des institutrices, de tous ceux que n'aveuglent pas la passion et l'esprit sectaire, qui ont, en un mot, le véritable sentiment de leur caractère et de leur rôle d'éducateurs.



Comment sont nées ces divisions si regrettables du corps enseignant ? Elles ont une double origine.

Les Amicales fondées selon le véritable esprit de solidarité, poursuivaient paisiblement leur carrière, avec quelque lenteur peut-être, mais dans l'harmonie et l'union, lorsqu'un jour — en 1905 — si j'ai bonne mémoire — un coup de foudre ébranla l'atmosphère corporative jusque-là calme et sereine.

Ce fut le fameux manifeste des Instituteurs syndicalistes, acte révolutionnaire s'il en fut,

qui invitait les Instituteurs à fonder des syndicats, à entrer dans les Bourses du Travail et enfin à s'affilier à la C. G. T.

C'était l'abaissement, la disqualification des Amicales, proclamée à grand bruit.

L'émotion fut grande alors dans le corps enseignant. Bien des esprits furent troubles, beaucoup, — surtout les jeunes, faciles à entraîner — se laissèrent convaincre et entrèrent dans la voie tracée par l'appel.

On vit s'accroître alors considérablement le nombre des syndicalistes ; mais les vrais, les « purs » ne voulaient pas être syndicalistes en paroles seulement. Ils prétendaient être bel et bien syndiqués. Or, pour cela, il fallait qu'il y eût des syndicats. Il s'en créa peu à peu dans un grand nombre de départements.

Et aujourd'hui, en face de l'Amicale et contre elle, se dresse le Syndicat ; en face de la Fédération des Amicales et contre elle s'élève la Fédération des Syndicats.

Or, parmi les signataires du Manifeste, un nom fut particulièrement remarqué, qui dut faire impression sur les esprits. Celui qui le portait occupait alors une importante situation dans le monde enseignant : activement mêlé à la vie corporative, c'était un des dirigeants, membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique, Président de l'Entente des C. D., etc. C'était... Bucheron en personne, le même qui se lamentait en voyant les « têtes rivales du Dragon corporatif », Bucheron — signataire, peut-être rédacteur, inspirateur même du « Grand » Manifeste.

L'Homme à la Hache niera-t-il la part de responsabilité qui lui incombe dans cette anarchie qu'il constate aujourd'hui ?



Ce n'est pas tout. Une autre cause de division, c'est l'antagonisme existant entre les

Directeurs et les Adjoints. Il remonte à l'époque où la Revue entama une campagne contre les abus commis par certains Directeurs, principalement dans les études surveillées.

Certes, ces abus devaient être réprimés. Mais la façon dont la campagne fut menée, et surtout comprise, amena les Adjoints contre les Directeurs, « les Sangsues » !

Les Adjoints généralisèrent et virent dans tout Directeur un tyran et un ennemi. Et alors ce fut, et c'est encore dans beaucoup d'écoles une lutte incessante entre le Directeur et les Adjoints.

En Seine-et-Oise, ces conflits prirent une telle acuité que l'on vit des Directeurs découragés, abandonnés par l'Administration, lâcher pied devant les hostilités des Adjoints et prendre leur retraite avant le temps.

Or, quel est l'auteur responsable de cette zizanie si funeste à l'Ecole comme au Personnel ? quel en est l'auteur principal sinon le journaliste qui ouvrit et dirigea le feu contre les malheureux Directeurs ? Bûcheron lui-même, encore Bûcheron !

Et il déplore aujourd'hui qu'il y ait des associations dissidentes de Directeurs ! Ne fallait-il pas que les Chefs d'école s'organisent de leur côté pour résister aux coups qui leur venaient des Adjoints coalisés ?



C'est donc un spectacle curieux, et non des moins piquants, que nous donne l'Homme à la Hache. J'ai tenu à le souligner, ne fût-ce que pour goûter l'ironique plaisir de dire ses

vérités à celui qui les lance si durement à la face d'autrui.

Bûcheron a trouvé son chemin de Damas. Il veut réparer le mal qu'il a fait ou aidé à faire. On ne peut que l'en louer et seconder son entreprise.

Mais cet inévitable retour des choses n'est-il pas suggestif ?

Qu'en dis-tu, terrible pourfendeur ?

E. LAUDRÉ,

Directeur d'Ecole en Seine-et-Oise.

Ce que j'en dis, brave et curieux ami Laudré, ce que j'en dis, tu le sauras... la semaine prochaine, car ma réponse doit comporter la même ampleur que ton vigoureux article.

Mais dès maintenant, je te crie : Bravo ! — Oui, bravo ! pour la façon délicate, courtoise et même littéraire avec laquelle tu, sais discuter sans heurter, combattre sans blesser.

C'est là la bonne et saine discussion, celle dont on ne devrait jamais se départir dans nos organes et nos groupements. Le conflit des idées et des opinions ne doit pas entraîner celui des sentiments entre les amis et les frères que nous sommes tous, par définition, dans la grande famille enseignante.

Done, à huitaine !

BUCHERON.

Notre camarade et ami Jeannard, qui, dans le journal populaire le *Petit Parisien*, tient la chronique de l'Enseignement, a reproduit, dans un article fort documenté, les conclusions de ma campagne par la réforme des conférences pédagogiques. Je ne saurais trop le remercier de l'appui qu'il donne à une idée qui tôt ou tard finira par s'imposer.

SONS DE CLOCHES

L'autre administration : la nôtre.

Ne prenons pas nos désirs ou nos imaginations pour des réalités.

Nous voulons nous administrer.

En sommes-nous capables ? Est-ce possible ?

Je crois bien.

Tenez, joyeusement, je transcris :

AVIS TRÈS IMPORTANT.

Le Bureau de l'Amicale voudrait empêcher le favoritisme. Mais pour réussir dans cette œuvre il a besoin de la collaboration confiante de tous les membres de l'Amicale qui veulent sincèrement mettre fin aux interventions scandaleuses des hommes politiques de toutes nuances.

Il fait un appel à tous les camarades pour :

1° Qu'ils fassent connaître, s'ils le peuvent, à l'avance la liste des postes qu'ils solliciteront et qu'ils dressent un état de leurs services, diplômes, etc. ;

2° Qu'ils fassent connaître, après chaque mouvement, quels sont les postes pour lesquels ils auront formulé une demande auprès de l'administration.

3° Qu'ils informent le Bureau chaque fois qu'ils auront demandé un poste, et que, d'après leurs renseignements particuliers, ils se croient, légitimement, victimes du favoritisme.

Le Bureau ne peut faire des réclamations utiles ou formuler des protestations motivées que si les camarades intéressés directement l'aident activement dans sa tâche. Il conviendrait dès à présent que tous les camarades fermement décidés à ne jamais recourir à l'influence des hommes politiques veuillent bien le mentionner dans leurs demandes et désavouer à l'avance toute intervention en leur faveur.

LE BUREAU DE L'AMICALE.

(Revue du Sud-Ouest, p. 258. Section de la Dordogne.)

Tentative isolée ?

Mais non.

Tenez, je transcris, plus joyeusement encore :

A) Demandes de changement. M. Castéra invite les camarades qui font une demande de changement à lui en adresser le double. Ainsi le Bureau de l'A. pourra, quand il devra prêter son concours à la préparation des mouvements, collaborer plus dignement et plus efficacement avec l'Administration.

(Bulletin de l'A. du Gers, juillet 1911, p. 112.)

Nous sortons vraiment du domaine de la littérature ; l'idée se matérialise.

L'action de ces deux groupements — le syndicat des Bouches-de-Rhône — a établi un service de renseignements analogue — tend à créer réellement un état de choses nouveaux.

Variations et impuissance.

Au lendemain de leur Manifeste — exactement le 5 décembre 1909 (1). — les Evêques, selon M. Buisson, pouvaient se flatter d'avoir atteint un résultat : « faire aimer davantage et faire plus rigoureusement défendre l'Ecole par la République et la République par l'Ecole. »

Mais M. Buisson ne tarde pas à s'apercevoir que si la République aimait l'Ecole, elle la défendait mal.

Il pressa les républicains : Messieurs, vite, une loi.

M. Buisson la voulait « courte et bonne ».

Il la voulait en 1910, et en 1911 pour Pâques, pour le 14 Juillet (2).

Le 14 Juillet se passa, et la loi ne vint pas.

(1) Le *Rappel*.

(2) Le *Rappel*, 26 avril 1911.

Aujourd'hui, M. Buisson la veut encore ; bonne, certes, mais il la veut longue.

Ce n'est plus comme autrefois un article à insérer dans la prochaine loi de finances ; c'est toute la législation de 1882 et de 1886 qu'on reprendra.

« Il faut récrire en entier notre charte de l'instruction primaire obligatoire (1). »

On y mettra (1) : « un rappel à la conscience publique des droits de l'école comme institution nationale », « divers degrés de juridiction avec leur échelle de pénalités proportionnées à la nature et à la gravité des délits », « le secours aux familles nécessiteuses, l'aide sociale et le subside scolaire à l'enfant », la protection « de l'instituteur contre des calomnies parfois odieuses », « des facilités et tous les moyens de recours pour que les familles puissent faire entendre leurs observations, leurs réclamations. »

Il sera même possible d'y ajouter « l'obligation de l'enseignement complémentaire des adolescents » et « les dispositions tendant à mieux régler le contrôle de l'Etat sur les écoles privées ».

Je pense n'avoir rien oublié.

Couchons-nous donc sous l'orme et attendons la charte. Elle viendra comme la loi « courte et bonne ».

Un Parlement incapable d'améliorer des rouages détachés ne construira pas un mécanisme entier. L'instituteur luttera seul avec les armes dont actuellement il dispose ; on ne lui en forgera pas d'autres.

Impolitesses.

Après nous avoir excommuniés au nom de la patrie, le *Temps*, journal bourgeois tombé aux louches affaires, le défenseur des financiers internationaux, nous rappelle à l'élémentaire civilité.

Parce que M. Gasquet était leur invité, les congressistes de Nantes auraient dû l'écouter sans murmurer.

L'invité a-t-il donc tous les droits ? N'est-il pas tenu, dans son langage, à une certaine réserve ? Si, notamment, ses hôtes ont de graves et vieux ennuis qu'il connaît, peut-il y faire allusion, sans ménagements, en offrant comme efficaces, prochains et faciles, des remèdes toujours promis et toujours ajournés ?

Et celui qui invite n'a-t-il que des devoirs ?

Trempant sa voix dans les larmes, M. Gasquet disait :

« Aux maîtres menacés dans leurs salles de classe, inquiétés par le vent de révolte et d'irrespect qui souffle du dehors chez leurs écoliers ; à ces pauvres et vaillantes filles, nos institutrices, honnies et maltraitées par une population aveuglée et qui ne sait ce qu'elle fait, je voudrais de tout mon cœur apporter les paroles de pitié qui consolent et qui réconfortent, les remercier au nom de la République, de leur abnégation et de leur fermeté ;

(1) *La Petite République*, 12, 13 et 14 septembre 1911. Articles de M. Buisson.

je voudrais faire luire à leurs yeux l'espérance de jours plus cléments. »

Et l'orateur fit luire aussitôt l'espérance aux yeux des maîtres menacés, des pauvres et vaillantes filles.

« C'est le devoir strict du gouvernement de vous soutenir et de vous défendre dans l'œuvre que vous accomplissez. Vous êtes des fonctionnaires en service commandé ; il vous doit à ce titre la sécurité et la protection. Si, en présence de situations nouvelles que n'avaient pu prévoir les fondateurs de l'école laïque, il reconnaît dans la loi des fissures et des lacunes qui paralysent son action, il n'a qu'à se tourner vers le Parlement et à lui demander des armes nouvelles ; elles ne lui seront pas refusées. »

Les gouvernements qui se sont succédé aux affaires depuis cinq ans ont reconnu, l'un après l'autre, les fissures et les lacunes qui paralysent l'action de la loi ; ils se sont tous tournés vers le Parlement qui a épuisé sa bonne volonté en bavardages stériles.

L'espérance qu'apportait M. Gasquet, les congressistes ne pouvaient donc la considérer que comme une moquerie amère ou tout au moins une plaisanterie sans sérieux. Ils ne pouvaient également accepter la pitié du Directeur de l'Enseignement, car ils n'oubliaient pas les longues hésitations de l'Administration supérieure dans le conflit scolaire. Ils le montrèrent par leur attitude.

Le *Temps* s'en afflige. Les instituteurs et les rédacteurs du journal de l'agence Tardieu n'ont pas appris à lire dans le même code de civilité.

Le sénateur et l'Amicale.

Il y en a peu, mais il y en a.

Un instituteur, pour obtenir un poste de son choix, avait sollicité l'appui de M. le sénateur Bérard.

Se conformant aux engagements pris, le sénateur prit l'avis du président de l'A.

Notre camarade Sollier répondit :

« Sans vouloir contester en aucune façon les droits de cet instituteur au poste visé, je ne puis, au nom de l'A. primaire de l'Ain, que vous demander, M. le Sénateur, de ne pas intervenir dans cette nomination à venir et de laisser l'administration absolument libre de son choix... C'est là, pour nous, une question de principe que, d'un commun accord avec vous, l'A. primaire de l'Ain serait heureuse de voir mettre en pratique. »

(Bulletin de l'A., p. 88, juillet 1911.)

Et le Bureau de l'A. remercia M. le Sénateur Bérard, et exprima l'espérance de voir les autres parlementaires agir de même, le cas échéant.

Question :

M. Bérard, lui-même, agit-il toujours ainsi ? Ou bien, parmi les autres lettres semblables qu'il reçoit, en a-t-il pris une, au hasard ?

N'importe, c'est un beau geste et qui nous servira.

LE CARILLONNEUR.

Revue Pédagogique



Causerie Pédagogique

Au pied du mur

Si je dis à André Balz que je le lis avec plaisir, je le surprendrai d'autant moins qu'il connaît mon admiration pour son talent d'écrivain.

Je viens donc de lire *Au pied du mur* dans

le *Manuel général* du 9 de ce mois de vacances où l'on est si bien à l'ombre, un livre ou un journal à la main.

On lit. On rêve.

L'article d'André Balz m'a fait rêver.

Il faut d'abord que je le réserve pour ceux qui ne l'ont pas lu.

André Balz nous montre deux maîtres ayant l'un une valeur intellectuelle, l'autre une valeur pédagogique.

Le premier, Alfred, fait pitoyablement son métier : il est là dans sa chaire telle une moule dans sa coquille, ce pendant que ses écoliers échantent entre eux des idées bruyantes et des coups de poing vigoureux. On dirait une réunion publique ou la Chambre des députés. Les jeunes citoyens confiés audit Alfred font leur éducation politique — il n'en faut point douter — mais se moquent de la grammaire et de l'arithmétique que c'en est une bénédiction.

Alfred est sorti premier de l'école normale à vingt ans. Il a le brevet supérieur et le diplôme final. Une petite visite de l'inspecteur primaire, flanqué de deux instituteurs voisins, fera d'Alfred un instituteur aussi diplômé que maladroit. A vingt et un ans, il sera titulaire.

Le second, Robert, a vingt-sept ans. Il tient sa classe à la satisfaction générale. Les enfants l'aiment et le respectent. Les familles, son directeur, son administration lui rendent justice. C'est un bon maître. Malheureusement Robert n'est pas riche en diplômes. Vers la dix-huitième année, il a péniblement conquis le brevet élémentaire. Impossible de décrocher le C. A. P. « Il rédige mal », dit M. André Balz. « Ses juges disent qu'il n'a pas de culture. »

Alfred et Robert sont dans la même école. Ils se connaissent — Robert sait qu'Alfred qui rédige bien fait sa classe en dépit du bon sens, et Alfred comprend que les diplômes ne confèrent point la valeur professionnelle.

M. André Balz, dont les sympathies — je dirais volontiers — les préférences vont à Robert, ne conclut pas, mais suggère des conclusions. Il parle « de parias, stagiaires à perpétuité ». Il ne serait pas éloigné d'admettre à la titularisation des maîtres ayant quelques années de bons services. Car, dit-il en terminant : « C'est au pied du mur qu'on connaît le maçon. » Et que penser d'un examen — dit professionnel — où l'on peut réussir à merveille, comme Alfred, tout en exerçant très mal sa profession ? »

Eh oui, c'est vrai ce que dit André Balz. Je connais des Alfreds et des Roberts en quantité, comme je connais des gens intelligents qui font mal leurs affaires et des imbéciles qui ont le génie commercial et industriel.

Cela ne prouve pourtant pas qu'il soit nécessaire d'être inintelligent pour réussir, soit dans les affaires soit dans l'école. Cela voudrait dire tout au plus que le dur apprentissage du métier est la meilleure garantie professionnelle.

Sans doute, quand on se trouve en présence d'un cas comme celui de Robert, notre générosité naturelle nous emporte. Bien vite, titularisons ce brave garçon. Seulement après avoir titularisé Robert, il faudra titulariser Pierre, Jacques et Jean qui rédigent mal, eux aussi, et n'ont pas en classe l'autorité de leur camarade. On commence par une bonne action, on finit par une mauvaise, et audétrimment « du dauphin ».

Certes il n'est pas nécessaire d'écrire aussi

bien que M. André Balz pour faire une classe primaire. Mais il me semble pourtant qu'un maître de français doit savoir écrire en français. Eh bien ! je demande à M. André Balz qui délivre des brevets de capacité à des candidats et à des candidates qui obtiennent des 4 et des 5 à la composition française, si les titulaires de ces brevets peuvent enseigner français aux petits Français.

Je suis trop sûr du goût de l'éminent écrivain pour douter de sa réponse.

Eh bien ! Robert, le maître en question, doit écrire comme ces candidats-là ! Et Robert est professeur de grammaire. Et Robert est professeur de rhétorique et de philosophie à l'école du peuple. Or, je ne suis pas rassuré :

Que l'on vienne affirmer ici que Robert est un honnête homme, qu'il a de l'autorité sur ses élèves, qu'il les affectionne et en est affectionné, qu'il est aimé et estimé de tous ceux qui le connaissent, je m'incline. Ce sont là des qualités nécessaires à l'instituteur, à l'éducateur des qualités professionnelles. Quelles que soient ces qualités, elles ne lui confèrent point le savoir qu'il n'a pas. Il sait enseigner, M. Robert ; mais, si bon maître qu'il soit, il ne peut tout de même pas enseigner ce qu'il ignore.

Il ne faudrait pas me pousser beaucoup pour que je lui reproche ici de manquer d'énergie, en dépit de l'autorité dont il fait preuve. Il a vingt-sept ans. Il est en fonction depuis l'âge de dix-huit ans. Il a donc neuf ans de services. Et, en neuf ans, il n'a pas trouvé le moyen de lire quelques ouvrages de pédagogie et d'écrire quelques pages ! Il est encore incapable de mettre sur pied une composition sensée et à peu près correcte sur un sujet relatif à une profession où il excelle ? Vraiment il y a lieu d'en être surpris. Je trouve avec son directeur qu'un rien suffit à le démonter. Il est trop facilement démontable. Oh ! je sais que l'on n'est pas toujours maître de ses nerfs. Tout de même, il y a des timidités spéciales : les uns sont timides en histoire, d'autres en orthographe, d'autres en calcul. M. Robert me paraît timide en composition française.

J'ai bien envie de lui donner un conseil : c'est de lire toutes les semaines un article d'André Balz, et, l'ayant lu, de prendre la plume pour le reproduire. Il n'y réussira pas tout de suite ; mais au bout de six mois, il commencera à mettre les pensées en ordre et à les fixer sur le papier. Il fera bien aussi d'écrire chaque mois un ou deux devoirs de pédagogie qu'il soumettrait soit à son directeur, soit à son camarade Albert, soit à un professeur compétent. Si peu que je vaille, mes modestes lumières sont à sa disposition. Dans un an, il sera beaucoup moins timide. Il finira par écrire à peu près proprement, parce que, dit la Sagesse des nations, c'est en forgeant qu'on devient forgeron.

Alors il sera titularisé parce qu'il l'aura mérité, et non parce que l'on aura eu pitié de lui.

Allons, Robert, un peu de courage. Vous arriverez. Réclamez la justice, repoussez la pitié.

Quant à Albert...

Eh bien, André Balz, je vous remercie de venir à mon secours.

J'ai cassé deux ou trois plumes déjà au service de la cause que vous défendez si bien aujourd'hui.

Quand, sur la demande du Conseil supérieur, il fut décidé que les normaliens et les normaliennes auraient trois mois pour produire ce que pompeusement ils nomment une *thèse* qui les dispenserait de l'épreuve écrite du C. A. P., j'ai écrit que j'apercevais là un privilège. Je n'ai pas réclamé de brevet pour cette découverte.

Trois mois pour les normaliens. Trois heures pour les autres, lesquels n'ont pas le choix du sujet. Je pensais que le monde primaire allait hurler. On n'est pas des loups. On n'a pas hurlé. Je le regrette, car lorsqu'on laisse créer un privilège sans protester, c'est qu'on n'est pas digne de la liberté.

Albert a produit une thèse. Une belle thèse, paraît-il.

Albert arrive au pied du mur, truelle en main, et il se trouve qu'il n'est pas maçon. C'est un simple goujat.

N'empêche qu'il aura tout de même son C. A. P. après la visite de la sous-commission.

Hélas !

Mettez-vous à la place de l'inspecteur primaire et de ses deux collaborateurs.

On leur dit très sérieusement : Allez voir M. Albert, premier de l'école, en fonction depuis quinze jours, trois semaines ou trois mois, et dites-nous si son apprentissage est terminé.

Si l'inspecteur primaire répondait : « Il n'est pas possible que M. Albert ait appris son métier en si peu de temps ; nous avons des maîtres qui le savent à peine au bout de dix ans », on lui ferait observer que le Conseil supérieur s'est prononcé sur ce point et que ledit Conseil ne manque pas de compétence. Il ne répond donc rien. Il part, entend du

bruit, voit un petit jeune homme agitant les bras, tel un appareil télégraphique du temps de Chappe, et reconnaît à ces signes qu'il est bien dans la classe du candidat. Il entre ; ses complices le suivent ; on s'assied. Les élèves, étonnés de ce déploiement de forces universitaires, se taisent un moment, et M. Albert en profite pour faire sa leçon de grammaire. Comme il n'est pas sot, — je ne sors pas des données du problème, — il ne dit point de sottises. Une autre leçon, une lecture... et le tour est joué. La commission interroge M. Albert qui parle de la *discipline* et de l'*autorité* avec aisance. « Il est intelligent, ce jeune homme », déclare la commission. Le directeur se ferait un scrupule de nuire à son adjoint : « Manque d'expérience... A de la bonne volonté... Promet beaucoup... » Et allez donc. M. Albert est reçu. Après trois mois d'apprentissage une grave commission déclare que l'apprentissage est terminé.

L'autre jour je parlais de cela au menuisier qui vint à la maison pour un petit travail. Il n'était pas enchanté du maître de son petit garçon... « Trois mois d'apprentissage ! C'est plus facile d'être maître d'école que menuisier. J'ai fait trois ans, et j'ai commencé à gagner ».

C'est le menuisier qui aura le dernier mot.

Il n'y a peut-être pas un pays où l'on ait fait pour l'enseignement populaire ce qu'a fait la France. Mais tant d'incompétences se sont introduites dans la maison et avec elles tant d'intérêts mesquins, que les sacrifices immenses consentis par la nation n'ont abouti qu'à de bien faibles résultats.

Tenez. André Balz, reprenez votre plume et faites campagne en vue de la restauration d'un titre professionnel sérieux.

Très modestement je marcherai derrière vous.

POPULO.

Lettre d'un voyageur en pédagogie

15 septembre 1911.

MON CHER DIRECTEUR,

Ces jours derniers, utilisant une carte de voyage à demi-tarif à la veille d'être périmée, je me suis offert un petit voyage dans le pays bourguignon aux confins du pays morvan-deau.

On étouffait.

Malgré la chaleur, des gens très animés discutaient.

Les uns prétendaient que l'école n'était pas protégée, et qu'il était temps de « mettre un frein à la fureur » cléricale.

L'un d'eux — je pensais que c'était un camarade — citait l'exemple d'un instituteur qui venait d'être déplacé pour des « faits insinifants » sur la plainte d'une famille cléricale.

— Pourtant la municipalité est républicaine.

— Heu ! heu ! Faut toujours le dire, répliqua le premier. On se dit républicain pour faire partir l'instituteur. Et quand il est parti, on met la cocarde républicaine sous la

doublure du chapeau, et l'on arbore la cocarde réactionnaire.

— Mais l'Administration...

— L'Administration ! Parlons-en. Elle veut qu'on lui fiche la paix, l'Administration. Elle n'aime pas beaucoup ceux qui la troublent dans sa quiétude et sa digestion. Le mot d'ordre : « Pas d'histoires » est toujours d'actualité. L'Ecole n'est pas défendue. Tant que les *vrais républicains* ne seront pas au pouvoir, à la mairie, au conseil général, à la Chambre, on brimera les instituteurs.

— Pourtant l'inspecteur primaire et l'inspecteur d'Académie jouissent de l'estime publique. Ils ont la confiance de leurs collaborateurs.

— Pas la mienne !

— Diable !

Et l'orateur mécontent descendit à la station de Canard-Ville.

Je m'approchai des voyageurs.

— Ce Monsieur est un instituteur ?

— Pas du tout. C'est un ancien réactionnaire

qui voudrait être maire de sa commune et dont les électeurs ne veulent point. Alors il prend sous sa protection l'école laïque qu'il ignore. Rien ne marchera tant qu'il n'aura pas son écharpe.

— Bon ! Mais l'instituteur déplacé ?...

— Eh ! mon Dieu, c'est un bon camarade, un peu vif qui a donné quelques gifles trop zélées. On a crié. Il a crié. Les choses se sont gâtées. Alors c'est lui-même qui a demandé son déplacement. Il a obtenu satisfaction. Tout le monde est content ! excepté le monsieur qui vient de descendre en gesticulant.

— Vous m'en direz tant !

A La Mardelle-aux-Loups monte un monsieur.

Toutes les mains se tendent.

Et la conversation s'engage.

— Que pensez-vous de la méthode Quénioux ?

— Parfaite, la méthode Quénioux.

— Pourtant, on ne peut pas dessiner du matin au soir.

— Ça vaut mieux que d'aller au café, dit un loustic.

— Tu prends tout avec scepticisme. Tu ris de tout.

— Et je fais ce qu'il me plaît.

— Oui, mais l'inspecteur ?...

— L'Inspecteur ? Vous l'assommez avec vos barbouillages multicolores. Il en a plein le dos, de vos barbouillages. Vous lui en envoyez des centaines et des centaines. Il n'a plus le temps de faire ses états de situation. Les cartes de demi-tarif sont en panne.

— Tu plaisantes... Il les envoie à Paris, les barbouillages après classement. Et à Paris...

— A Paris on les empile. Il paraît qu'on va faire une tour Eiffel en papier qui aura quatre cents mètres au lieu de trois. Après la tour Eiffel, la tour Quénioux.

— Le four Quénioux !

— Moi, dit un voyageur, j'ai adressé le mois dernier (je veux dire en juillet), à mon inspecteur, une rédaction en images.

— Une rédaction... ?

— En images.

— Comprends pas.

— Ça t'en bouche une surface, comme disait M^{me} de Maintenon.

— Raconte.

— Eh bien, l'inspecteur est venu me voir en juillet. Il m'a vanté la méthode Quénioux. Il m'a fait voir que...

— Tourne la page.

— Je m'incline. Pour lui être agréable, je lui ai adressé le lendemain de sa visite une rédaction en images, ayant pour tête : La visite de M. l'inspecteur.

— ???

— Quatre images. Dans la première on voit un bâton — une espèce de manche à balai — fendu en bas pour représenter des jambes. En haut, à droite et à gauche, deux bâtonnets terminés par cinq bâtonnets plus petits : ce sont les bras et les mains. Au sommet, un chapeau géant. Le tour représente l'inspecteur. A côté de lui un autre manche à balai, un peu plus petit, fendu en bas, flanqué de bâtonnets, au haut duquel est un

rond — rond comme la lune ! — (c'est une tête découverte), car le chapeau est au bout des petits bâtonnets représentant la main. C'est l'instituteur. A côté, d'autres manches à balai, au nombre de 15 ou 20 : ce sont les élèves.

— Dans la seconde...

— Ah ! mais, nous te faisons grâce du reste.

— Qu'est-ce qu'il a dit, l'inspecteur, quand il a reçu tes bâtonnets ?

— Il les a envoyés à M. Quénioux.

— Qu'est-ce qu'il a dit, M. Quénioux ?

— Hé ! vous m'ennuyez, à la fin. Je n'étais pas là quand il les a reçues.

— Encore une question : est-ce que tous les élèves de la même division ont pu produire le chef-d'œuvre en question ?

— Dame, non ! Je vous parle du chef-d'œuvre du premier, un futur artiste. Les autres ont essayé. Ils ont donné des coups de gomme sur le papier au point que le papier n'a pu y résister. C'était un papier-écumoir.

— Les pauvres gars ont perdu leur temps.

— Tu parles !... Mais la République est sauvée !

Trou-la-Ville ! Trou-la-Ville :

Une institutrice. Charmante, pas besoin de le dire. Ving-deux ans. C'est elle qui l'a déclaré. Il y a lieu de la croire. C'est dans vingt ans seulement qu'elle fera des soustractions.

Naturellement, on parle école.

— Figurez-vous que je viens d'avoir une histoire avec une maman. J'enseigne la puériculture à mes élèves. Cela ne va pas sans quelques difficultés, la plus âgée de mes disciples courant sur la onzième année. L'enfant a répété à la maison une leçon que je lui avais faite. La maman a fourré son nourrisson dans le berceau et a dit à sa fillette : Berce ! Et pendant que le nourrisson piaillait, que l'enfant berçait, la mère furieuse est venue me demander si j'étais une sage-femme ou une institutrice. Elle m'a prévenue que si jamais je me mêlais de l'embaillotage des bébés avec sa fille, elle la retirerait de l'école purement et simplement. Elle prétend s'y connaître mieux que moi... La colère montait, montait... Ne voulant pas lui faire tourner son lait, je lui ai promis tout ce qu'elle a voulu et nous nous sommes quittées bonnes amies.

Mais l'alerte a été chaude.

— Alors, à l'avenir ?

— A l'avenir, je m'occuperai d'hygiène. Mais, en toute sincérité, hygiène mise à part, je crois que les mères en savent plus que moi en puériculture ; je crois qu'il n'est pas aisé de parler de certaines choses à des enfants ; je crois enfin que des fillettes de moins de onze ans occuperont plus utilement leur temps à l'école en apprenant à lire, écrire et compter, en récréation, en habillant leurs poupées.

Cette petite institutrice de vingt-deux ans ferait, ma foi, bonne figure au conseil supérieur de l'Instruction publique.

Elle a du bon sens.
C'est tout ce que j'ai appris à mon dernier voyage, mon cher Directeur. Faites-en ce

que vous pourrez. Et croyez-moi toujours
Votre bien dévoué
Jean COSTE II.

Au Vol

De l'idéal dans l'enseignement.

Avez-vous retrouvé la Joconde ? Moi pas. A vrai dire, je ne l'ai point cherchée. Et pourtant je me sens quelque peu responsable de sa perte.

Car, pour la sauvegarder du patrimoine commun, il eût fallu à la nation l'esprit civique. Et si la nation manque de cet esprit civique, c'est que les instituteurs ne le lui ont point inculqué.

D'où la nécessité pour eux « de créer une mentalité nouvelle » et de se mettre résolument à donner à leurs élèves l'esprit civique.

Telle est la thèse de M. U. Gohier dans le *Journal*. Des aviateurs passent, à toute vitesse, à travers l'espace. Ils vont révolutionner toute sorte de choses, les transports, le commerce, la guerre. Et qui l'eût cru ? ils menacent de révolutionner l'enseignement.

Car, les XIX^e et XX^e siècles étant des siècles de science, il n'est plus permis dorénavant d'ignorer l'aéroplane, le photo-télégraphe, la chromothérapie, l'anaphylaxie, la microcinématographie, etc., etc.

Ainsi l'affirment les encyclopédistes partisans d'un enseignement intégral.

La question du Maroc est posée — la guerre a menacé un instant — et, à la maison, la parole des pères a instruit les enfants. Vais-je exposer les faits, dévoiler leurs causes cachées, montrer qu'il s'agit de finance, que la société actuelle a ses tares ?

— Point du tout, me signifie un démocrate. L'école est l'école d'aujourd'hui. Que celui qui prétend enseigner la société future attende qu'elle soit réalisée.

Et voici les maîtres astreints à n'enseigner que l'opinion moyenne ou majoritaire chère à desilles.

Ainsi chaque fait nouveau fait jaillir une idée nouvelle — et proposer un nouvel idéal à l'enseignement. Encyclopédistes, philosophes, patriotes, démocrates, calculateurs, danseurs : chacun vante son ours, prône son idéal.

Il en est des instituteurs comme des médecins : c'est une des professions les plus universellement

répandues. Chacun est éducateur de race — sauveur du monde par principe. Quand il s'agit d'école, on consulte Pierre, Paul, Jacques et l'ébéniste du coin ; on s'enquiert de l'opinion de tous, sauf... des principaux intéressés.

Et qui sont ces principaux intéressés ? les écoliers eux-mêmes.

Seraient-ils incapables de donner leur avis en la matière ?

Où, si on les a habitués à n'être que des élèves bien sages, des perroquets bien appris. Non, si on n'a pas détruit en eux toute initiative personnelle.

J'observe en ce moment un enfant de 4 ans. Je suis émerveillé du nombre de choses qui le frappent — et qu'il veut s'expliquer.

Il se sert d'un jouet automatique, et on cherche le mécanisme caché. Il voit un aviateur, et me convie à faire, ensemble, un cerf-volant, qu'il baptisera aéroplane pour la circonstance. Nous jouons au train. Il fait la locomotive, moi les wagons. Il souffle, halète. Je fais de même. Mais il m'arrête.

— Pas toi, me fait-il, parce que tu es les wagons.

Il a donc regardé et distingué. Il regarde sans cesse, me questionne, se renseigne, vérifie et rectifie, m'embarrasse souvent.

Il me donne des faits. Je me borne à lui montrer comment ils s'enchaînent, à le mettre à même d'exercer son initiative, d'observer et de comprendre.

Car lui seul peut m'indiquer ce qui l'intéresse, me donner le critérium de ce qu'il est capable de savoir.

Pas d'opinions, des faits. Pas de gavage, une méthode.

Tout le reste est vain : sentiments et idées, thèses et systèmes, poursuite d'un idéal préconçu.

Et quant au Maroc et à la Joconde, nous en parlerons, si vous le voulez bien.

Claude Guxux.

La neutralité de l'Ecole laïque

Opinion d'un Inspecteur d'Académie

L'école laïque, dont on pouvait croire le triomphe définitivement assuré, se voit en butte à de nouvelles et redoutables attaques, attaques d'autant plus redoutables qu'elles se dissimulent sous l'hypocrisie d'un faux libéralisme. Nos adversaires n'ont pas désarmé ; mais ils ont adopté une tactique toute nouvelle.

Remarquez, en effet, qu'au début l'école laïque a été repoussée précisément parce qu'elle était neutre. On déclarait, on répétait sans cesse qu'une instruction, une éducation qui n'avaient pas pour base une croyance et une morale déterminées ne pouvaient exercer aucune influence, sinon une influence funeste, sur les enfants qui y seraient soumis.

Malgré cela, l'école laïque a été acceptée.

Aujourd'hui qu'on se sent impuissant à la détruire, c'est précisément, par une étrange contradiction, au nom de cette neutralité qu'on lui reprochait si fort, qu'on l'attaque à nouveau et qu'on prétend la réduire au silence.

Eh bien ! messieurs, il me paraît nécessaire

de poser nettement le problème, et de nous demander si, oui ou non, l'école laïque doit être neutre et ce que cela signifie.

Sans doute, elle doit être neutre en matière de croyances confessionnelles.

Cela va de soi, puisqu'elle est appelée à recevoir tous les enfants, quelles que puissent être les croyances particulières professées par leurs familles.

Mais qu'elle soit condamnée à professer une absolue neutralité sur toutes les questions qui peuvent, à un titre quelconque, toucher aux enseignements donnés en dehors de l'école au nom de croyances quelconques, cela, nous ne l'admettrons jamais.

Il est, en effet, des problèmes qui, de toute nécessité, se posent à l'esprit de tous les hommes. Qui donc pourrait demeurer indifférent en face de ces problèmes : nature et destinée de l'homme, origine et évolution de l'espèce humaine, place de l'homme dans la nature, but assigné à sa vie ? Autant de questions sur lesquelles chacune des confessions religieuses prétend apporter des solutions certaines et définitives.

Si nous refusons à l'école laïque le droit de les traiter, cela revient tout simplement à dire que nous les réservons à ceux qui en parleront au nom du dogme. Ce que nous ne dirons pas à l'école, d'autres le diront au catéchisme, mais à leur manière.

Etonnez-vous après cela, messieurs, de cet éternel désaccord qui subsiste dans l'esprit de la plupart des hommes entre les enseignements qu'ils ont reçus à l'école et les croyances qu'ils ont puisées ailleurs. Etonnez-vous qu'il y en ait tant qui pensent suivant la raison et la science et qui vivent comme s'ils avaient conservé la foi.

Si nous voulons mettre un terme à ce désaccord, il faut que l'école laïque aborde résolument les problèmes relatifs à la nature, à l'origine et à la destinée de l'homme. Je dis que l'école laïque peut et doit avoir une doctrine sur tous ces points. Mais il est bien entendu qu'elle se maintiendra rigoureusement sur le terrain de la science et de la raison.

Je dis aussi que l'école laïque peut et doit

avoir sa morale ; car elle a son idéal, une conception déterminée de ce que serait la vie humaine portée à son plus haut degré de perfectionnement. Mais en formulant cet idéal, elle ne fait appel à aucun élément surnaturel ; elle ne s'inspire uniquement que de sa connaissance de la nature humaine, du respect de la personnalité, du sentiment de la justice et de la conscience de l'universelle solidarité.

C'est cette doctrine, c'est cette morale que nous sommes résolus à propager de tous nos efforts, à défendre, s'il est nécessaire, contre toutes les attaques. Et pour cela, messieurs, nous faisons appel au concours de tous les républicains, de tous ceux qui croient comme nous à la nécessité d'affranchir les consciences, en faisant appel aux lumières de la science et de la raison.

Discours prononcé par M. LE CHEVALLIER, inspecteur d'Académie à Evreux, à l'inauguration des écoles d'Ezy. (D'après la Dépeche normande, 26 août.)

L'information administrative

JURISPRUDENCE. — Un instituteur ne peut être membre d'une commission administrative du bureau de bienfaisance.

Cette prohibition résulte d'un arrêt du Conseil d'Etat en date du 31 janvier 1910.

Certaines administrations préfectorales auraient cru jusque-là pouvoir nommer des instituteurs comme membres de ces commissions, estimant que ce n'étaient pas là des fonctions administratives proprement dites, du moins au sens de l'article 25 de la loi du 30 octobre 1886, qui interdit aux instituteurs publics de tout ordre les fonctions administratives, à l'exception de celles de secrétaire de mairie, qui peuvent être exercées par des instituteurs ou institutrices avec l'autorisation du Conseil départemental.

Bien plus, dans le cas soumis à l'appréciation du Conseil d'Etat, le ministre de l'instruction publique avait donné son agrément à la nomination par le préfet d'un instituteur comme membre d'une telle commission.

Des considérants de l'arrêt du Conseil d'Etat, il résulte que les fonctions de membre de la commission administrative d'un bureau de bienfaisance font partie des fonctions administratives interdites aux instituteurs publics par l'article 25 de la loi du 30 octobre 1886 et qu'un instituteur ne peut être appelé à ces fonctions, même avec l'agrément du ministre de l'instruction publique.

En l'espèce, c'est par le maire de la commune que la nomination de l'instituteur avait été attaquée. Cela signifie

que c'est à l'encontre du désir du maire que la préfecture avait fait cette nomination, sans doute pour contre-carrer ou molester ce maire, parce qu'il n'était pas *persona grata* auprès des politiciens influents.

Combien est à plaindre l'instituteur qui se prête bénévolement ou qui est forcé de se prêter à de telles machinations ! Et combien écœurante cette cuisine politique et administrative par laquelle on se propose de républicaniser le pays, envers et contre toute légalité, pour n'aboutir qu'à dégoûter nombre de braves gens de l'idée républicaine elle-même.

JURISPRUDENCE. — Usage des locaux scolaires pour un objet étranger à l'enseignement, mais en vue de l'intérêt public.

Le préfet ne peut concéder la jouissance des locaux scolaires dans un intérêt privé quelconque s'il n'est d'accord pour cela avec l'autorité municipale représentant la commune, propriétaire desdits locaux ; il lui appartient néanmoins, à titre exceptionnel, d'en prescrire accidentellement l'usage dans un intérêt public.

Est donc légal l'arrêté préfectoral qui décide, sans l'assentiment de la municipalité, que la séance de vaccination sera tenue dans la salle d'école. (*Arrêt du Conseil d'Etat du 25 novembre 1910.*)

Nota. — Trois conditions sont donc nécessaires pour que le préfet puisse autoriser l'usage des locaux scolaires, contrairement à l'avis du maire : 1° que cet usage s'applique à un service public ou à un intérêt public ; 2° qu'il s'agisse d'une circonstance exceptionnelle ; 3° que l'autorisation en soit accidentelle.

Échos et Curiosités

La leçon.

C'est M. Pierre-Gauthiez qui, à propos du vol de la *Joconde*, la donne fort éloquemment dans un article de l'*Echo de Paris* à nos dirigeants :

Mais, prenez donc un grand parti, devant une telle et si grave catastrophe ! Donnez au petit personnel, aux gardiens que vous choisirez dans l'élite des anciens soldats, cette somme de traitements si ridiculement gaspillée à entretenir des conservateurs

inutiles ; la Société d'amateurs qui s'occupe du Louvre suffit parfaitement pour choisir les œuvres qu'il faut acheter ; et les sottises des conservateurs, dans les ventes publiques, ne se comptent plus ; un ou deux bons chefs de bureau, pris aux Beaux-Arts, feront la papeterie, et votre musée sera bien surveillé sans ce vain état-major de fonctionnaires inutiles.

Mais cet avis est trop juste pour qu'il ait chance d'être écouté.